

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|---|-----------|--|--|---|
| DIRECTION GENERALE DES MEDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES BONS ENFANTS | | | | | | | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | AFG : affaires financières et générales CDOC : centre de documentation SLL : service du livre et de la lecture | | SDADV : sous direction de l'audiovisuel SDDEC : sous direction développement de l'économie culturelle SDP : sous direction de la presse écrite et métiers informations | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 1 | CDOC : escabeau métallique classique à marches (trop bas pour les rayonnages en hauteur), la manipulation d'ouvrages en hauteur se fait sans point d'appui ni possibilité de déposer les ouvrages sur une tablette, ce qui est cause de déséquilibre et donc de chute. Le travail quotidien de réorganisation du fonds documentaire est ralenti et le déplacement des ouvrages en attente. | | CDOC : monter avec peu d'ouvrages à la fois; | CDOC : fourniture d'un escabeau 6 ou 7 marches adapté aux bibliothèques avec plateaux. | visite de la médecine de prévention et ensuite intervention du BFS pour commande éventuelle de matériel. Marche pied métallique, gazelles, aménagement de plate-forme d'accès. |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | CDOC : le système compactus n'est pas adapté au stockage de dossiers documentaires. Ainsi, la manipulation des dossiers stockés sur les rayonnages du bas et du haut provoquent des problèmes au dos et aux membres supérieurs et inférieurs + coupures aux mains. | | CDOC : un rayonnage de compactus dans chaque rangée est réservé au classement à hauteur de taille + utilisation de chariots, mais cela n'ôte pas la difficulté de manipulation pour sortir et rentrer le dossier de son emplacement haut ou bas. | CDOC : achat d'un KARDEX | Visite et analyse du travail par la médecine de prévention Agir sur le conditionnement pour une meilleure manipulation (contenants + petits et le plus lourd au bon niveau) Etude d'un accompagnement Affichage des consignes compactus dans le local Annexe n° 3 consignes compactus <u>Formation gestes et postures en manutention sur site.</u> Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 1 | CDOC : éclairage faible occasionnant des maux de têtes quotidiennement, le centre de documentation est un local aveugle. | | | | Signalement au BFSVP 31 31 Analyse de la situation à faire par le BFS Si besoin particulier, contacter la médecine de prévention Annexe 4 éclairage |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 1 | CDOC : au sous-sol pièces 1021 et S4A01, un travail quotidien de plus d'une heure au contact direct avec les documents contaminés de poussière (allergie à la poussière et aux acariens) irritation de la gorge et des yeux + mains "noires" pouvant contaminer des documents plus sains + claviers et souris d'ordinateur. Ces conditions d'hygiène détériorent de plus, les documents anciens du fond documentaire remontant aux années 1945. | | CDOC : lavage des mains. | CDOC : demande d'intervention d'une entreprise extérieure spécialisée dans le dépeussierage et la décontamination de bibliothèques (documents + supports de stockage). Fréquence demandée : une fois par an , au centre de documentation (pièce : 1021 + sous sol pièce S4A01). | Un devis sera demandé par le BFS |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | SLL : demande récurrente d'installation des logiciels word – excel | | | SLL : risque avéré de fatigue et troubles sérieux pour les agents travaillant sur des tableaux à compléter à rythme régulier et fréquent transmis par d'autres ministères dont le budget conçu à partir de logiciels dont les services ne peuvent disposer Word et Excel, le MCC recourant à des logiciels libres, ce problème récurrent est source de fatigue nerveuse, usure, dépense d'énergies, stress important pour rendre les commandes dans les délais impartis. | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Problématiques SI rencontrées par le SLL : Etat des actions à mener : - Action n°1 : Recensement par agent des difficultés rencontrées (suite bureautique notamment Calc) à transmettre au SDSI et à l'ADJ/SDSI semaine (S) 48 – (Contacter l'ADJ/SDSI pour le modèle de réponse (Fiche type)). - Action n°2 : Examen des difficultés rencontrées et détermination des mesures correctrices à porter (SDSI). - Action n°3 : Réunion DGMIC-SDSI en S 51 pour la mise en œuvre des mesures correctrices. |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | AFG : les bureaux au RDC donnent sur l'espace cafétéria avec, en plus l'accès au jardin, cela crée des courants d'air froid. Les bureaux sont refroidis même avec les portes fermées. Isolation à revoir. | | AFG : mise à disposition de radiateurs portables pour chauffer les bureaux. | | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 Après signalement, intervention du BFS pour relevé de température du bureau concerné et information sur l'usage du thermostat si nécessaire. Rappel des consignes de température 19 mini dans les bureaux Consignes de la médecine de prévention en annexe n° 5 en attente |

| DIRECTION GENERALE DES MEDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES BONS ENFANTS | | AFG : affaires financières et générales CDOC : centre de documentation SLL : service du livre et de la lecture | | SDADV : sous direction de l'audiovisuel SDDEC : sous direction développement de l'économie culturelle SDP : sous direction de la presse écrite et métiers informations | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|--|--|--|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 2 | <p>Pour l'ensemble de la direction</p> <p>Rythme du travail soutenu - traitement des urgences - charge de travail – alourdissement des missions, commandes ; réduction des effectifs ; réunions nombreuses et longues.</p> | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | <p>SLL : pour le bureaux côté cour intérieure (petites marches escaliers)</p> <p>CDOC : problème de dénivelé au début des rayonnages du compactus et il y a une butée au niveau de l'aire de stockage.</p> <p>SDADV : revêtement des couloirs un peu glissant, en absence de tapis.</p> <p>SDDEC : les bords des tapis de couloir se décollent et au niveau de certaines zones très usées (en face des ascenseurs) risque de glissades.</p> | | | CDOC : faire un achat groupé d'escabeau pour plusieurs services. | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 pour pose et vérification des goulottes, réparer les prises Campagne de recloutage tapis Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers sont équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles Achat d'escabeau soumis à l'avis de la médecine de prévention</p> |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | AFG : l'absence de tables de décharge à proximité d'un certain nombre de photocopieurs (RDC et 1er étage notamment) constitue un facteur aggravant des pathologies du dos. | | | AFG : adjoindre une table décharge à proximité des photocopieurs qui en sont dépourvus. | Signalement auprès du BFSVP 3131 afin de revoir l'aménagement des espaces |
| 6 | Risque liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | CDOC : au quotidien stockage et manipulation de cartons, de revues, etc.... très fréquent. | | | | <p>Pour le BFS : faire demande au BFSVP 3131 si besoin de manutention</p> <p>Visite de la médecine de prévention Rangement à effectuer par le service</p> |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | <p>AFG : nuisances sonores.</p> <p>SLL : 3 bureaux : chauffage et climatisation bruyante.</p> <p>CDOC : 4 personnes dans un même bureau, manque de concentration et difficulté dans le travail.</p> <p>SDDEC : nuisances côté rue montesquieu.</p> <p>SDP : nuisances côté rue montesquieu.</p> | | AFG : maintenir fermées les portes des bureaux situés à proximité de la cafétéria. | <p>AFG : renforcement de l'isolation des bureaux situés à proximité de la cafétéria afin de réduire les nuisances sonores.</p> <p>SLL : effectuer des réglages réguliers.</p> | <p>Normes bruit en annexe n° 6</p> <p>Si dépassement en nuisance sonore prévenir la médecine de prévention</p> <p>Visite de la médecine de prévention pour mesurer le niveau sonore Pour le BFS et pour le chauffage/climatisation bruyants, signalement au BFSVP pour intervention technique</p> |

| DIRECTION GENERALE DES MEDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES BONS ENFANTS | | AFG : affaires financières et générales CDOC : centre de documentation SLL : service du livre et de la lecture | | SDADV : sous direction de l'audiovisuel SDDEC : sous direction développement de l'économie culturelle SDP : sous direction de la presse écrite et métiers informations | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|--|--|--|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | <p>AFG : globalement des stores dans le service car il ya de la réverbération.</p> <p>SLL : l'éclairage des bureaux d'angle (5 sur le niveau 1 et 2 situés côté rue des bons enfants, paraît insuffisant, préconisation installation de lampes supplémentaires.</p> <p>CDOC : éclairage faible occasionnant des maux de têtes quotidiennement, local aveugle.</p> <p>SDADV : les postes de travail de certains stagiaires sont mal éclairés.</p> <p>SDDEC : éclairage des plafonniers jugé trop agressif (et pas assez naturel) par un agent et pour une rangée de bureaux.</p> <p>SDP : nécessité d'éclairage artificiel permanent.</p> | | | | <p>Préconisations de la médecine de prévention Annexe 4</p> <p>Pour le BFS intervention après visite de la médecine de prévention</p> |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | <p>AFG : globalement boîtes de méls pleines, problème de réception à cause de la puissance allouée insuffisante.</p> <p>SDADV : fatigue des yeux, voire migraines après une durée excessive passée devant l'écran.</p> <p>SDDEC : fatigue oculaire, mal de dos.</p> <p>SDP : fatigue liée à l'utilisation prolongée des ordinateurs.</p> | | <p>AFG : choisir des polices de caractères plus grandes.</p> <p>CDOC : pauses régulières.</p> | <p>AFG : modifier l'ergonomie de certains tableaux ou formulaires pour obtenir une meilleure lisibilité.</p> <p>CDOC : écrans affichant de plus gros caractères.</p> <p>SDDEC : positionner les écrans par rapport à la morphologie.</p> | <p>Rappel de la charte courriel annexe n° 8</p> <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur</p> <p>Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur</p> |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | <p>SLL : problème de chauffage, de climatisation</p> <p>SDADV : trop froid en hiver.</p> <p>SDDEC : froid + passage d'air aux fenêtres coulissantes mal jointées, gestion de la climatisation, problème thermique sur une aile côté petit champs (isolation).</p> <p>SDP : manque d'isolation thermique des bureaux 1102 et 1104 car situés au dessus du quai de déchargement.</p> | | | | <p>Pour le BFS :</p> <p>Signalement au BFSVP 31 31 Après signalement, intervention du BFS pour sonde de température du bureau concerné et information sur l'usage du thermostat si nécessaire</p> <p>Une campagne va être menée pour l'explication du mode d'emploi des thermostats et une signalétique, pour ceux qui sont dans les placards.</p> <p>Consignes de la médecine de prévention en annexe n° 5 en attente</p> |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | <p>SDADV : très peu ou pas de formation sur la sécurité au travail.</p> | | | | <p>Réflexion globale dans le cadre d'un groupe de travail issu du CHSCT Ministériel</p> <p>Offre de formation générales et spécifiques sur FORMACTION</p> <p>Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation.</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations</p> |

| DIRECTION GENERALE DES MEDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES BONS ENFANTS | | | AFG : affaires financières et générales CDOC : centre de documentation SLL : service du livre et de la lecture | | SDADV : sous direction de l'audiovisuel SDDEC : sous direction développement de l'économie culturelle SDP : sous direction de la presse écrite et métiers informations | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|--|-----------|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | Pour l'ensemble de la direction médecine de prévention informée : rythme du travail soutenu - traitement des urgences - charge de travail – alourdissement des missions, commandes et réduction des effectifs – réunions nombreuses et longues – ordre de mission permanent | | | | Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMATION Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | SDADV : travail en soirée. CDOC : au niveau du sous sol, les portables ne passent pas et nous ne savons pas utiliser les téléphones à proximité. | | SDADV : PCS prévenu. CDOC : dès qu'une personne descend au sous sol, le service est prévenu et un contrôle se fait au bout d'1/2 heure. | | Après 20H signaler sa présence au PC Sécurité Bons Enfants Téléphone 18 18 L'ensemble des consignes de sécurité ont été affichées dans les circulations et dans les bureaux. http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | Médecine de prévention informée – suivi : consommation de tabac et tabagisme passif | | | | Note sur le tabagisme en annexe n° 10 Campagne d'affichage de pictogramme à prévoir Groupe de travail en cours sur les addictions |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | AFG : il conviendrait d'identifier un autre type de risque pour ce problème. Des mauvaises réceptions peuvent engendrer une amplification des champs. SDDEC : décharge d'électricité statique aux poignées métalliques des portes. SDP : exposition prolongée aux champs des ordinateurs. | | AFG : poignées de portes recouvertes de tissu ou de matière plastique. | AFG : recouvrir d'une matière isolante les poignées de portes afin d'éviter le phénomène d'électricité statique. | Pour le BFS : Campagne de mesures réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Pas de nouvelles antennes installées Pour les décharges statiques des poignées de porte des bureaux : possibilité d'appliquer de la résine sur la poignée de porte (sur demande spécifique de l'agent auprès du BFSVP 3131). http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons_enfants.pdf |

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|---|---|--|--|---|
| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 1 | BRH : revêtement du sol, glissant ; moquettes mal fixées, humidité dans les zones de distributeurs d'eau. | | BRH : goulottes ; panneaux de signalisation | BRH : pose de moquette y compirs au niveau des ascenseurs | Pour le BFS : Signallement au BFSVP 31 31 pour l'humidité au sol Campagne de recloutage tapis Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers sont équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 1 | SDESRA : risques élevés et fréquents : configuration du poste de travail inadapté (méconnaissance) ; écrans trop petits générant fatigue visuel et maux de dos BIET : éblouissement dû à la réverbération de la façade opposée | | | BIET : mettre des stores | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION Pour le SDESRA : Transmettre pour analyse d'ici la semaine 51 au SDSA et l'ADJ/SDSI une fiche précisant l'expression du besoin en termes d'écran et les difficultés de configuration des postes rencontrées. A titre de rappel, un poste standard comprend un écran de 19 pouces. Pour le BFS : pose de stores après visite de la médecine de prévention |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | SDESRA : médecine de prévention informée : nombres de réunions – pics d'activité – évolution organisation du travail – communication insuffisante – relations avec les OS, interface entre les écoles et le sg BIET : médecine de prévention informée ; logiciels défaillants (libre office), pertes récurrentes des dossiers pendant leur élaboration; absence de logiciel adapté aux activités spécifiques BRH : médecine de prévention informée : dysfonctionnement du réseau – déficience des outils bureautiques open office (calc surtout) ; pannes fréquentes imprimantes et copieurs ; non respect des procédures ; missions floues ; arrivée de nouveau outil ; période de surchage SRHBAJ : l'utilisation de logiciels libres chronophage avec une perte de nombreuses heures de travail au détriment du travail de fond, multiplicité des envois et réception de courriels ; comme sources de stress un manque de secrétariat comme aide à l'organisation ; limitation des fournitures ; interrogations sur la limite des compétences du BAJ ; obligation de résultat par rapport au temps impartie pour le traitement du dossier | | BIET : travail à la maison sur des applications stables BRH : groupes de travail sur processus RH | BIET : mettre en place des applications stables sur le lieu de travail ; informer les agents des actions de correction sur cette suite ; répondre aux souhaits d'excellence des agents pour leur travail BRH : meilleure répartition du travail dans l'année (mieux étaler les CAP) ; ne pas déroger aux procédures fixées ; porter attention et agir en amont sur des situations. SRHBAJ : changement de logiciel ; organisation d'une réunion avec le sous-direction des affaires financières et générales ; clarification du rôle du pôle de secrétariat vis à vis du BAJ | Aplication de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMATION Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants Problématiques SI rencontrées par les BIET, BRH et BAJ : Etat des actions à mener : Action n°1 : Recensement par agent des difficultés rencontrées (suite bureautique notamment Calc, imprimantes,...) à transmettre au SDSA et à l'ADJ/SDSI semaine (S) 48 - (Contacter l'ADJ/SDSI pour le modèle de réponse (Fiche type)) Action n°2 : Examen des difficultés rencontrées et détermination des mesures correctrices à porter (SDSI). Action n°3 : Réunion DGPAT-SDSI en S 51 pour la mise en œuvre des mesures correctrices. |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|--|
| | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | |
| | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 2 | BRH : nuisances sonores (discussions – ascenseur – photocopieurs – système de ventilation – extérieur) BIET : bruit permanent de la soufflerie (reprise d'air) | | BRH : tapis dans les couloirs | BRH : respect mutuel entre les agents de différents services ; travailler porte et fenêtres fermées et mise en place de tapis devant les ascenseurs (voir risque 1) BIET : installer un interrupteur pour la couper – mise en place de pièges à sons | Pour le BFS : Des tapis sont installés dans les espaces de circulation S'agissant du bruit permanent de la soufflerie, le signaler au BFSVP 3131 pour intervention d'un technicien |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | BIET : médecine de prévention informée : ergonomie du poste de travail et bureau à revoir - le sol du bureau n'est pas plan – travail difficile sur écran (vision) - plan de travail non réglable – SRHBAJ : migraines, maux de dos, fatigue visuelle et générale BPBP : travail permanent sur écran ; douleurs dorsales constatées ; fatigue visuelle, baisse de l'acuité de la vision ; table de travail non adaptée en hauteur pour position de frappe au clavier optimale et manipulation souris ; écran trop petit pour travail quotidien sur tableur MDS : | | BPBP : pauses régulières pour éviter un travail sur écran trop prolongé | DCOM : fauteuil adapté SRHBAJ : logiciel de décontraction musculaire + créations d'espaces de détente avec fauteuil BPBP : installation de tiroirs à clavier sous poste de travail ; installation de double écran MDS : passage du médecin de prévention dans les bureaux pour conseil aux utilisateurs et rappel général des règles d'utilisation des ordinateurs | Médecine de prévention : analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION BPBP : Transmettre pour analyse d'ici la semaine 51 au SDSI et l'ADJ/SDSI une fiche précisant l'expression du besoin en termes d'écran. BFS : achat de mobilier adapté après préconisations de la médecine de prévention |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | BIET : hygrométrie extrêmement faible (peau et gorge sèche) | | BIET : ouvrir la fenêtre quand le temps le permet | BIET : intervention sur la centrale de traitement d'air (cta) | Visite de la médecine de prévention. L'hygrométrie n'est pas régulée dans le bâtiment mais uniquement la température. Ouverture des fenêtres plusieurs fois par jour. |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 2 | Médecine de prévention informée Consommation de tabac et tabagisme passif | | | | Note sur le tabagisme en <u>annexe n° 10</u> Campagne d'affichage de pictogramme à prévoir Groupe de travail en cours sur les addictions |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | SDA : bureau 2031 l'arrêt de porte est défectueux BCPI : goulotte en plastique et fils électriques traversant un bureau au sol (3 031) BCPII : marches entre les demi-niveaux à l'étage ; goulotte en plastique et fils électriques traversant un bureau au sol (3004) BPGE : câbles d'alimentation au sol + clous de fixation moquette couloirs DSIP : marches dans le bâtiment ; bureau 6096 étroit et encombré ; goulottes électriques en travers de la pièce BIET : problème le tapis ne rejoint pas le mur ou qui laisse un petit écart (risque de chute le pied se prenant plus facilement dedans) couloirs et réunions BPMH : goulotte en plastique et fils électriques traversant un bureau au sol ; marches entre les demi-niveaux à l'étage SRHBAJ : escalier central glissant BPBP : présence de fils sans goulotte pièce 2082 | 3 031 3 004 | SDA : signalétique MDS : fils électriques sur le passage protégés par des goulottes. | BCPII : mise en place de bandes antidérapantes sur les marches et contremarches ; faire courir les fils le long des murs. BEPGE : mise sous gaine/rallonge BPMH : faire courir les fils le long des murs SRHBAJ : meilleure intégration de la signalétique pour les baguettes des escaliers | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 3131 pour toutes les demandes A l'issue de cette demande globale, visiste d'un agent du BFS sur place pour analyse complète des besoins Intervention d'un technicien pour pose de goulottes Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers ont été équipés de barres antidérapantes et clous podotactile en 2014, d'autres le seront en 2015 |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | SDA : escabeau de 3 marches BCPII : rayonnages en hauteur de la salle de documentation accès difficile pour le personnel MDS : pour accès aux dossiers rangés en haut des placards | | MDS : 1 pied d'éléphant mis à disposition | BCPII : souhait d'un escabeau sécurisé pour la salle de documentation commune | Visite de la médecine de prévention Puis, pour le BFS, selon préconisations aménagement et/ou achat de matériel |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|---|--|---|---|--|--|--|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS | | |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | <p>SDAQCCV : archivage fréquent, déplacement de poids</p> <p>BCPII : transport du courrier</p> <p>SDESRA : campagne d'archivage programmée – manipulation énorme cartons, déplacement de poids (manque de formation gestes et postures)</p> <p>BPMH : transport du courrier</p> <p>MDS : déplacements fréquents en réunion les bras chargés de dossiers.</p> | | SDA : stage gestes et postures | <p>BCPII - BPMH : rétablir le transport du courrier par le service du courrier ; disposer de chariots sécurisés au moins un par étage</p> <p>MDS : sacs et aide par collègues</p> | <p>Visite de la médecine de prévention</p> <p>Pour le BFS : faire une demande au BFSVP 3131 pour tout besoin de manutention</p> <p><u>Formation gestes et postures en manutention sur site.</u> Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation.</p> | | |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 3 | SDA : chariot de bibliothèque inadéquat pour le transport d'archives | | | SDA : prévoir du personnel BFS pour déplacement de charges lourdes | <p>Pour le BFS : faire une demande au BFSVP 3131 pour tout besoin de manutention</p> <p>Achat de matériel adapté après préconisations de la médecine de prévention</p> | | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | <p>SDAQCCV : risques normaux en cas de missions extérieures (utilisation des transports en commun parisiens-sncf-moyens de circulations routières)</p> <p>BCPII : quelques déplacements en automobile missions et pour rejoindre le RER</p> <p>BIET : déplacement professionnels tous véhicules</p> <p>BRH : peu de déplacements en mission</p> <p>SDESRA : utilisation des transports en commun et pour certains trajets très longs</p> <p>BPMH : déplacements en automobile</p> <p>BPBP : déplacement intra-muros réguliers ; déplacements occasionnels en région – aucun accident recensé</p> | | BRH : mise en place de voies cyclables pour les déplacements à vélo | <p>BRH : afin de mieux sécuriser les piétons à cause du carrefour st honoré et croix des petits champs possibilité pour certains d'utiliser la sortie arrière (montesquieu) ;</p> | <p>Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH.</p> <p>Utilisation de la télé-conférence(audio-visio)</p> <p>Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire</p> | | |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | <p>SDA : bureau secrétariat : encombrement par l'arrivée de documents volumineux</p> <p>BCPI : encombrement dans un bureau (3 postes de travail)</p> <p>BCPII : porte en verre effondrée du bureau 3038 (6 mois d'attente pour la réparation)</p> <p>BIET : entreposage sur le dessus des armoires 5angle BE et PC)</p> <p>BRH : cas d'objets entreposés en hauteur sur les armoires</p> <p>SDESRA : présence d'armoires dans le couloir et stockage en hauteur très fréquent</p> <p>BPMH : agents appelés à utiliser le compactus des archives du 4ème sous-sol ; plus de place dans les armoires donc stockage en hauteur (risque chutes de cartons)</p> | | | <p>BCPI : réorganisation des postes de travail</p> <p>BPGE : rangement</p> <p>BIET : tout retirer</p> <p>BRH : ranger les bureaux ; disposer de plus de placard ; ne rien entreposer dans le bureau 2081</p> | | | |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | BRH : utilisation peu fréquente (agrafeuse électrique) | | | BRH : maîtrise de l'utilisation de l'agrafeuse électrique | | | |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|-----------|--|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier</p> <p>BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgtaire et performance DCOM : département de la communication</p> <p>DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail</p> | | | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | <p>SDA : bruit lié à la climatisation</p> <p>SDMHEP : impossibilité de rester sur les postes de travail avec la fenêtre ouverte</p> <p>BCPII : nuisance en cas d'ouverture des baies sur la rue St Honoré</p> <p>DSIP : bruit de la climatisation et des PC ajoutés</p> <p>BIET : nuisances sonores (circulation, multi-copieurs dans les circulations) et isolement extrêmement faible entre les bureaux</p> <p>SDESRA : nuisance lors des travaux effectués dans la rue + transport de fonds Banque de France</p> <p>BPMH : nuisance sonore importante en cas d'ouverture des baies sur la rue St Honoré</p> <p>SRHBAJ : travaux extérieur sur la ure et copieur bruyants</p> <p>BPBP : bruits fréquents ; outre bruits de fons liés à l'environnement (climatisation, stations de travail, travaux extérieurs), bruits liés à l'utilisation des machines à boisson</p> <p>MDS : le secrétariat occupé par 3 personnes est par nature un lieu de passage et qui donne sur un couloir lui-même très passant</p> | | <p>BPBP : travail porte fermée à proximité de la machine à café</p> <p>MDS : fermer la porte</p> | <p>SDMHEP : double vitrage</p> <p>BIET : isolation des parois à refaire</p> <p>SRHBAJ : meilleure isolation des copieurs couloirs</p> <p>BPBP : isolation des machines ?</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour mesurer le niveau sonore</p> <p>Pour le BFS et pour la climatisation bruyante, signalement au BFSVP pour intervention technique</p> |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | <p>SDESRA : travaux de classement et d'archivage conduisent à manipuler de vieux dossiers (datant de 20 ans) ce qui conduit les agents à être en contact avec de la poussière irritante</p> | | | | <p>Visite de la médecine de prévention.</p> <p>Campagne de dépoussierage spécifique à envisager.</p> |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | <p>BRH : le système sonore n'est pas adapté pour les malentendants ; risque feu de poubelle avec mégots de cigarettes</p> | | | <p>BRH : mis en place d'un système d'alarme incendie lumineux pour les malentendants ; respect de l'interdiction de fumer dans les bureaux et sur les balcons</p> <p>BPGE : rangement</p> | <p>Pour le BFS : les personnes malentendantes doivent être, en cas d'évacuations, prises en charge par le personnel désigné (guides et serre-files). Installation de manière spécifique de flashes visuels d'alarme. S'agissant du risque de feu de poubelle avec mégots de cigarettes, rappel qu'il est interdit de fumer dans le bâtiment, le lieu réservé aux fumeurs étant le jardin.</p> |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | <p>SDAQCCV : présence de multiprises et fils électriques visibles inesthétiques</p> <p>DSIP : prises murales pour les bureaux se situant au centre de la pièce</p> <p>BIET : présence multiprises sous les tables, pelotes de fils</p> <p>SDESRA : présences de multiprises et de fils électriques visibles ; insuffisance de prises ou mauvaise dispositions ; utilisation bouilloire, cafetière, et chauffage d'appoint</p> <p>SRHBAJ : prise arrachée et amas de fils</p> <p>MDS : fils et multiprises nombreux dans les bureaux</p> | | <p>BIET : protection de l'accès par la présence de caissons roulants</p> <p>SDESRA : appareils électriques débranchés la nuit</p> <p>MDS : ne pas toucher les prises, multiprises et fils</p> | <p>BIET : installer des vrais passages de fils et mettre des longueurs de fils adaptées dans des plinthes électriques</p> <p>SRHBAJ : remise en goulotte des bureaux</p> | <p>Pour le BFS :</p> <p>Après signalement auprès du BFSVP, visite d'un agent du BFS pour analyse de la situation</p> <p>Sensibilisation auprès des agents</p> <p>- que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131</p> <p>- sur les surcharges des prises électriques</p> <p>- de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...)</p> |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|---|-----------|--|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | <p>SDA : éclairage fort des plafonniers</p> <p>SDAQCCV : éclairage inadapté</p> <p>BCPII : parfois trop d'éclairage</p> <p>DSIP : éclairage non adapté aux personnes, trop puissant</p> <p>BRH : les plafonniers ne sont pas contrôlables (allumage et extinction à heures fixes)</p> <p>SDESRA : le 3ème étage est assez sombre et les éclairages sur les tables de travail ne sont pas toujours adaptés ; éclairage inadapté (migraine ophtalmique)</p> <p>MDS : un agent très gêné par les néons et la réverbération de la lumière extérieure</p> | | <p>BCPI : conseils donnés aux agents de faire débrancher les luminaires à l'entrée des bureaux si nécessaire et comme proposé par le BFS</p> <p>BRH : lampe de bureau</p> <p>BPBP : éclairage permanent générant fatigue oculaire ; fenêtres sales bureau 2 082 entraînant visibilité réduite</p> | <p>SDA : stores aux fenêtres, interrupteur sur plafonniers</p> <p>BRH : pose de stores aux fenêtres orientées vers le soleil ; remplacement de l'éclairage néon mal adapté</p> <p>MDS : équiper d'une lampe de bureau, poser des stores ou à défaut des filtres dsicrets sur les vitres</p> | <p>Préconisations de la médecine de prévention Annexe 4</p> <p>Pour le BFS intervention après visite de la médecine de prévention</p> |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | <p>BPMH : fatigue des yeux, maux de tête</p> <p>DSIP : travail continu sur écran ; fauteuil non adapté à la station prolongée devant l'écran ; les troubles musculo-squelettiques ne sont pas pris en compte bureau 6096 inadapté (TMS avérés)</p> <p>BPGE : fatigue oculaire, fatigue corporelle</p> <p>BCPII : fatigue visuelle, syndrome oeil sec, TMS ayant nécessité séances de kiné</p> <p>BCPI : fatigue visuelle</p> <p>SDAQCCV : usage fréquent, permanent, en continu sur écran</p> | | <p>BGPE : stages gestes et postures</p> | <p>BGPE : mobilier plus ergonomique</p> <p>BCPII : formation à la prévention : position, filtres de l'écran, fauteuil. Demandes de coussinet ergonomique pour poignet.</p> <p>BCPI : écran non adapté à changer</p> <p>SDA : outils pour régler la bonne hauteur de l'écran</p> <p>SRHBAJ : revoir l'étanchéité des fenêtres</p> | <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur</p> <p>Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION</p> |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | <p>SDA : près des fenêtres, il fait froid ; problèmes de climatisation dans les petites salles de réunion sans fenêtre</p> <p>SDAQCCV : la climatisation et le chauffage ne sont pas tjrs correctement réglés et peuvent provoquer des gênes respiratoires chez certains agents.</p> <p>SDMHEP : système d'aération en circuit fermé ; changement des filtres plus fréquents</p> <p>BCPII : syndrome oeil sec, difficultés ORL</p> <p>DSIP : très mauvaise installation de la climatisation ; fuite d'eau dans le bureau 6096 et 6102</p> <p>BRH : ressenti thermique variable dans un même bureau</p> <p>SDESRA : la climatisation et le chauffage ne sont pas correctement réglés et peuvent provoquer des gênes respiratoires chez certains agents</p> <p>BPMH : problème de régulation de l'ambiance thermique ; stores incomplets sur rue st honoré</p> <p>SRHBAJ : mauvaise isolation des fenêtres (froid comme chaud)</p> <p>BPBP : fuite ponctuelle constatée du climatiseur (bureau 2 078)</p> | 2 078 | <p>BRH : climatisation ; chauffage</p> | <p>SDA : gestion et réglage soufflerie, climatisation et chauffage dans les bureaux</p> <p>BCPI : déplacement de l'orientation de la gaine de sortie d'air pour éviter le courant d'air directement sur les agents</p> <p>BCPII : déplacer thermostat situé dans les placards ; vérification du système de climatisation</p> <p>BPGE : maintenance de la climatisation</p> <p>BRH : accord pour trouver une ambiance climatique dans un même bureau</p> <p>SDESRA : demander au BFS une intervention afin de conseiller les agents</p> <p>DCOM : chauffage d'appoint et parka de service</p> <p>BPMH : compléter les stores sur la rue st honoré</p> <p>SRHBAJ : revoir l'étanchéité des fenêtres</p> <p>BPBP : installation chauffage complémentaire dans bureau 2 078</p> <p>MDS : information sur l'utilisation des thermostats dans les bureaux et sur les modalités de vérification des installations</p> | <p>Pour le BFS :</p> <p>Signalement au BFSVP 31 31</p> <p>Après signalement, intervention du BFS pour sonde de température du bureau concerné et information sur l'usage du thermostat si nécessaire</p> <p>Une campagne va être menée pour l'explication du mode d'emploi des thermostats et une signalétique, pour ceux qui sont dans les placards.</p> <p>Consignes de la médecine de prévention en annexe n° 5 en attente</p> <p>Renouvellement d'air neuf de 30m3 par heure et par personne.</p> <p>Campagne semestrielle de remplacement des filtres dans les bureaux.</p> <p>Concernant le bureau 2078 défaut de conception sur la récupération des eaux de condensation. Travaux de remise en conformité fait le 25/07/14.</p> |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | | | | | |
|---|---|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPi : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPiI : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | SDA : distributeur de savon et d'essuie main souvent en panne ; réfrigérateur pour stocker les repas du déjeuner SDAQCCV : les portes des sanitaires sont sales ; la suppression des poubelles conduit les agents à stocker des déchets dans les bureaux ; nettoyage des postes de travail ; aération archivage fréquent déplacement de poussières BCPiI : odeurs au 4ème sous-sol (archives) BPGE : rouleaux d'essuie-mains tissus parfois sales et distendus DSIP : l'aspirateur n'est pas passé régulièrement, le sol très rarement lavé. SDESRA : les portes des sanitaires sont sales, poubelles non vidées, nettoyage des sanitaires et poste de travail BPMH : odeurs au 4ème sous-sol (archives) SRHBAJ : nouveau système de tri non convaincant pour les autres déchets que le papier (ex : mouchoirs en papier) ; archivage fréquent déplacement de poussières BIET : les carreaux sont sales BPBP : propreté des sols dans les bureaux laissant à désirer du fait d'un entretien superficiel et limité aux parties passantes des bureaux ; dépoussiérage des surfaces de travail trop épisodique ; propreté des toilettes pouvant laisser à désirer MDS : deux personnes incommodées par l'état des sanitaires | | | SDA : ménage spécial et plus régulier dans les zones de stockage (armoire bibliothèques) BCPiI : sols à nettoyer sur toute la surface : meubles, téléphone à désinfecter régulièrement, poignée de porte BCPiI : passage plus fréquent wc pour changer les serviettes (wc proche des lieux de réunions) ; intervenir sur les problèmes de réseaux au 4ème sous-sol Toilettes : distributeur d'essuie-main en papier et lavage des sols plus fréquent BRH : améliorer le ménage fait dans les bureaux et doter les bureaux d'une corbeille papier par agent et vider plus souvent les poubelles collectives ; doter à nouveau les bureaux d'une poubelle pour les déchets autres que le papier, vérifier et remplir les distributeurs de produit et nettoyer la lunette des toilettes, augmenter la fréquence des visites des inspecteurs hygiène et sécurité. BPMH : intervenir sur les problèmes de réseaux au 4ème sous-sol SRHBAJ : changer plus fréquemment les filtres de la climatisation + ajouter une poubelle tous déchets par bureau MDS : améliorer le nettoyage des toilettes et le nettoyage des filtres de climatisation dans les bureaux | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements. Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Odeur du 4ème Sous-sol liée à la présence de la fosse de relevage des eaux usées. Installation d'un extracteur d'air et mise en place de tapis caoutchouc. Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisation |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | | BPBP : passages des entreprises extérieures rarement annoncée à l'avance | | | BPBP : prévenir en cas d'intervention pour organiser le travail si besoin | Pour le BFS : communication systématique à faire par un flash info lors des interventions des prestataires |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | SDA : formation de 1er secours, incendie et utilisation du défibrillateur BRH : risque lié à la méconnaissance des principes juridiques et des applications pratiques SDESRA : insuffisance d'information sur les sujets SST et gestes de prévention BPMH : absence de formation de 1er secours | | | SDA : formation BRH : améliorer l'information relative aux formations existantes ; systématiser ces formations pour les agents arrivant en poste ; prévoir un kit d'information pour tout nouvel arrivant ; évoquer les consignes de sécurité lors des journées d'accueil BPMH : il appartient aux agents doivent s'inscrire aux formations proposées MDS : formations évoquées : règles ou conseils CHSCT dans le bâtiment ; geste et posture ; évacuation | Pour le BFS : information faite auprès des guides et serre files, chargés de l'évacuation en cas d'incendie (nouvelle campagne de désignation des guides et serre-files en cours) Le défibrillateur est utilisé par les agents du PCS. Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formation Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS .demande à faire sur formation. |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgétaire et performance DCOM : département de la communication | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | <p>BCPII : médecine de prévention informée</p> <p>DCOM : pas assez d'effectifs</p> <p>DSIP : bureau de projet : postes de travail élevés dans le bureau</p> <p>BCPI : médecine de prévention informée</p> <p>SDA : donner un vrai pouvoir à la médecine de prévention et au responsable du dialogue social sur les autorités hiérarchiques pour dialoguer</p> <p>BPBP : stress limité, lié à des pics d'activités ; réunions tardives pncuelles ; outils bureautiques non adaptés pour travail permanent sur documents financiers (absence de versions homogènes en interne ; logiciels non adaptés pour travail avec tiers extérieur au ministère)</p> <p>MDS : charge de travail importante, sollicitations nombreuses, palette large des sujets traités, forte réactivité attendue, rôle de médiation et de prévention des conflits inhérent aux missions.</p> | | MDS : débriefing après séances | BPBP : homogénéisation des outils bureautiques au sein de l'équipe MDS : anticipation, préparation, formation médiation souhaitable ainsi que hiérarchisation des priorités. | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> <p>Problématiques SI rencontrées par la BPBP : Etat des actions à mener : Action n°1 : Recensement par agent des difficultés rencontrées (suite bureautique notamment Calc, imprimantes,...) à transmettre au SDSI et à l'ADJ/SDSI semaine (S) 48 - (Contacter l'ADJ/SDSI pour le modèle de réponse (Fiche type)) ; Action n°2 : Examen des difficultés rencontrées et détermination des mesures correctrices à porter (SDSI) ; Action n°3 : Réunion DGPAT-SDSI en S 51 pour la mise en œuvre des mesures correctrices.</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | <p>SDA : travail en sous-sol</p> <p>SDESRA : certains agents restent tard le soir pour travailler et peuvent se retrouver en situation de travailleurs isolés</p> | | SDA : travail en cave dépendant du PCS et téléphone | SDA : en cas d'absence, information de l'agent de la procédure | <p>Après 20H signaler sa présence au PCSécurité Bons Enfants Téléphone 18 18 L'ensemble des consignes de sécurité seront affichées dans les circulations et dans les bureaux</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_20</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 3 | <p>SDESRA : des contaminations ont lieu en période d'épidémie de grippe. Quelles sont les consignes en cas de grippe ?</p> <p>BPBP : climatisation asséchant l'air, risque de sécheresse oculaire ; changement des filtres climatiseur non constaté régulièrement</p> | | BRH : affiche | <p>BRH : ouvrir les fenêtres pour aérer les bureaux ; préconiser le port d'un masque de protection en cas d'affection contagieuse ; rappeler les réflexes de prévention (lavage des mains, etc...)</p> <p>BCPI : nécessité de nettoyage régulier du système de circulation d'air</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour sonde air ou BFS ? Périodicité des changements des filtres</p> |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | <p>Médecine de prévention informée Consommation de tabac et tabagisme passif</p> | | | MDS : un lieu pour fumeur à cibler (localisé derrière la cour) et rappel de la réglementation | <p>Note sur le tabagisme en annexe n° 10 Campagne d'affichage de pictogramme à prévoir Groupe de travail en cours sur les addictions</p> |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINE BONS ENFANTS | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|-----------|--|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | BRH : bureau ressources humaines BIET : bureau ingénierie expertise statuaire BPGE : bureau protection gestion espaces BCPI : bureau conservation patrimoine immobilier | | BCPII : bureau conservation patrimoine immobilier instrumental BPMH : bureau protection monuments historiques BPBP : bureau programmation budgtaire et performance DCOM : département de la communication | DSIP : département systèmes information patrimoniaux MDS : mission dialogue social SDMHEP : sous direction monuments historiques espaces protégés SRHBAJ : bureau des affaires juridiques | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | BRH : visiteurs extérieurs qui se promènent seuls dans le bâtiment ; risques de vol dans les bureaux SDESRA : non identifcaiton des personnes extérieures du MCC SRHBAJ : possibilité vols de portefeuilles et effets personnels les années précédentes BRH : risque lié à la présence de documents confidentiels dans les poubelles vidées par le personnel de ménage BPBP : vols constatés régulièrement (2 fois à l'intérieur du bureau, plusieurs occurrence au sein de la sous-direction) | | | SRHBAJ : demande de caméras de surveillance dans les couloirs pour prévenir les vols. BRH : utiliser la broyeuse pour détruire les documents confidentiels avant de les jeter | Pour le BFS : - si constat de vol le signaler au BFSVP 3131 - les documents confidentiels doivent être déchirés avant d'être déposés dans la poubelle. Le port du badge visible est obligatoire dans le bâtiment. Projet de règlement de visite en cours de finalisation. |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | BCPII : phénomènes de décharges électrostatiques sur les poignées des bureaux BPMH : phénomènes de décharges électrostatiques sur les poignées des bureaux DSIP : antennes de téléphonie mobile dans le bâtiment en face à environ 50m BCPI : phénomène de décharges électrostatiques sur les poignées des bureaux SDA : décharges électrostatiques sur les poignées des bureaux BPBP : poignées de porte MDS : électricité statique sur les poignées de porte des bureaux et des placards | | | BCPI : recouvrir les poignées de porte pour les isoler MDS : renforcer les produits isolants sur les poignées. | Campagne de mesures réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Pas de nouvelles antennes installées Pour les décharges statiques des poignées de porte des bureaux : possibilité d'appliquer de la résine sur la poignée de porte (sur demande spécifique de l'agent auprès du BFSVP 3131 http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons_enfants.p |

15/01/15

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|---|--|--|--|
| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale | | DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention | | PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFJ : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales | | SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS | | |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 1 | SCPCIdir : fils électriques rampants, prises arrachées SCPCImpdoc : tapis couloir usé et mal fixé, goulottes en relief sur le sol (6023) ; 2 goulottes en relief et mal fixées (7008) | | | SCPCIdir : pose de 5 goulottes + replâtrage devant fenêtre SCPCIdpn : pose de tapis sur l'escalier menant à la mezzanine du 7ème étage SCPCImpdoc : réserves niveau -2 : pied d'éléphant pour prendre des boîtes d'archives (à relier au point 20) | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 pour pose et vérification des goulottes, réparer les prises Campagne de recloutage tapis Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers sont équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles | | |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | MAsafig : les personnels ont très régulièrement à effectuer des tâches de magasinage ; la pénibilité de la tâche est accentuée par un manque certain d'effectifs qui amène à la manipulation de charges d'autant plus importantes. | | | MAsafig : mise en place d'équipement de sécurité adéquat, formation du personnel ; renforcement des effectifs ; visite médicale annuelle. | Pour le BFS : Demande à faire au préalable au BFSVP 3131 pour toute manutention à compléter par la médecine de prévention Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. | | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 1 | MP : pas assez de temps pour les déplacements (pause déjeuner) ; multisites. | | | MP : temporisation nécessaire. | Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH. Utilisation de la télé-conférence(audio-visio) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 1 | Contact RH : trop de bruit extérieur et intérieur (passage, tel etc...). | | | Contact RH : isolation du bruit et protection par insonorisation, demande de stores | Constact RH Visite médecine de prévention et BFS pour étude d'aménagement de poste | | |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 1 | SCPCIdir : surcharges sur prises (risque d'incendie) Constat : de nombreuses mutiprises et de radiateurs sauvages dans les bureaux | | | | Pour le BFS : Sensibilisation auprès des agents - que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131 - sur les surcharges des prises électriques - de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...) | | |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 1 | DRH DIR : prioritaire | | | SCPCIdpn : urgent problèmes de migraines ophtalmiques (6027,7001,7002,7004,7005), luminosité trop importante, pose de rideaux intérieurs pour tous les bureaux. SRH DIR : lampes de bureaux mieux adaptées | Pour le BFS : Signalement auprès du BFSVP 31 31 Visite du BFS accompagné de la médecine de prévention afin d'évaluer les besoins en pose de stores (extérieurs) | | |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> | | | | |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 1 | <p>BP : veille du poste adapté au handicap visuel. BAT : les agents travaillent essentiellement sur écran. CRH : fatigue visuelle ; dessèchement des yeux ; migraines. SRH DIR : prioritaire</p> | | | <p>BP : adaptation des postes de travail avec mobilier adapté ; dédensification des bureaux car nombre de prises inférieures aux nombres d'agents d'où mauvais positionnement des écrans/fenêtres. BAT : surélever les écrans ; vérifier la luminosité ; analyse du poste de travail pour tous les agents. CRH : les écrans ne sont pas adaptés, il faut y mettre des filtres ou bien les régler. SRH DIR : rappeler les postures ergonomiques</p> | <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole (puis intervention du BFS si nécessaire) http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur</p> |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 1 | <p>CRH : le bureau est très froid en hiver ; l'air passe sous les fenêtres SRH DIR : prioritaire</p> | | | <p>CRH : il faut revoir l'isolation et surtout ce bureau. SCPCImpdoc : réglage de climatisation SRH DIR : revoir le système de climatisation</p> | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 Après signalement, intervention du BFS pour prise de température du bureau concerné et information sur l'usage du thermostat si nécessaire. Aménagement du poste de travail. Mise en place de scotch pour obturation.</p> |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 1 | <p>MP : manque d'hygiène dans les locaux (sauf parties encombrées)</p> | | | <p>SCPCI : nettoyage permanent, présence chien guide d'aveugle</p> | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé.</p> |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | <p>Médecine de prévention informée</p> <p>CRH : fatigue visuelle et physique importante ; épuisement ; adaptation aux nouvelles technologies, nouveaux micros ; adaptation aux missions demandées. BP : déploiements informatiques : le sdsi devrait prendre en compte l'attache des utilisateurs bien en amont pour que ça se passe dans les meilleures conditions (établir des fiches de postes sur les outils et besoins, tester les documents et tableurs. PSSP : accompagnement d'agents pouvant se montrer agressif ; risque d'épuisement professionnel et de stress du fait de la récurrence de la prise en charge de situations délicates et tendues ; l'accueil ne doit pas permettre à un agent extérieur qui souhaite accéder au service, d'entrer sans avoir obtenu l'accord préalable du service social. BASP : agents accueillis susceptibles de se montrer agressifs sur des sujets aussi sensibles que le logement ou qui tentent de faire valoir un droit à prestation auxquelles ils ne sont réglementairement pas éligibles. Pression due à la qualité variable des rapports sociaux, aux décisions relevant des suites données aux instances en réponse aux représentants du personnel dont l'impact en terme de charge de travail est insuffisamment ou mal appréhendé par les décideurs</p> | | <p>BP : auto-protection de l'unité de travail, resserrement de l'équipe. PSSP : appel de l'accueil lors de l'arrivée d'agents extérieurs qui souhaitent accéder au service. BASP : appel de l'accueil lors de l'arrivée d'agents extérieurs qui souhaitent accéder au service</p> | <p>CRH : renforcement effectif ; faire plus de pauses ; améliorer la communication dans le service ; diminution du bruit et valoriser le métier de conseiller auprès des RH de proximité et des gestionnaires des bureaux de gestion. BP : confiance de la hiérarchie dans la dynamique collective ; ne pas reconnaître tardivement l'implication des agents dans les chantiers de modernisation de la FP ; Quantifier les moyens, évaluer les missions ; écouter les utilisateurs d'outils spécifiques avant de lancer des déploiements informatiques ; reconnaître les effets des violences externes induites par les évolutions de la réglementation et des droits (violence verbale, écrites, chantage au suicide ...). RMF1 : risque lié à l'activité même de conseil en mobilité-carrière ; l'action corrective peut consister en l'accompagnement des agents du pôle en supervision (prise en charge par des psys et coachs). PSSP : dispositif de sécurité mis en place avec le BFS ; formation de prévention du risque d'épuisement professionnel et gestions des conflits. BASP : dispositif de sécurité mis en place avec le BFS, intérêt professionnel de disposer d'espaces de RDV dédiés qui permettraient de recevoir les agents en demande dans des conditions d'accueil et de confidentialité plus décentes et à suivre une formation gestion des conflits.</p> | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMACTION Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants Problématiques SI : Un audit sur les difficultés SI rencontrées par le SRH sera conduit par la SDSI le 17/11/2014.</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale | DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention | PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales | SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission | |
|-------------------------------------|--|-------------------|--|---|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 1 | BAT : le nettoyage est insuffisant | | | | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 1 | | | SCPCI : petites chaussettes sur la poignée de porte | SCPCIdeps : isoler les pieds de table et le caisson, revoir les installations bureaux | Pour le BFS : Campagne de mesures réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Pas de nouvelles antennes installées Pour les décharges statiques des poignées de porte des bureaux : possibilité d'appliquer de la résine sur la poignée de porte (sur demande spécifique de l'agent auprès du BFSVP 3131). Contacter le SDSI Rappel de la réglementation http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 2 | CRH : le tapis de l'entrée du bureau est gênant et le sol est glissant. | | | CRH : des protections du sol doivent être apportées ; les clous ponctuellement vérifiés et les sols doivent être protégés. | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 pour pose et vérification des goulottes, réparer les prises Campagne de recloutage tapis Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers sont équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 2 | BGAST : poids des dossiers en hauteur ; hauteur de rangement des dossiers administratifs trop haut ou trop bas. BAT : les bacs à courrier sont lourds et il faut les descendre tous les jours ; tâches répétitives et dans l'urgence (petits accidents comme coupures, heurts etc....). | | | BAT : 1 chariot est nécessaire pour les transports de bacs à courrier. | Visite de la médecine de prévention Pour le BFS : faire une demande au BFSVP 3131 pour tout besoin de manutention <u>Formation gestes et postures en manutention sur site.</u> Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 2 | SCPCIdeps : problèmes sur les poignées (fenêtres) beaucoup de manutention mécanique gestionnaire | | | SCPCIdeps : revoir les ouvertures des fenêtres | Pour le BFS : faire une demande au BFSVP 3131 pour tout besoin de manutention Achat de matériel adapté après préconisations de la médecine de prévention |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 2 | MP : piqûres et coupures. | | | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 2 | BAT : le bruit de la circulation dans la rue est très présent dès que les fenêtres sont ouvertes ; les passages de l'ensemble des agents au secrétariat mutualisé crée un fond sonore permanent. DSdrmf : passage et bruit dans le secrétariat. | | | BAT : la fermeture du secrétariat pendant 45 minutes à 1 heure pendant la pause déjeuner sera organisée ; il sera discuté de la possibilité de limiter l'accès de la pièce durant certaines plages horaires. BP : dédensification des bureaux ; ouverture d'espaces réservés à l'accueil du public ; isolation des murs des bureaux mitoyens avec les cages d'ascenseurs. | Visite de la médecine de prévention pour mesurer le niveau sonore Pour le BFS et pour le chauffage/climatisation bruyants, signalement au BFSVP pour intervention technique |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 2 | MP : non réglé sur les sites extérieurs | | | MP : containers DASRI. | à organiser avec la médecine de prévention, le BFS et les responsables des sites |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 2 | SGcm : installation électrique liée à la bureautique, risque de chute et dysfonctionnement matériel informatique. BGAST : fils courant sans protections ; utilisation de multiprises branchées sur des multiprises. SCPCImpdoc : fils électriques sur le sol ; prises mal fixées au mur | | | CRH : les fils électriques doivent être protégés, trop de fils sur et sous les bureaux BGAST : gainage des fils électriques ; calibrage de la tension électrique. | Pour le BFS : Après signalement auprès du BFSVP, visite d'un agent du BFS pour analyse de la situation Sensibilisation auprès des agents - que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131 - sur les surcharges des prises électriques - de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...) |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|---|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale | | DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdmfi : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention | PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales | SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 2 | CRH : il n'y a pas d'éclairage individuel hormis les lampes ; luminosité trop forte ou pas assez. BGAST : inadéquation des lux dans les bureaux. SCPCImpdoc : lumière néon impossible à éteindre sauf à retirer les ampoules laissant l'hiver le bureau dans une pénombre incompatible avec le travail sur écran | | | BGAST : changement des ampoules ; fourniture de lampes individuelles ; éclairage indirect. | Préconisations de la médecine de prévention Annexe 4 Pour le BFS intervention après visite de la médecine de prévention |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | DSM : beaucoup de travail sur ordinateur ; âge. BGAST : postes informatiques mal positionnés ; manque d'ergonomie des fauteuils poste de travail sur double écran (fatigue visuelle). BQC : le travail sur écran est inhérent à l'activité des centres de service Chorus MCI : travail courant sur ordinateur | | BQC : rappel de la nécessité de pauses régulières et des bonnes postures de travail | DSM : filtre écran (nouveaux écrans plus performants). BGAST : tapis de souris ergonomique ; fauteuils ergonomiques ; tables ou retours de bureaux. BQC : diversification des missions, utilisation de double écran pour renforcer le confort de travail | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | BGAST : maux de tête ; température non adaptée au travail (froid) ; courant d'air près des fenêtres ; dysfonctionnement régulier de la climatisation. DRMF : salles de formation température élevée en été et très froides en hiver. BAT : la climatisation est mal réglée et il n'y a pas de chauffage dans certains bureaux | | | BGAST : réglage individualisable de la climatisation. BAT : voir avec le BFS | Consignes de la médecine de prévention en <u>annexe n° 5 froid en attente</u> Une campagne va être menée pour l'explication du mode d'emploi des thermostats et une signalétique, pour ceux qui sont dans les placards. |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | BGAST : manque d'hygiène des toilettes (pas d'essuie-main propre, manque de savons pour les mains, murs moisiss, fuites, le lavabo du 5ème étage (eau brûlante) ; nettoyage des tables de bureau pas fait régulièrement, des sols insuffisant. PSSP : exposition possible d'agents pathogènes lors des entretiens au sein du service et accentuée lors des visites à domicile. BAT : le nettoyage est insuffisant | | | BGAST : programmation de campagne de nettoyage des sols, des claviers, des toilettes ; désinfection et dératissage ; trousse de premiers secours au secrétariat. PSSP : utilité professionnelle d'une formation gestion de conflits. BAT : un nettoyage plus rigoureux des toilettes et des bureaux, notamment le sol, la surface des bureaux et des appareils les poignées de porte | Présence de la médecine de prévention dans le bâtiment Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Pour le PPAS Le chef de service peut demander un accompagnement de supervision d'un professionnel. |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|---|-----------|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 2 | <p>Médecine de prévention informée</p> <p>MP : surcharge de travail ; gestion des urgences ; contact avec le public ; souffrance des autres.</p> <p>BGAST : multiplication des tâches et manque de cohérence entre les actions ; inadéquation des logiciels informatiques à la mission globale (suite open office) ; multiplication des applications et logiciels ; difficultés à absorber la charge de travail ; manque de clarté sur l'organisation et le partage du travail ; perte de motivation ; sentiment d'abandon ; trop de travail en urgence impliquant un manque de temps dans la transmission des savoirs, des consignes (stress) ; souffrance exprimés ; conflits récurrents ; nature de l'activité et rythmes stressants ; ambiance de travail bonne en raison de l'esprit convivial qui règne.</p> <p>BQC : reconnaissance insuffisante des fonctions financières.</p> <p>DSES : le bureau est exposé aux RPS pouvant être provoqués par des violences externes. Ces violences verbales s'expriment dans le cadre de l'exercice du dialogue social de la part des représentants syndicaux eux-mêmes, et résultent de plusieurs facteurs : 1 conception trop souvent violente du dialogue social (affrontement d'adversaires et non débat entre partenaires, 1 manque de temps consacré au cadrage des chantiers conduits (mandats exacts, objectifs, moyens, sur quoi peut-on céder ?) démotivation – usure ; violences des échanges qui tend à se banaliser ; le grand intérêt pour les dossiers gérés, la cohésion dans l'équipe et le soutien de l'encadrant direct minorent les effets de ces violences.</p> <p>RMF3 : violences verbales ; atteinte à la dignité des agents.</p> <p>BAT : répondre aux demandes dans un délais très courts et avec des résultats, nécessite une grande adaptabilité, un rendement efficace et de nouvelles commandes dans l'immédiat ; non reconnaissance du travail des ressources humaines (dossiers et thématiques épineux) ; nombre de tâches conséquentes : manque de concentration et détournement des agents de leurs missions de fond ; plus d'effectifs ; secrétariat mutualisé : conditions matérielles de travail éprouvantes, promiscuité quotidienne et multiplicité de demandes ; besoin d'une communication forte ; environnement travail souvent stressant à cause de la réactivité attendue (pression) ; bonne ambiance, esprit convivial</p> <p>SRH DIR : prioritaire</p> | | <p>BQC : formalisation et documentation des missions et contrôles effectués par les agents ; amélioration de la qualité gestion ; pérennisation de l'organisation financière ; création d'un échelon hiérarchique de proximité.</p> | <p>BGAST : procédure signalement des situations à risques de violences internes et externes ; charte du management (organisation des procédures) ; visibilité du calendrier de gestion ; meilleure planification des tâches et anticipation des changements ; définir offre de service ; amélioration des circuits pour une meilleure instruction des situations ; renforcement de la centralisation et analyse des demandes avant transmission ; extension du périmètre des chargés de mission ; phase d'adaptation des démarches des procédures ; communication sur les priorités, les enjeux ; formations (gestion du temps) ; organisation du temps de travail afin de mener un travail de fond et de vérification, développement et reconnaissance des missions ; accompagnement et prise en main (nouvelles procédures, nouveaux outils) ; isolation de certains bureaux ; passage à la GA Paye a remis en question l'activité des gestionnaires (facteur de stress) ; il faut laisser le temps à tous pour s'adapter aux nouvelles exigences du métier nouveau qui reste encore à découvrir ; l'accompagnement de la médecine de prévention est à développer dans les prochains mois</p> <p>BQC : organisation de formations et ateliers de travail (déjà mis en place ; adaptation des charges de travail en fonction des pics d'activité (déjà mis en place) ; renforcement du dialogue et de la communication (à poursuivre) ; nouvelle gouvernance interne (réunions de pôles), déjà mise en place) ; réunions de bureaux 4 à 5 fois par an.</p> <p>DSES : faire un rappel aux OS du nécessaire respect des agents et de l'objectif premier de nos échanges.</p> <p>BAT : priorisation des dossiers à améliorer ; retard pris dans les dossiers ; le calendrier doit être revu en amont ; missions nouvelles nécessitent un recrutement ; circuit courrier, échanges à clarifier ; formation gestion du temps ; allègements charge de travail à rechercher ; la définition de l'offre de service doit être faite avec mention des délais, moyens de traitement ; amélioration bilans travaux menés lors des réunions de bureaux mensuels.</p> <p>SRH DIR : consultation générale – audit sur l'organisation du travail et surcharge de travail - stress-</p> | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n° 12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple :</p> <p>1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> <p>Problématiques SI : Un audit sur les difficultés SI rencontrées par le SRH sera conduit par la SDSI le 17/11/2014.</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 2 | <p>MP : filtre d'un bureau changé.</p> <p>SGcm : risque lié à la climatisation ; pas de campagne de vaccination facultative (grippe).</p> | | <p>MP : gants, masques.</p> | <p>MP : filtres climatisation à changer.</p> <p>SGcm : campagne de vaccination facultative contre la grippe.</p> | <p>Renouvellement d'air de 30 m3 par heure et par agent. Campagne semestrielle de renouvellement des filtres.</p> |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 2 | <p>RMF 1 : situation d'agression extrême avec arme.</p> | | | <p>RMF 1 : violences physiques possibles de la part d'agents déséquilibrés ou fragilisés.</p> | <p>Pour le BFS : signalement au PCS 1818 afin qu'il puisse intervenir en cas d'agression</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--|-----------|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | <p>MAsafig : les chutes de plain pied sont extrêmement fréquents à la mission et s'expliquent par la présence de nombreux cartons dans les dépôts à même le sol et en empilement ; de même les opérations de traitement des fonds chez les opérateurs amènent à se déplacer dans des environnements encombrés, par exemple lors de déménagements.</p> <p>DRMH : chute dans l'escalier menant à la mezzanine (sol glissant) ; risque de chutes pour les stagiaires menant au sous-sol (salles de formation) richelieu.</p> <p>Sgcm : sol RDC glissant en cas de pluie et neige;</p> <p>DSM : 1 bureau équipé et l'autre à équiper (risque de chutes , fils électriques);</p> <p>BGAST : tapis des couloirs mal fixés, risques de chutes, fils électriques non protégés, exigüité des bureaux, manque d'espace de travail.</p> <p>MP : déplacement à pied avec le matériel pour les urgences à Valois et BE et/ou escaliers.</p> <p>BFS: concerne les coups : genou dans pied de table, tête dans chemins de câbles).</p> <p>DPM : attention aux tapis décollés</p> <p>CSG : allers/retours au cabinet du ministre(réunions sg/sga, plis à porter par les assistantes.</p> <p>MCI : tapis mal fixé au sol, dans le couloir</p> | | <p>DRMF : nez de marche avec anti-dérapant.</p> <p>BGAST : goulottes des fils électriques.</p> <p>MP : goulottes.</p> <p>BFS : EPI existants et consignes de sécurité existantes, balisages, utilisation des mains courantes (escaliers).</p> | <p>MAsafig : améliorerait des conditions de conservation des archives et désaturation des dépôts.</p> <p>BP : revêtement de sol moins glissant ; meilleure fixation du tapis dans les couloirs de circulation ; goulottes obligatoires dans tous les bureaux pour protection des fils électriques.</p> <p>DRMF : remplacer les nez de marche par des bandes rugueuses adhésives ; fixation des tapis ; mettre un tapis au niveau de la mezzanine.</p> <p>PSSP : mettre en place des goulottes afin de protéger le cablage électrique.</p> <p>BAT : fixer à nouveau les tapis du couloir ; mettre les fils électriques sous goulottes ; plaque métallique au sol au secrétariat mutualisé.</p> <p>BQC : amélioration des consignes de sécurité auprès des agents (formations adaptées).</p> <p>DSM : installer une goulotte supplémentaire .</p> <p>BGAST : gainage de tous les fils électriques, vérification régulières des fixations des tapis des couloirs.</p> <p>SAFIG : amélioration des consignes de sécurité auprès des agents (formations adaptés).</p> <p>BFS : améliorer les consignes de sécurité ; signalement des dangers par les utilisateurs auprès du 3131.</p> <p>CSG : vigilance (escaliers, sol glissant à l'extérieur en cas de pluie).</p> <p>BASP : mettre en place de goulottes afin de protéger le cablage électrique</p> | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 pour tout dysfonctionnement ou toute demande Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers ont été équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles en 2014. D'autres le seront en 2015.</p> |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | <p>SDSI : stockage des palettes en hauteur agents BSU (déballage et stockage)</p> <p>BFS : éventuels accidents importants</p> <p>MP : réserve</p> <p>BAT : secrétariat mutualisé, utilisation d'un escabeau pour les cases à courrier et certaines étagères</p> <p>RMF3 : dossiers concours stockés sur des étagères en hauteur (4001) impliquant de monter sur un tabouret pour y accéder, cartons très lourds</p> | | <p>BFS : EPI existant et consignes de sécurité existantes ; utilisation d'équipement adapté (gazelle)</p> | <p>BFS : formaliser les consignes de sécurité ; améliorer les consignes de sécurité</p> <p>RMF3 : nécessité d'obtenir un matériel adapté (escabeau....)</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour préconisations</p> <p>Pour le BFS : - signalement à faire auprès du BFSVP 3131 pour demande de manutention - achat de matériel adapté parés préconisations de la médecine de prévention</p> |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | <p>RMF 3 : activité formation : mise en carton de documents</p> <p>Dsdrrmf : les secrétaires doivent aller chercher le courrier au RDC ; elles doivent également récupérer les fournitures courantes livrées en cartons dans un autre bureau ou procéder à des rangements de fournitures très lourdes laissées devant la porte du local de stockage ; maintenance des salles de formation informatique (manutention de matériel informatique lors des livraisons des nouvelles dotations.</p> <p>RMF 2 : transports de supports de formation</p> <p>SCPCImpdoc : port de cartons de documents</p> <p>SDSI : BSU déballage et stockage matériels</p> | | <p>RMF 2 : manutention majoritairement assurée par le BFS</p> <p>BASP : chariot de transport des dossiers examinés en comité médical et commission de réforme</p> | <p>RMF 3 : besoin d'un petit chariot pour transporter le courrier et les colis concernant les concours qui sont très lourds ; dématérialisation des documents remis aux stagiaires des sessions de formation.</p> <p>Dsdrrmf : besoin d'un petit chariot pour transporter le courrier, les colis ou bien livraison au secrétariat des courriers très lourds arrivant au service courrier. Livraison des fournitures courantes directement au secrétariat ; prise en charge par le BFS de la manutention des fournitures très lourdes</p> <p>SCPCImpdoc : mise à disposition d'un chariot ou d'un diable</p> | <p>Voir avec la médecine de prévention pour une commande d'un matériel adapté (chariot)</p> <p>Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation.</p> <p>Pour le BFS : - signalement à faire auprès du BFSVP 3131 pour demande de manutention</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale | DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdmrf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention | PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFI : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales | SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission | |
|-------------------------------------|---|-------------------|--|---|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 3 | CRH : le mécanisme du compactus que le CRH fréquente est parfois défaillant. BFS : éventuels accidents importants SDSI : utilisation de transpalette + machines à emballer (déballage et stockage) agents BSU | | BFS : EPI + formations CACES | CRH : le système mécanique doit être revu ponctuellement BFS : formaliser les consignes de sécurité et améliorer la signalétique des zones de manutention SDSI : chaussures sécurité | Pour le BFS, signalement à faire auprès du BFSVP 3131 : - pour demande de manutention - pour intervention d'un technicien sur le mécanisme du compactus Equipement de protection individuelle (EPI) Voir consignes en annexe Chaussures de sécurité : voir médecine de prévention et responsable de service |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 3 | SDSI : missions de déballage et stockage agents BSU CSG : nombreux déplacements du SG et SGA BFS : éventuels accidents importants DSM : déplacement hebdomadairement paris province (1agent) et de façon ponctuelle et en train pour les autres agents BAT : les ascenseurs fonctionnent mal et sont souvent immobilisés RMF2 : accidents lors des trajets effectués pour ouverture et clôture des stages et pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite (salles de formations richelieu) BP : actions de formation, réunions à l'extérieur paris-province | | BFS : éthylotest, chasuble et triangle de signalisation ; suivi rigoureux de l'entretien des véhicules PSSP : émettre un ordre de mission à chaque déplacement et en binôme par les transports en commun BASP : émission d'un ordre de mission à chaque déplacement | CSG : vigilance BFS : prévoir des trousseaux secours dans les véhicules et des consignes de sécurité routières ; améliorer le signalement des dysfonctionnements éventuels des véhicules par les utilisateurs auprès du BFS SAFI et BQC : plan de déplacement à élaborer pour le MCC RMF 2 : rétablir l'accès rue montesquieu pour diminuer en temps et en longueur le trajet entre les BE et salles de formation et travaux de mises aux normes (richelieu) | Pour le BFS : - signalement des dysfonctionnements des ascenseurs auprès du BFSVP 3131 - audit sur l'état des ascenseurs conformément à la loi SAE a lancer en 2015 Utilisation de la télé-conférence(audio-viso) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | MAsafig : une grande partie des archives a dû, faute de place, être conservée en hauteur sur des palettes qui accentuent l'instabilité des piles de cartons ; les manutentions amènent également à déplacer des piles entières de cartons sur chariots. SCPCImpdoc : réserves niveau -2 : chutes de boîtes d'archive RMF 3 : dossiers de concours stockés sur des étagères en hauteur (4001) impliquant de monter sur un tabouret pour y accéder ; cartons très lourds BAT : certaines étagères dans les placards ne sont pas fixées BGAST : armoires instables MP : réserve BFS : éventuels accidents importants MCI : plafond à réparer SDSI : BSU – stockage des palettes en hauteur, déballage et stockage matériels | | BFS : consignes régulières auprès des agents pour le rangement et EPI | MAsafig : mise en place d'équipement de sécurité adéquat, formation du personnel ; mise à disposition de locaux adaptés. RMF 3 : mise à disposition d'une salle plus grande afin d'éviter de stocker en hauteur les dossiers concours. BAT : avoir plus de plan de travail GAST : vérification de la stabilité des armoires MP : trier et évacuer le matériel ; une armoire de rangement BFS : campagne régulière de rangement des espaces et archivages | Visite de la médecine de prévention pour préconisations sur l'encombrement Pour le BFS, signalement auprès du BFSVP 3131 pour : - demande de manutention si nécessaire - signalement des dysfonctionnements (étagères non fixées, armoires instables, plafond à réparer) pour passage équipe BFS ou prestataire |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | CRH : trop de fils électriques entremêlés sur et sous les bureaux ; risque de court-circuit BFS : risques pris en charge par les prestataires qui interviennent à la demande du personnel d'astreinte ; la gravité d'éventuels accidents pourrait être importante. BAT : les tâches répétitives et dans l'urgence au secrétariat (coupures, heurts) | | BFS : EPI et vérification périodique des matériels | BFS : formaliser les consignes de sécurité | Pour le BFS (fils électriques) : Après signalement auprès du BFSVP, visite d'un agent du BFS pour analyse de la situation (pose de goulots etc.) Sensibilisation auprès des agents - sur les surcharges des prises électriques |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|---|-----------|--|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdm : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | <p>RMF 2 : très fort bruit dans l'escalier dû aux nez de marche ; bruit imprimantes partagées, téléphones dans les bureaux partagés ; système de ventilation très bruyant, pas de ventilation naturelle (salles de formation richelieu) DSM : réunions de travail dans le bureau (parfois justifiées par le besoin de travailler devant l'écran à plusieurs) MP : open space et téléphone pour les infirmières SGcm : bruit permanent du ventilateur du PC BFS : bruit émis par les photocopieurs ; expositions ponctuelles (groupe électrogène, marteau piqueur sur chantier) SCPCI : aucune vérification de climatisation</p> | | | <p>RMF 1 : prévoir d'atténuer les sonneries téléphoniques ; isoler davantage les tisaneries, le local photocopies et la climatisation RMF 2 : remplacer les nez de marche par du ruban antidérapant DSM : parler doucement au téléphone, réserver des salles de réunions, privilégier des moments où les autres personnes du bureau sont absentes BFS : prévoir fourniture de casques SCPCI : réglage clim</p> | <p>Pour le BFS signalement au BFSVP 3131 pour intervention technique (système de ventilation et climatisation).</p> |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | <p>BFS : expositions ponctuelles (groupe électrogène, marteau piqueur sur chantier) éventuels accidents importants ; opérations de déménagement BGAST : nettoyage des bouches de climatisation, changement des filtres (poussière de papier) CRH : le ménage est mal fait, il y a beaucoup de poussières MAsafig : poussière, moisissures et champignons sur les documents (conservation dégradée). La dispersion de ces agents nocifs est accentué lors des traitements archivistiques (tri et classement) SCPCImpdoc : réserves niveau -2 : poussière des collections notamment en réserve, climatisation (poussières)</p> | | <p>BFS : EPI existants</p> | <p>BGAST : nettoyage plus fréquent des bouches de climatisation et changements régulier des filtres DRMF : vérifier le respect de la fréquence de remplacement des filtres de la climatisation MAsafig : mise en place d'équipement de sécurité et de protection adéquats, formation du personnel. Achat d'un aspirateur à filtre absolu.</p> | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 de tout dysfonctionnement Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Campagne semestrielle de renouvellement des filtres et de contrôle des ventilo-convecteurs dans le cadre du marché de maintenance des équipements de climatisation</p> |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | <p>SDSI : dispositif conforme aux normes DSM : pas de serre-file désignés en aile montesquieu 8ème étage MP : oxygène voir si le contrat est respecté BFS : expositions ponctuelles sur les chantiers ; intervention des prestataires (gardiennage) en premier lieu ; opérations de déménagements</p> | | <p>SDSI : dispositif anti incendie BFS : EPI ; consignes régulières auprès des agents</p> | | <p>Pour le BFS : - mise à jour des guides et serre files en cours</p> |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | <p>DAT : pose de goulotte bureau 8021 DPM : bureau 8030 décharges électriques faibles mais fréquentes sur les poignées de portes SGcm : câbles électriques libres BAT : dans certains bureaux, les fils électriques traînent sous les tables RMF 2 : fils dans le passage sans goulottes bureau M4001 et M4002 SDSI : travaux de raccordement d'ordinateurs</p> | | <p>BFS : EPI et formation d'habilitation HOBO</p> | <p>BFS : amélioration des consignes de sécurité auprès des agents BQC : amélioration des consignes de sécurité auprès des agents PSSP : mettre en place des goulottes afin de protéger le cablage électrique RMF 2 : poser des goulottes SCPCImpdoc : pose de goulottes ; fixation des prises (7024,6023,6027,6032,7008) BASP : mettre en place des goulottes afin de protéger le cablage électrique</p> | <p>Pour le BFS : Sensibilisation auprès des agents - que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131 - sur les surcharges des prises électriques - de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...) Après signalement au BFSVP 3131 passage d'un agent du BFS afin d'analyser la situation</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------|---|-----------|---|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation DSES : dialogue social expertise statutaire Dsdmif : direction service drmf DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | <p>DSES : faiblesse de la lumière du jour du fait des échafaudages PSSP : absence de maîtrise de l'allumage et de l'intensité d'éclairage du plafonnier, fatigue visuelle SGcm : maux de tête liés aux plafonniers ; réverbérations lumineuses BAT : l'éclairage de plafonnier n'est pas adapté et non individualisé DSM : équipés en lumière plafond et lampe de bureau individuelle MP : insuffisance d'éclairage naturel ; locaux aveugles BFS : concerne l'éclairage notamment pour les interventions hors horaires d'ouverture ; éventuels accidents pourrait être importante SDAEI : faible éclairage CBG : travail sur écran +++ BASP : absence de maîtrise de l'allumage et de l'intensité d'éclairage du plafonnier fatigue visuelle</p> | | <p>BER : lampes de bureau existantes BFS : signalement lors des visites auprès de la médecine de prévention et signalement si dysfonctionnement auprès du BFSVP ; consignes régulières auprès des agents-lampe torche présente dans la mallette d'abstentions SAFIG : signalement lors des visites auprès de la médecine de prévention et signalement si dysfonctionnement auprès du BFSVP CSG : rappels des bonnes pratiques (écran perpendiculaire à la fenêtre, utilisation des stores, des lampes de bureau)</p> | <p>BAT : prévoir des lumières individuelles adaptées (différentes des lampes d'architecte à disposition qui n'éclairaient qu'une partie de l'espace de travail) DPM : néons clignotants à changer régulièrement DRMF : éclairage plafonnier prévoir des déflecteurs plus efficaces ; richelieu, uniformiser la puissance de l'éclairage dans les salles de formation informatique, il est nécessaire de disposer de vidéo-projecteurs plus puissants</p> | <p>Préconisations de la médecine de prévention Annexe 4 Pour le BFS intervention après visite de la médecine de prévention</p> |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | <p>MAsafig : l'espace de tri et de classement à la mission étant inexistant, il est difficile de pouvoir disposer d'espace de travail permettant une utilisation adéquat de son poste informatique, l'espace étant régulièrement utilisé à des fins de tri et de saisie informatique simultanée, de même le travail chez les opérateurs entraîne l'utilisation prolongée d'écrans dans des conditions difficiles (station debout par exemple) PSSP : fatigue visuelle et fatigue posture MP : comme l'ensemble de la population DICOM : travail courant sur ordinateur CSG : rappel des bonnes pratiques par le médecin de prévention (visite médicale nouveaux arrivants) DRMF : temps passé sur les écrans supérieurs à 6 heures par jour SCPImpdoc : positions corporelles inadaptes liées à l'utilisation intensive d'un ordinateur</p> | | <p>BFS : visite du médecin de prévention régulièrement BQC : signalement lors des visites auprès de la médecine de prévention CSG : rappels des bonnes pratiques (écran perpendiculaire à la fenêtre, utilisation des stores, des lampes de bureau)</p> | <p>MAsafig : dégagement d'espaces de travail suffisants pour éviter l'encombrement ; mobilier spécifique pour le traitement BER : une attention est portée à l'orientation de l'écran par rapport à la lumière du jour DSES : formation gestes et postures DRMF : éclairage plafonnier : prévoir des déflecteurs plus efficaces ; pouvoir uniformiser la puissance de l'éclairage dans les salles de formation informatique, il est nécessaire de disposer de vidéo-projecteurs plus puissants PSSP : aménagement poste de travail et formation posture BFS : visite du médecin de prévention régulièrement + formation gestes et postures installation de doubles écrans pour la cellule financière BQC : formations gestes et postures et visite de la médecine de prévention dans les bureaux afin d'étudier l'ergonomie ; écrans de plus grande taille DPM : de très nombreuses heures passées sur écran, peut-être prévoir des lunettes de repos ou des écrans plus grands ; bureau 8030 : modifier position écran ; demander rallonge DRMF : écrans plus grands, calibrage fin des écrans, possibilité de réglage de la hauteur des écrans en fonction de l'individu (ex : verres progressifs nécessitant inclinaison de la tête ; prise en charge par l'administration des frais des lunettes "vision intermédiaire pour écran" ; meilleure présence de la médecine de prévention pour l'aménagement des postes de travail. SCPCI : pause toutes les 2h BASP : aménagement poste de travail et formation posture</p> | <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents, une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travail Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION BFS et BQC : Transmettre pour analyse d'ici la semaine 51 au SDSI et l'ADJ/SDSI une fiche précisant l'expression du besoin en termes d'écran. Pour le BFS : aménagement de poste possible (Masafig) après visite de la médecine de prévention et préconisations</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|---|-----------|--|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BCAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MASafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | <p>DAT : réverbération côté sud de l'immeuble</p> <p>DPM : fenêtre mal isolée au 8030, flaques d'eau dans le bureau au moindre orage, sur les fils électriques ; système de ventilation-climatisation peu satisfaisant pour les agents ; demande de mieux chauffer la cantine</p> <p>SAJI-SDAJ : stores bloqués non réparable ; bureaux 7062, 7076, sur climatisation 7081</p> <p>BFS : ce risque concerne le personnel encadrant lors de ses déplacements fréquents dans les annexes et 1 agent du courrier en charge de la navette à pied du courrier BE/Valois</p> <p>MP : absence d'aération naturelle ; risques allergisants</p> <p>DSM : bonne climatisation des bureaux, mais pas de films sur les fenêtres pour éviter les reflets du soleil et fatigue des yeux</p> <p>SGcm : filtres climatisation à changer</p> <p>PSSP : absence de contrôle sur la gestion de la température</p> <p>MAsafig : de nombreux sinistres ont été déplorer ces derniers mois ayant des répercussions au sein des dépôts. De même certains chantiers nécessitent de travailler dans des ambiances climatiques extrêmes (rotonde de Pyramides par exemple)</p> <p>MCI : difficultés de réglage des températures dans le bureau (côté nord, parois vitrées, béance du plafond...) et fuite au plafond ; problème de luminosité du bureau côté jardin.</p> | | <p>SAFIG : signalement lors des visites auprès de la médecine de prévention et signalement si dysfonctionnement auprès du BFSVP</p> <p>BFS : visite médicale de prévention annuelle, EPI spécifique ; planning spécifique de rotation organisé en fonction des intempéries</p> <p>BQC : signalement lors des visites auprès de la médecine de prévention et signalement si dysfonctionnement auprès du BFSVP</p> <p>BP : installation d'un chauffage mural dans un bureau de coin installation de stores côté petit champs</p> | <p>DSM : pose de films sur les fenêtres pour une protection efficace contre la réverbération et la luminosité intense du soleil</p> <p>SGcm : nettoyage régulier des filtres de la climatisation ; affichage dans les ascenseurs des dates de nettoyage des filtres</p> <p>PSSP : froid compensé partiellement dans l'un des bureaux par un chauffage d'appoint</p> <p>MAsafig : mise en conformité des dépôts avec les règles de conservation</p> <p>BP : froid, revoir isolation des fenêtres qui coulissent ; mise en place de radiateurs muraux ; chaud, revoir les stores côtés jardin qui coupent totalement la lumière l'été et obligent les agents à s'éclairer aux néons toute la journée (même modèle que côté petits-champs ; réparer une bonne fois pour toutes les climatisations défectueuses depuis l'entrée dans le bâtiment.</p> | <p>Préconisations de la médecine de prévention Annexe 4</p> <p>Pour le BFS :</p> <p>- signalement au BFSVP 3131 de tout dysfonctionnement technique afin qu'un technicien vienne constater sur place et prenne les dispositions nécessaires (fenêtre mal isolée, falques d'eau, système e ventilation, stores bloqués, siistres des dépôts, fuites au plafond etc...)</p> <p>Pour les éclairages, intervention du BFS après visite de la médecine de prévention pour préconisations Renouvellement d'air de 30 m3 par heure et par agent. Campagne semestrielle de renouvellement des filtres et de contrôle des ventilateurs</p> |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | <p>MAsafig : présence sur certains chantiers d'archivage notamment sur les opérateurs ; possibilité de contaminations liées aux champignons et moisissures, poussières.</p> <p>CRH : manque d'hygiène des ordinateurs non nettoyés = microbes</p> <p>BP : il semble aussi nécessaire de rappeler les règles d'hygiène de base (tirer la chasse d'eau correctement en autre) dans le respect des utilisateurs des sanitaires et des gens du ménage ; affichage par exemple</p> <p>DRMF : insuffisance de WC pour femmes au 4ème vers pièce 4001 ; le ménage n'est pas fait régulièrement (nettoyage des sols très sommaire, ...) salles formation richelieu (augmenter la fréquence de remplacement des filtres de la climatisation ; passer régulièrement l'aspirateur sur la moquette ; toilettes dans un état extrêmement dégradé</p> <p>MP : hygiène des agents difficile, à gérer du fait de l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres</p> <p>SAJI-SDAJ : nettoyage insuffisant des sols, poussière ; nettoyage insuffisant du matériel et produits mis à disposition des agents en quantité trop limité.</p> | | <p>BFS : EPI</p> | <p>CRH : prévoir un système de solutions hydroalcooolique (lingettes nettoyantes) pour les micros et pour les mains dans les bureaux ; rénovation des peintures autour des lavabos des sanitaires</p> <p>DRMF : transformer le wc homme en wc mixte ; changement plus fréquent des essuies-mains et savon ou mettre des essuies-mains jetables ou souffleur ; vérifier l'approvisionnement en liquide désinfectant et le renouvellement des essuies-mains ; augmenter la fréquence d'intervention du nettoyage et du vidage des poubelles et des réceptacles d'hygiène féminine ; améliorer l'efficacité des dispositifs d'aération ; salles de formation richelieu (entretien plus régulier et systématique)</p> <p>MP : solution hydroalcooolique</p> <p>BP : rénovation des peintures autour des lavabos des sanitaires</p> <p>SCPCIdrest : diminuer émission désodorisant WC</p> <p>SCPCImpdoc : dépooussiérage</p> | <p>à compléter par le BFS et la médecine de prévention</p> <p>Affichage présent dans les toilettes</p> <p>Campagne de faience dans les sanitaires</p> <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Renouvellement d'air de 30 m3 par heure et par agent.</p> <p>Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------|---|-----------|--|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 3 | <p>BFS : bonne coordination avec les entreprises extérieures ; les interventions nuit et WE se font majoritairement en présence des prestataires</p> <p>RMF 2 : capot de la climatisation parfois mal refermé (cf bureau M4001)</p> <p>CRH : en cas de déménagement ou de nettoyage des vitres manque de place de stockage des meubles</p> | | <p>BFS : mise à jour des plans de prévention annuellement et mise en place de plans de prévention spécifiques pour les travaux</p> | <p>SAFIG : rappel des consignes auprès des agents dans le cadre de coactivité</p> <p>BQC : rappel des consignes auprès des agents dans le cadre de coactivité</p> <p>CRH : réaménagement du bureau</p> | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements (capot de climatisation) afin qu'un technicien fasse le nécessaire Rapport ISST présenté en CHSCT AC Grosses opérations techniques et déménagements organisés en dehors des horaires de présence des agents (week-end et nuit) S'agissant du réaménagement du bureau visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire</p> <p>Plan de prévention des risques en cas d'intervention d'une entreprise extérieure, effectué pour chaque chantier ou entreprise extérieure, intervenant en administration centrale</p> |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | <p>DPM : demande de formation sur les marchés</p> <p>SAJI-SDAEI : pas d'exercice d'évacuation depuis 6 mois ; méconnaissance de la manipulation des extincteurs</p> <p>MAsafig : difficile d'évaluer dans quelle mesure nous pourrions être concernés</p> <p>PSSP : risque potentiel et ou avéré de réception d'agents agressifs renvoi au risque 19</p> <p>GAST : manque de formation aux premiers secours, et aux consignes de sécurité (évacuation des locaux, utilisation des extincteurs)</p> <p>DAT : formations à faire</p> <p>SDSI : concerne principalement la conduite à tenir en cas d'incendie (utilisation des extincteurs, etc...)</p> <p>SCPCImpdoc : formation insuffisante à des outils pour lesquels il est demandé un niveau d'expertise élevé (ex-publish, liferay)</p> | | <p>BFS : plan de formation revu annuellement et spécifique lié aux métiers : gestes et postures, secourisme, conduite de véhicule, formations et informations incendie, habilitation</p> | <p>SAFIG : inscription des agents aux formations hygiène et sécurité</p> <p>BQC : inscription des agents aux formations hygiène et sécurité</p> <p>BP : relancer les formations "premiers secours" ; incitation aux formations "gestes et postures" ; ne pas réserver aux seuls guides et serres-files les formations "sécurité-incendie"</p> <p>PSSP : utilité professionnelle d'une formation gestion des conflits</p> <p>GAST : formation systématiques de plusieurs agents du bureau</p> <p>SDSI : formation et information</p> <p>BASP : suites positives systématiquement données aux demandes de formation évoquées en entretiens d'évaluation</p> | <p>Pour le BFS : information faite auprès des guides et serre files, chargés de l'évacuation en cas d'incendie (nouvelle campagne de désignation des guides et serre-files en cours) Deux exercices d'évacuation par an conformément à la réglementation en vigueur Consignes de sécurité affichées dans les bureaux en 2014 Des formations aux extincteurs seront organisées en 2015 S'agissant de l'accueil d'agents agressifs, signalement auprès du PCS au 18.18</p> <p>Il existe des formations sur le marché public auxquels les agents peuvent s'inscrire.</p> <p>Offre de formation générales et spécifiques sur FORMACTION http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations</p> <p>Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation.</p> |
| 18 | Risque amiante | 3 | <p>BFS : absence d'amiante de niveau 3 (ou encapsulée) dans les bâtiments d'administration centrale</p> <p>MAsafig : difficile d'évaluer notre exposition cependant les conditions de travail sur certains chantiers peuvent nous exposer à la présence d'amiante dégradée</p> | | <p>BFS : les équipements amiantés font l'objet d'une signalisation</p> | <p>BFS : opérations de désamiantage en cours (Valois, Pyramides et St cyr)</p> | <p>Pour les BFS : - les équipements amiantés font l'objet d'une signalisation - mise à jour annuelle du DTA (diagnostic technique amiante) - dans le cadre des travaux menés par le MCC, information et suivi dans le cadre des COPILs travaux</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|--|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | <p>Médecine de prévention informée</p> <p>CSG : risque de stress lié à la charge et au rythme de travail</p> <p>DPM : nécessité de réorganiser rapidement les bureaux en accord avec l'organisation du nouveau département</p> <p>SAFIG : charge de travail importante, délais serrés, manque de reconnaissance</p> <p>BFS :pôle prestation – pôle bâtiment-pôle affaires générales : une forte charge de travail et d'adaptation porte sur les agents notamment au grand nombre d'outils informatiques de gestion Pôle prestation : (8 pour le pôle et 24 pour le bureau) pôle bâtiment : (7 pour le pôle et 24 pour le bureau) pôle affaires générales : (9 pour le pôle et 24 pour le bureau) personnel astreinte : risque d'épuisement avéré, stress lié aux responsabilités décisionnelles importantes Risque d'agression verbale ou physique</p> <p>DICOM : risque lié à la réorganisation</p> <p>MAsafig : difficile de quantifier et d'évaluer ces risques et leur véritable répercussion sur le travail</p> <p>RMF 2 : conflits avec formateurs et stagiaires à l'occasion d'entretiens, des ouvertures ou des clôtures de stages</p> <p>DSM : stress inhérent à l'activité du département : en prise directe avec le cabinet de la ministre et l'interministériel (commandes urgentes récurrentes ; manque de temps de concertation ; remise en cause des commandes passées par l'interministériel et risque de défaut de réponse aux commandes)</p> <p>DAT : suivi par la médecine de prévention</p> <p>SDSI : stress du à l'urgence des interventions</p> <p>MCI : réorganisation et urgences inhérentes aux métiers</p> | | <p>CSG : rappel des horaires et maintenir des plages horaires correctes</p> <p>BFS : réunion des chefs de pôle et chefs d'équipe 1 fois par semaine, réunion des pôles 1 fois par mois, réunion du BFS 2 fois par an ; Diffusion des informations RH régulièrement ; entretiens d'évaluation fait pour tout le bureau Personnel astreinte : réunions régulières du personnel d'astreinte (rappel des consignes mise à jour des informations de la mallette d'astreintes, organisation du planning annuel en binôme -paris/banlieue)</p> <p>DSM : planification des actions quand c'est possible ; réunions de département hebdomadaires pour partager l'information et les contraintes (ainsi que le savoir faire) ; information en amont des partenaires aussi tôt que possible</p> | <p>BFS : prévoir des formations à la gestion du stress et conduite du changement ; prévoir de façon périodique des visites des agents sur les sites par les agents encadrants (marquer sur les agents de façon à donner une régularité et une fréquence) Formaliser la procédure en cas d'agression et prévoir des formations adhoc</p> <p>MAsafig : les urgences à gérer, alliées à des emplois du temps surchargés et à un effectif restreint, ainsi que la difficulté de faire valoir la nécessité et l'utilité de nos activités, tout autant scientifique que participant à une bonne gestion du MCC et des opérateurs, ainsi que leurs répercussions, sont régulièrement signalées. Un renforcement des effectifs et des moyens pourrait palier à cette situation</p> <p>RMF 2 : mise en oeuvre d'une formation spécifique à destination des responsables de formation</p> <p>DSM : améliorer la coordination, privilégier la médiation et la médecine de prévention</p> | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMACTION</p> <p>Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> <p>Pour le RMF2 en 2014, des exercices ont été proposés sur la gestion des relations, pour les responsables de formation. Il ya eu deux groupes et se poursuivra en 2015</p> <p>BFS : Dresser un bilan des logiciels/applications informatiques déployés et étudier des pistes de rationalisation. Sujet à inscrire à l'ordre du jour de la bilatérale BFS-SDSI du mois de décembre 2014.</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | <p>BFS : les bâtiments ne sont pas équipés de dispositif pour travailleur isolé, sensibilisation des personnels à ce sujet-rappel des consignes d'accompagnement sur interventions avec le prestataire de gardiennage (ADS ou SSIAP 1 ou 2 selon importance de l'intervention et selon le site)</p> <p>BQC : encadrement du bureau</p> <p>MAsafig : présent dans les chantiers chez les opérateurs</p> <p>PSSP : accompagnement d'agents pouvant se montrer agressif</p> <p>SCPCImpdoc : travail isolé en réserve en sous-sol</p> | | <p>BFS : consignes travail par binôme en sous-sol ou en extérieur/EPI/ Moyen de communication</p> <p>SCPCImpdoc : le changement de bureau est prévu à court terme</p> | <p>SAFIG et BQC demande auprès du prestataire de gardiennage d'augmenter les rondes à partir de 21h</p> <p>BFS : établir une fiche de consigne en cas de besoin de secours (les agents concernés doivent se signaler à la hiérarchie ou au PCS ; le prestataire de gardiennage n'est pas présent sur tous les sites ce qui entraîne une position de travailleur isolé</p> <p>MAsafig : travail en équipe ; téléphone portable</p> <p>PSSP : dispositif de sécurité mis en place avec le BFS</p> <p>SCPCImpdoc : mise à disposition d'un portable</p> | <p><u>Pour le BFS :</u></p> <p>Après 20h signaler sa présence au PCSécurité Bons Enfants Téléphone 18 18. La fréquence des rondes est en cours d'analyse avec le prestataire</p> <p>Dans le cadre d'agents agressifs signalement auprès du PCSécurité Bons Enfants Téléphone 18 18 pour une intervention urgente</p> <p>L'ensemble des consignes de sécurité ont été affichées dans les circulations et dans les bureaux.</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Bons_Enfants_brochure_se</p> |

| SECRETARIAT GENERAL BONS ENFANTS | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------------|---|-----------|--|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | <p>BASP : bureau de l'action sociale et de la prévention BAT : bureau affaires transversales BFS : bureau fonctionnement des services BGAST : bureau gestion Administratif -Scientifique-Technique (sdmc) BP : bureau pensions BQC : bureau qualité comptable CRH : contact RH CSG : cabinet secrétariat général DAT : département de l'action territoriale</p> | | <p>DPM : département programmation et moyens DRMF : département recrutement mobilité formation Dsdrmf : direction service drmf DSES : dialogue social expertise statutaire DSM : département stratégie modernisation MAsafig : mission archives safig MCI : mission communication interne (DICOM) MP : médecine de prévention</p> | <p>PIDP : pôle information des publics (DICOM) PSSP : pôle service social personnels RMF 1 : mobilité carrière RMF 2 : développement compétences RMF 3 : recrutement, parcours professionnels SAFIG : service affaires financières et générales SAJI-SDAJ : service affaires juridiques internationales et sous direction affaires juridiques SDAEI : sous direction des affaires européennes et internationales</p> | <p>SCPCI : Service coordination des politiques culturelles et de l'innovation SCPCIdir : direction SCPCImpdoc : mission politique documentaire SCPCIdpn : département programmes numériques SCPCIdeps : département études prospective et statistiques SCPCIdedac : département de l'éducation et du développement artistiques et culturels SCPCIdrest : département de l'enseignement supérieur recherche et de la technologie SDSI : sous direction systèmes d'information Sgcm : secrétariat général chargé de mission</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 3 | <p>SAJI-SDAJ : transmission des virus via climatisation observé à plusieurs reprises</p> <p>CRH : le métier n'entraîne pas de prise de médicaments mais entraîne des maux de tête et de ventre</p> <p>PSSP : exposition possible d'agents pathogènes lors des entretiens au sein du service et accentuée lors des visites à domicile</p> | | <p>BFS : campagne annuelle de prévention de la médecine de prévention, installation d'un distributeur de gel hydro-alcoolique à l'entrée du restaurant administratif</p> | <p>PSSP : mise à disposition de gel hydroalcoolique et antibactérien</p> | à compléter par la médecine de prévention |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | <p>Médecine de prévention informée</p> <p>Consommation de tabac et tabagisme passif Fumée de cigarettes</p> | | <p>BFS : rappel des consignes et risques encourus</p> <p>SCPCImpdoc : application de la réglementation en vigueur</p> | <p>BFS : Réunions d'information et de sensibilisation avec la médecine de prévention, l'ISST et les agents de prévention (charte alcool du MCC)</p> | <p>Note sur le tabagisme en <u>annexe n° 10</u> Campagne d'affichage de pictogramme à prévoir Groupe de travail en cours sur les addictions</p> |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | <p>BFS : risque d'intrusion sur l'ensemble des sites, risque plus important sur les sites non gardiennés 24h/24h par le prestataire</p> <p>MAsafig : présence sur certains chantiers et en lien avec le travail isolé (cas des ATP ou d'autres opérateurs)</p> <p>DRMF : vol dans les bureaux</p> <p>PSSP : risque d'agression physique ou verbale de la part d'agents interdits d'accès au service</p> <p>BAT : vols dans les bureaux</p> <p>BGAST : accès par des agents extérieurs sans signalement</p> <p>BASP : risque d'agression physique ou verbale de la part d'agents en demande voire de leurs proches ; présence et transport occasionnel d'espèces par la régie ; manque de sécurisation des dossiers du comité médical et de la commission de réforme.</p> | | <p>BFS : appui de la société de gardiennage auprès des accueils ; sensibilisation des personnels</p> <p>BP : filtrage par l'accueil et le service de sécurité ; obligation de prises de rendez-vous</p> | <p>BFS : prévoir une sensibilisation des agents aux problèmes liés aux intrusions ou aux visiteurs présentant des signes d'agitation</p> <p>MP : détecteur incendie ; présence agent de sécurité</p> <p>PSSP : système d'alerte plus direct que le téléphone afin d'alerter le PC sécurité en cas d'agression</p> <p>BGAST : signalement par l'accueil ; portique de sécurité à l'entrée du ministère</p> <p>BASP : système d'alerte plus direct que le téléphone afin d'alerter le PC sécurité en cas d'agression</p> | <p>Pour le BFS : - si constat de vol ou d'accès au site sans signalement le signaler au BFSVP 3131 - si risque d'agression signalement au PCS au 1818 pour intervention urgente</p> |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | <p>SAJI-SDAJ : petites décharges électriques avec les poignées de portes + rayonnement des téléphones antenne relais en face de l'immeuble et ondes des ordinateurs.</p> <p>BFS : gros équipements électriques ; intervention toiture (présence d'antenne relais téléphonique) + TGBT ; interventions se faisant à proximité des postes électriques</p> <p>Sgcm : local électrique au sein du bureau avec intervention fréquente (hebdomadaire dans l'armoire) par des opérateurs internes.</p> <p>BAT : les agents ressentent souvent une décharge en touchant les poignées des portes ; concernant les ondes nous souhaiterions obtenir des informations sur l'impact des appareils électriques à notre disposition</p> <p>DSM : décharges avec les poignées des portes</p> <p>BGAST : les agents ressentent souvent une décharge en touchant les poignées des portes</p> | | <p>BFS : sensibilisation des personnes</p> | <p>DSM : utiliser la manche de la veste pour ouvrir et fermer les portes;</p> | <p>Campagne de mesures réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Pas de nouvelles antennes installées Pour les décharges statiques des poignées de porte des bureaux : possibilité d'appliquer de la résine sur la poignée de porte (sur demande spécifique de l'agent auprès du BFSVP 3131</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons</p> |

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|---|---|
| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | DPP : département des politiques publics DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique CDsbadgmf : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 1 | SDC : dans certains bureaux : étagères en hauteur sans escabeau ou tabouret permettant de les atteindre. Pour la régie : utilisation d'échelles pour les montages ; utilisation de haillon à l'arrière d'un camion. Déclaration d'1 accident de travail avec chute de l'agent (chauffeur) du haillon lors d'un chargement en 2013. | | | | visite de la médecine de prévention Pour le BFS intervention suite préconisations de la médecine de prévention |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | SDC : port de charges lourdes en situation de transport et installation des oeuvres | | SDC : formation de gestes et postures pour améliorer la méthode de travail ; engin de levage | SDC : commande d'une table de levage, effectuer des missions d'"aller-voir" sur les lieux extérieurs pour évaluer les risques liés à la manutention et mieux anticiper les mouvements. | Pour le BFS : visite et étude de la médecine de prévention et ensuite intervention du BFS pour intervention éventuelle <u>Formation gestes et postures en manutention sur site.</u> Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 1 | SDC : mission de transport sur l'ensemble du territoire national | | SDC : formation de remise à niveau et contrôle d'aptitude à la conduite, réguliers et obligatoires. Veille technique et entretien des véhicules par les utilisateurs, qui signalent les révisions et les réparations à effectuer. Elaboration des plannings et feuille de route dans le respect d'alternance entre temps de conduite et de repos. | | Pour le BFS : Un plan des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan devra ensuite être décliné dans les services par le SRH Le chef de service doit s'adresser au bureau de la formation et faire une demande individuelle pour la formation de remise à niveau et contrôle d'aptitude à la conduite. Utilisation de la télé-conférence(audio-visio) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 1 | SDC : utilisation d'outils coupants (cutters, scie manuelle...) | | | | Pour le BFS : demande à faire au BFSVP pour si besoin de manutention Consignes de la médecine de prévention |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 1 | CDsbadgmf : plusieurs départ de feu, l'électricité est à refaire, les spots surchauffent ; pas de porte coupe-feu au niveau des escaliers de secours. | | | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 1 | DPP : fil photocopieur dans un bureau sans goulotte -fils multiples (PC, etc... sur rallonges dans les bureaux) SDC : installation électrique hors normes et défectueuse | | | SDC : mise aux normes des installations électriques | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 1 | CDsbadgmf : mauvais éclairage du centre de documentation, si il n'y a pas de lampes additionnelles, il fait très sombre ; manque des caches decertains plafonniers dans les bureaux, faux plafond pas en place. <u>Escaliers de secours non éclairés ; portes en bois des escalier de secours ne s'ouvrent pas correctement en cas d'évacuation</u> SDC : éclairage très insuffisant, notamment dans les espaces de circulation. Pour la régie : déplacement sur des sites souffrant d'un mauvais ou absence d'éclairage | | | SDC : revoir tout l'éclairage du bâtiment. Pour la régie : effectuer des missions d'"aller-voir" sur les lieux extérieurs pour évaluer les risques liés à la manutention et mieux anticiper les mouvements. | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS. Centre de documentation en dehors du périmètre du chantier actuel. |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | DPP : département des politiques publics DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique CDsbadgmf : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risque psychosociaux, organisation du travail | 1 | SDC : certains agents peuvent faire l'objet de messages menaçants de la part de leurs interlocuteurs extérieurs. | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnement, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 2 | SDC : mauvais état de la moquette dans les couloirs et les bureaux, sols glissants à l'accueil et dans les escaliers (alors que les ascenseurs sont souvent en panne) Nombreux fils électriques et câbles dans les bureaux. Pour la régie : risques observés lors des déplacements extérieurs | | SDC : port de chaussures de sécurité antidérapante pour installateur et régisseur | SDC : Changer la moquette et installer des goulottes dans les bureaux. Réparer les ascenseurs. | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 pour pose et vérification des goulottes, réparer les prises</p> <p>Campagne de recloutage tapis Vérification semestrielle et au cas par cas des tapis. Changement de certaines parties du tapis en 2015 Des escaliers ont été équipés de barres antidérapantes et clous podotactiles en 2014, les autres le seront en 2015</p> |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 2 | SDC : utilisation d'engins de levage sur le site Pyramides et sur les sites extérieurs | | SDC : veille régulière sur le matériel avec réparation ou remplacement au cas échéant | SDC : effectuer des missions d'"aller-revoir" sur les lieux extérieurs pour évaluer les risques liés à la manutention et mieux anticiper les mouvements. | à compléter par la médecine de prévention |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 2 | CDsbadgmf : missions province et étranger DAEI : trajets quotidiens pyramides-bons enfants ; missions en France et à l'étranger | | | | <p>Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH.</p> <p>Utilisation de la télé-conférence(audio-visio)</p> <p>Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 2 | CDsbadgmf : étagères pas fixées au sol et entre elles ; la plupart ne tiennent qu'avec du scotch et ficelles ; stock,age et accumulation de cartons ; dossiers etc... SDC : étagères non fixées dans le couloir et chargées d'objets. Pour la régie : mission sur des sites multiples | | | SDC : effectuer des missions d'"aller-voir" sur les lieux extérieurs pour évaluer les risques liés à la manutention et mieux anticiper les mouvements | <p>Pour le BFS, signalement auprès du BFSVP 3131 pour : - demande de manutention si nécessaire - signalement des dysfonctionnements (étagères non fixées, armoires instables, plafond à réparer) pour passage équipe BFS ou prestataire</p> |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | DPP : département des politiques publiques DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique CDsbadmif : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|---|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 2 | DMOSS : gêne constante due à l'implantation du département côté CDsbadmif : beaucoup de nuisances sonores sur la rue des pyramides, des autocars stationnent moteur en marche la plupart du temps et en plus du bruit de la circulation habituelle ; escalier central caisse de résonance | | | DMOSS : en dehors de s'enfermer et de fermer les fenêtres du bureau, peu de moyens pour lutter contre le bruit sinon obliger les allers et venues intérieures à s'effectuer dans le calme | Pour le BFS : saisine du service de la voirie de la Ville de Paris faite en octobre 2014 signalant les nuisances liées au stationnement des autocars Dans l'attente du retour de la voirie |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 2 | SDC : nombreux départs d'incendie liés à la non conformité des installations électriques. Pour la régie : risque probable principalement par l'usage des véhicules. Un agent est sourd et ne peut entendre les alertes incendies. | | SDC : veille technique quasi quotidienne des véhicules et révisions réglementaires effectuées | SDC : mise aux normes des installations électriques | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS S'agissant de l'agent sourd, il doit être pris en charge par les agents désignés guides et serre-files lors des évacuations |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 2 | DMOSS : consommation importante due à la nécessité d'un éclairage artificiel permanent DPP : couloirs et bureaux sombres | | DMOSS : nécessité de compléments lumineux individuels pour suppléer la pénombre de certains bureaux | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | DMOSS : température ambiante de plus de 28° l'été SDPM : température ambiante de plus de 28° l'été CDsbadmif : fortes chaleurs, air très sec ; mauvais positionnement des convecteurs climatiseurs par rapport à la superficie du centre de documentation ; poussière stagnante dedans comme dehors (pollution, moquettes non propres ; recyclage de l'air entraînant des rhinites et des allergies respiratoires, asthme ; les yeux picotent etc... | | DMOSS : seuls deux bureaux sont dotés de climatisation et quelques uns disposent de ventilateurs ; par ailleurs, l'hiver, les bureaux donnant sur le hall souffrent d'une ambiance froide due aux remontées d'air du hall d'entrée SDPM : seul, un bureau est doté de climatisation et quelques uns disposent de ventilateurs ; par ailleurs l'hiver, les bureaux donnant sur le hall souffrent d'une ambiance froide due aux remontées d'air du hall d'entrée | DMOSS : installation d'un système de rafraîchissement, voire de climatisation SDPM : installation d'un système de rafraîchissement et climatisation | Une campagne va être menée pour l'explication du mode d'emploi des thermostats et une signalétique, pour ceux qui sont dans les placards. |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | CDsbadmif : la plupart des sacs plastiques des poubelles ne sont pas changés ; rambardes et fenêtres très poussiéreuses | | | | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des autres poubelles deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 17 | Risque lié au formation | 2 | SDC | | | | Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 2 | SDC | | | | à compléter par la médecine de prévention |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | IP : décolllements de moquette, dans les parties communes DPP : moquette décollée et escalier dans le milieu du couloir 3 marches dénivelés ; aller/retour aux photocopieurs ; grille aération du tuyau de chauffage instable (bureau cm) | | | SDPM : remplacement moquette des couloirs et marquage des marches des escaliers | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSA, le BFS |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | CDsbadmif : beaucoup de dossiers et documents en hauteur, utilisation d'un escabeau | | | SDPM : installation d'une échelle | Visite de la médecine de prévention Pour le BFS intervention suite préconisations de la médecine de prévention |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | | | | | |
|---|--|-------------------|---|-----------|---|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | DPP : département des politiques publics DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique CDsbadgmf : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | Cdsbadgmf : manipulation fréquente de dossiers, d'ouvrages | | | SDPM : formation aux postures de manutention | Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 3 | Cdsbadgmf : aller-retour avec chariot contenant des livres documents dossiers ouvrages ; difficultés pour passer le chariot sur le dénivelé au niveau des ascenseurs et des goulottes | | | | Pour le BFS : faire une demande au BFSVP 3131 pour tout besoin de manutention Achat de matériel adapté après préconisations de la médecine de prévention |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | IP : les inspecteurs de l'IDD effectuent 200 missions par an ; ils utilisent pour ce faire aussi bien les transports en commun ; métro, bus, trains, avions et sont exposés à ce titre aux accidents qui peuvent survenir ; en outre, ils leur arrivent également notamment pour les chantiers monuments historiques d'utiliser sur autorisation expresse leur véhicule personnels pour se rendre sur des lieux pas ou mal desservis ; ils peuvent donc être victimes ou auteurs d'accidents de la circulation DPP : missions province et étranger | | DMOSS : transports collectifs | | Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH. Utilisation de la télé-conférence(audio-viso) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | IP : les inspecteurs s'exposent aussi à des risques de chutes ou de blessures (chutes d'outils, de pierres...) de gravité d'importance variable | | | | à compléter par la médecine de prévention |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | Cdsbadgmf : une relieuse | | | | à compléter par la médecine de prévention |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | DAEI : sonorité sur rue extrêmement forte ; sonorité intérieure déplaisante (ventilation et chaufferie couloir) IP : effet observé lors de l'ouverture des fenêtres DPP : déplacement de chariots de transport d'oeuvres étage supérieur ; photocopieur en réseau à la porte d'un bureau (va et vient constant avec autre service) + fax dans bureau SDC : bruit permanent de la rue, décourageant d'ouvrir les fenêtres, ce qui est problématique en cas de fortes températures. Exposition continue au bruit du moteur des véhicules lors des missions de transport | | | SDC : double vitrage. Climatisation | Pour le BFS : saisine du service de la voirie de la Ville de Paris faite en octobre 2014 signalant les nuisances liées au stationnement des autocars Dans l'attente du retour de la voirie Etude faite pour le renouvellement des fenêtres du bâtiments dans le cadre du rapport d'audit énergétique de 2011. |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | IP : lors des visites de chantiers de monuments historiques ou de chantiers de fouilles, les inspecteurs peuvent être exposés aux risques liés à l'inhalation de poussières émanant de matériaux divers employés sur les chantiers de restauration ou de fouilles DPP : risque plomb ? SDC : conduite automobile fréquente pour certains agents. Prise en charge de matériaux de provenance diverses et pouvant parfois être infestés, rouillés, poussiéreux. | | SDC : port de gants et masque anti-poussière | SDC : effectuer des missions d'"aller-voir" sur les lieux extérieurs pour évaluer les risques liés à la manutention et mieux anticiper les mouvements. | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS S'agissant du plomb une information est faite lors des COPILS (lieux de présence, mode opératoire pour le retrait et délais) |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | DMOSS : chemins de câbles dangereux dans certains bureaux et prises désolidées DAEI : à revoir, vétusté SDPM : chemins de câbles dangereux dans certains bureaux et prises désolidées Cdsbadgmf : les câbles traînent par terre car il y a beaucoup de lampes additionnelles | | | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | DPP : département des politiques publics DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique CDsbadgmf : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|--|---|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | DAEI : lumière insuffisante et particulièrement dans le bureau du chef de département IP : éclairage défaillant et insuffisant dans les parties communes | | | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | IP : risque accru pour l'équipe administrative Cdsbadgmf : travail très fréquent sur ordinateur, et cela par éclairage et lumière du jour faible ; yeux piquent, fatigue oculaire DPP : tout le monde SDC : écrans trop petits et de qualité moyenne. D'une manière générale, manque d'ergonomie des équipements informatiques | | | | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION SDC : Transmettre pour analyse d'ici la semaine 51 au SDSI et l'ADJ/SDSI une fiche précisant l'expression du besoin en termes d'écran et les déficiences en termes d'ergonomie des SI. A titre de rappel, un poste standard comprend un écran de 19 pouces. |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | DAEI : fenêtres non hermétiques, climatisation à revoir (froid et chaud) et pas de climatisation dans les bureaux 509 et 510 DPP : pas de stores, pas de climatisation, bureaux surchauffés SDC : problèmes divers pour régler le chauffage ; absence de climatisation. Pour la régie : déplacement en extérieur avec risque d'accident de voiture, au chargement et déchargement avec sols glissants. | | | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS Remplacement des installations de climatisation. Mise en place d'un système de gestion technique centralisée pour améliorer la régulation de la température en fonction des conditions météorologiques. |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | DMOSS : toilettes dont l'entretien laisse à désirer IP : poubelles des sanitaires (femmes) vidées irrégulièrement DPP : combattre les mauvaises odeurs, présence de souris, pas d'espaces de repos, de tisaneries sur le site, fontaine d'eau régulièrement en panne et pour une durée hors service de + en + long SDC : pour la régie : mission sur divers sites, avec risque dans la manipulation d'objets infestés, allergies déclarés suite à des manipulations | | | | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des autres poubelles deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Intervention mensuelle pour la sanitation (blattes, souris) Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | Cdsbadgmf : formation pour manipuler les extincteurs ; premiers secours ; manipuler le défibrillateur DPP : manque de personnel formé aux 1er secours SDC : intervenant extérieur : techniciens, livreurs | | SDC : informations données aux prestataires extérieur et protocole de sécurité à respecter | | Pour le BFS : Des formations aux extincteurs seront organisées en 2015 S'agissant du défibrillateur, la manipulation se fait par le PCS Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. |

| DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES PYRAMIDES | | | | | | | |
|---|--|-------------------|---|-----------|---|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | DPP : département des politiques publics DMOSS : département maîtrise d'ouvrage, sécurité et sûreté DAEI : département des affaires européennes et internationales | | SDPM : sous direction de la politique des musées IP : inspection des patrimoines SDC : sous direction des collections | DPRPS : département pilotage recherche et politique scientifique Cdsbadgmf : centre de documentation service bibliothèques archives Musées de France | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | DAEI : le service étant un service en contact permanent avec l'extérieur, risques comportementaux des interlocuteurs DAEI : souhaite que la pénibilité du travail à long terme soit reconnue : décalage horaire, pénibilité des transports IP : toujours possibles mais sous contrôle à ce jour | | Cdsbadgmf : le chef du centre de documentation est conscient des RPS, veille à l'alternance des rotations du centre et contrôle pour que personne ne se retrouve tout seul. | | Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMATION Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | DPP : travail tard le soir et parfois le week end SDC : médecine informée (qth) . Une partie des déplacements effectuée par un seul chauffeur, non accompagné par un convoyeur. De même en réserve le travail peut s'effectuer seul. Il manque un PTI pour l'agent de nuit. | | | SDC : augmenter les effectifs pour permettre le convoiement et permettre la présence de deux agents installateur en réserve. Prévoir un PTI | Pour le BFS : près 20H et le week-end signaler sa présence au PCSécurité http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 3 | DAEI : missions à l'étranger, certaines zones étant à risques : méningites, hépatite, paludisme... Cdsbadgmf : risques d'affections par les systèmes de ventilation | | | | Pour les bureaux n'ayant pas de fenêtre le renouvellement d'air se fait avec un débit de 30m3 heure par agent. Pour les bureaux disposant de fenêtre aérer la pièce périodiquement. |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | Cdsbadgmf : sécurité active au centre de documentation pour les sacs : casiers dépôts des sacs ; après le ménage du matin, le centre de documentation se trouve ouvert et allumé ; au niveau des portes d'entrées du centre de documentation une des portes ne s'ouvre plus de l'extérieur, il n'y a pas de clefs. SDC : bâtiment sans dispositif de badgeage pour les entrants. | | | SDC : installer un dispositif de contrôle à l'entrée | Pour le BFS : - un système de contrôle n'est pas à l'étude - rappel des consignes auprès du personnel de ménage |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | IP : une évaluation de ce risque réel devrait être faite DPP : recommandations plus précises sur les ondes des portables, photocopieurs | | | | Pour le BFS : Campagne de mesures réalisée Pas de nouvelles antennes installées http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons_enfa |

15/01/15

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | CBP : cabinet, bureau du cabinet, pôles CH : comité histoire IGAC : inspection générale des affaires culturelles | | DICOM : délégation information et communication DGCA : direction générale création artistique CPPAP : commission paritaire publication agence presse (DGMIC) FSER : Fonds de soutien à l'expression radiophonique (DGMIC) | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 1 | FSER : aucun garde corps aux fenêtres, situation signalée depuis 2 ans | | | | Pour le BFS : Analyse de la situation en lien avec l'ACMH dès que possible Validation et commande du devis Asselin (2016 €) installation de garde corps bureau 434 et 436 (R+4) et date d'intervention en attente |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | CPPAP : importante manipulation régulière de dossiers-publications ; douleurs dos et bras, | | | Tous services : chariots franchissant les marches, mettre les salles de réunions à l'étage des bureaux | Pour le BFS faire une demande au BFSVP 3131 pour les opérations de manutention Visite et analyse de la médecine de prévention : Proposition de mettre une rampe mobile mais doit être manipuler par un agent du BFS Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 1 | CBP : déplacements fréquents et notamment par le coursier en motocyclette | | CBP : stages de conduites | CBP : généralisation des stages de conduite + équipements de protection approprié pour le motocycliste (tenue + airbag) | Pour le BFS : Plan de prévention des risques routiers en cours de rédaction pour les agents du bureau. Ce plan pourra ensuite être décliné dans les autres services par le SRH Dotation de vêtements adaptés Formation spécifique conduite préventive, le chef de service doit faire la demande au bureau de la formation |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 1 | FSER : prises anciennes, défectueuses, installations non conformes et infiltration d'eau dans le bureau 448, situation signalée depuis 2 ans | | | | Pour Valois : travaux de mise aux normes colonne 1,1 & 2,1. Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31 |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 1 | IGAC : chantiers Valois et dans les services et établissements (ISST) "coactivité" | | | | Pour le BFS : Référent du BFS (visites régulières) Signalement de l'agent de prévention au BFSVP 31 31 COPIls réguliers Établissement d'un plan de prévention pour chaque entreprise intervenante pour le BFS. Présence d'un SPS pour le chantier OPPIC. Etablissement par les entreprises du chantier d'un Plan Général de Coordination PGC. |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 2 | IGAC : circulation dans environnements non familiers, y compris locaux dégradés et situations de travail présentés par les responsables et les préventeurs des services contrôlés | | IGAC : signalisations des marches et portes vitrées | ISST : chaussures à semelles antidérapantes | Pour le BFS : signalisation à faire |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 2 | IGAC : accompagnement occasionnel sur postes de travail et cheminements | | IGAC : formation et sensibilisation au risque | | Visite de la médecine de prévention |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 2 | IGAC : risques liés aux missions et circulations diverses (ISST) | | IGAC : formation et sensibilisation au risque | | Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH. Utilisation de la télé-conférence(audio-visio) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur semaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 2 | IGAC : risques directement liés aux missions et circulations diverses (ISST) | | IGAC : formation et sensibilisation au risque | ISST : protection de la tête, des pieds | Pour le BFS : dotation EPI aux ISST |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 2 | IGAC : exposition locaux dégradés ou mal maintenus présentés par les responsables et les préventeurs des services contrôlés | | IGAC : plan de prévention | IGAC : prévoir EPI | BFS Suivi à la demande de la médecine de prévention Pour la BFS RAS concerne les locaux des services contrôlés |

| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | CBP : cabinet, bureau du cabinet, pôles CH : comité histoire IGAC : inspection générale des affaires culturelles | | DICOM : délégation information et communication DGCA : direction générale création artistique CPPAP : commission paritaire publication agence presse (DGMIC) FSER : Fonds de soutien à l'expression radiophonique (DGMIC) | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTESDANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 2 | IGAC : conditions d'évacuation de la rue de Valois BCP : manque d'exercices d'évacuation | | IGAC : plan de prévention BCP : agents de sécurité présent 24/24 | IGAC : formation exercices d'évacuation et manipulations des moyens de secours BCP : exercices d'évacuation et formation incendie | Pour le BFS : - affichage des consignes de sécurité dans les bureaux à faire - plans d'évacuation affichés dans els espaces de circulation - deux exercices d'évacuation sont organisés par an, conformément à la réglementation |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 2 | BCP : prises défectueuses – beaucoup de multiprises – câbles apparents pouvant entraîner des chutes et mise aux normes de la cuisine au mois de décembre | | | BCP : réparation de certaines prises et enfouissement de câbles | Pour le BFS : Après signalement auprès du BFSVP, visite d'un agent du BFS pour analyse de la situation Sensibilisation auprès des agents - que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131 - sur les surcharges des prises électriques - de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...) S'agissant des travaux électriques, ils sont en cours dans le cadre du chantier de travaux global |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | IGAC : équipements ou adaptations de postes de secrétariat ont été demandés et validés mais non réalisés | | IGAC : recommandations de la médecine de prévention sur l'installation et l'utilisation des ordinateurs | | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION IGAC : Un point de situation sur la réalisation des équipements sollicités sera dressé en semaine 46. Pour le BFS intervention éventuelle après préconisations de la médecine de prévention |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | FSER : problèmes de climatisation et ambiance thermique bureau 440 442 446 | | | IGAC : une climatisation efficace ; installations de stores sur les fenêtres et pouvoir ouvrir le velux bureau 448 | Pour Valois : travaux de mise aux normes à Valois Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31 |
| 18 | Risque amiante | 2 | IGAC : certains périmètres comprennent des environnements contenant des matériaux amiantés dont l'état n'est pas maîtrisé (ISST) | | | | Pour les BFS : - les équipements amiantés font l'objet d'une signalisation - mise à jour annuelle du DTA (diagnostic technique amiante) - dans le cadre des travaux menés par le MCC, information et suivi dans le cadre des COPILs travaux |

| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|--|---|-------------------|--|-----------|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 2 | Médecine de prévention informée | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 2 | IGAC : risques biologiques : accompagnement agents dans situation d'exposition | | | | À compléter par la médecine de prévention |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | <p>CBP : sols glissants, nombreux tapis</p> <p>FSER : manque 1 barre fer forgé dans l'escalier petite tour, laissant un vide.</p> <p>CPPAP : problèmes liés aux marches avec impossibilité d'installer des rampes</p> <p>DICOM : couloir RDC de Valois régulièrement encombré de mobilier, câbles et cartons</p> <p>CH : journal officiel : 4 marches pour accès aux bureaux, lumière de la salle souvent éteinte et à la cave sol glissant (inondation)</p> | | DICOM : faibles et inexistantes | <p>CBP : mise aux normes des systèmes</p> <p>CH : journal officiel : pose d'un interrupteur ou d'une veilleuse à la sortie des bureaux</p> | <p>Pour Valois : travaux de mise aux normes à Valois Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31</p> <p>S'agissant du couloir RDC de Valois, signalement auprès du BFSVP 3131 afin que le mobilier, les câbles et les cartons soient retirés</p> |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | <p>CBP : nbreux dossiers sur les armoires et, échelle bureau distinction honorifique</p> <p>CH : salle de consultation : risque de déséquilibre sur escabeau pied d'éléphant et cave : échelles</p> <p>DICOM : escalier entre le RDC et la mezzanine bureau R33</p> | | <p>CH : barres d'accrochage d'échelle</p> <p>DICOM : escalier équipé d'une rampe</p> | <p>CBP : fourniture de matériel homologué et meuble adéquat, bandes antidérapantes</p> <p>CH : salle de consultation : fourniture d'un escabeau alu et cave : maintenance des barres</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour préconisations.</p> <p>Pour le BFS : intervention si demandé par la médecine de prévention</p> |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | <p>FSER – DICOM – CBP : importante manipulation régulière de dossiers, parapheurs, cartons, publications</p> <p>CH : les agents veillent à ne pas porter de charges trop lourdes</p> | | CH – CBP : chariot de transport | <p>CH – CBP – FSER demande de gants, chariots franchissant les marches ; salles de réunions à l'étage (BCP)</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour préconisations.</p> <p>Pour le BFS : - intervention si demandé par la médecine de prévention - demande auprès du BFSVP 3131 si besoin de manutention</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | <p>CBP : lié à certains stockages en hauteur, nombreux dossiers sur les armoires</p> <p>FSER : pas d'observation</p> | | | <p>CBP : meubles de rangement supplémentaires</p> <p>FSER : consolider les étagères (bureau 446 et 448)</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour préconisations.</p> <p>Pour le BFS : intervention si demandé par la médecine de prévention</p> |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | BCP : lié aux machines à ouvrir le courrier et aux appareils de cuisine | | BCP : machines avec capot protecteur – formation assurée | | |

| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | CBP : cabinet, bureau du cabinet, pôles CH : comité histoire IGAC : inspection générale des affaires culturelles | | DICOM : délégation information et communication DGCA : direction générale création artistique CPPAP : commission paritaire publication agence presse (DGMIC) FSER : Fonds de soutien à l'expression radiophonique (DGMIC) | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | CPPAP : bruits liés aux travaux du bâtiment et bruit distributeur et placard CH : bruit important venant de l'escalier d'honneur ; salle de consultation : bruit climatiseur ; travaux façade IGAC : fatigue nerveuse liée aux chantiers à proximité ou dépassements de seuil dans certains environnements FSER : climatisation bruyante bureau 440 et travaux extérieurs fréquents, situation signalée depuis 2 ans BCP : bruits liés aux travaux du bâtiment , rue de Valois (services banque de France et des jardins, l'été) DICOM : risque liés aux travaux de l'entresol Valois | | IGAC : plan de prévention | CPPAP : meilleure information sur les dates d'exposition au bruit – isolation phonique de l'armoire réseau IGAC : télétravail FSER : réglage de l'installation et demande d'installation de double vitrage BCP : meilleure information sur les dates d'exposition au bruit – travaux d'isolation phonique | Annexe n°6 Pour le BFS : Travaux de mise aux normes de Valois (descriptif) Rappel du planning (Michel) |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | DICOM : risque liés aux travaux de l'entresol Valois BCP : allergies à certains produits utilisés lors des travaux CPPAP : allergies à certains produits utilisés lors des travaux | | | BCP : information préalable sur travaux CH : journal officiel : meilleure isolation des fenêtres en prévision des travaux CPPAP : information préalable sur travaux | Pour le BFS : Information des nuisances du chantier lors des COPILs réunissant les services impactés par les travaux, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI et le BFS). Transmission des fiches de données de sécurité dès réception. - signalement auprès du BFSVP 3131 pour des demandes ponctuelles |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | IGAC : conditions d'évacuation de la rue de Valois | | IGAC : plan de prévention | IGAC : formation exercices d'évacuation et manipulation des moyens de secours | Pour le BFS : - consignes de sécurité à afficher dans tous les bureaux - consignes d'évacuation affichées dans les espaces de circulation - deux exercices d'avacuation organisés par an conformément à la législation - plans de préventions établis pour les entreprises relevant de la responsabilité du BFS - formations aux extincteurs en 2015 |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | IGAC : incertitude sur la conformité électrique CH : cave : interrupteur défaillant à cause de l'humidité CPPAP : prises défectueuses, beaucoup de multiprises, câbles apparents | | | IGAC : formation des représentants du personnel aux vérifications électriques CH : journal et cave : revoir circuit électrique CPPAP : réparation de certaines prises et enfouissement de câbles (en particulier bureau 431-436-438) | Pour le BFS: travaux de mise aux normes à Valois Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31 |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | CPPAP : nécessité d'éclairage artificiel permanent en hiver CH : éclairage nettement amélioré depuis travaux ; journal officiel : faible luminosité FSER : revoir la conformité de l'installation électrique BCP : nécessité d'éclairage artificiel permanent en hiver | | | CH : journal officiel : refaire l'éclairage CBP : adaptation des éclairages suivant les lieux de travail – fourniture de lampes de bureau | Pour le BFS : travaux de mise aux normes à Valois Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31 |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | DICOM : risque lié au travail courant sur ordinateur BCP : fatigue liée à l'utilisation prolongée des ordinateurs FSER : réverbération (installation de stores sur les fenêtres (bureau 440 – 442 – 446) CH : amélioré depuis les travaux CPPAP : fatigue liée à l'utilisation prolongée des ordinateurs | | | | Pour le BFS : - visite de la médecine de prévention pour éventuelle installation de stores puis intervention du BFS si demande Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION |

| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| | | | CBP : cabinet, bureau du cabinet, pôles CH : comité histoire IGAC : inspection générale des affaires culturelles | | DICOM : délégation information et communication DGCA : direction générale création artistique CPPAP : commission paritaire publication agence presse (DGMIC) FSER : Fonds de soutien à l'expression radiophonique (DGMIC) | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | CPPAP : expositions à des températures très élevées (bureaux sous combles et sans climatisation) et problèmes sur réseau lié à la chaleur CH : courant d'air depuis la cage d'escalier ; journal officiel : mauvaise isolation thermique et bureau 217 : problème de réglage du radiateur IGAC : risques liés aux missions et circulations diverses (ISST) BCP : exposition à des températures très élevées (bureaux sous combles et sans climatisation) + problèmes sur réseau lié à la chaleur, déplacement des chauffeurs | | BCP : stores hors d'âge | CH : pose d'une porte après l'ascenseur ; journal officiel : refaire les fenêtres et bureau 217 changer le radiateur BCP : améliorer l'isolation – fourniture de climatisation mobile pendant les périodes chaudes | Pour le BFS : travaux de mise aux normes à Valois Si besoin ponctuel, contacter le BFSVP 31 31 |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | BCP : ménage parfois insuffisant – peu de toilettes + produits d'hygiène parfois manquants (savons, papier...) FSER : problèmes de ménage CPPAP : ménage parfois insuffisant – peu de toilettes, manque des produits d'hygiène | | | FSER : ménage régulier des bureaux, de la moquette et des fenêtres IGAC : dépoussiérage plus fréquent des bureaux | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Ramassage des poubelles dans les tisaneries deux fois par jour. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 3 | CPPAP : travaux, ménages CH : journal officiel : travaux de façade peuvent accroître le risque d'intrusion BCP : nombreux travaux intérieurs et extérieurs DICOM : risques liés aux travaux de l'entresol | | | CPPAP : information sur travaux avec nuisance ou impliquant une réorganisation temporaire sur usage des pièces CH : prévenir les services des visites ou intervention extérieures BCP : information sur travaux avec nuisance ou impliquant une réorganisation temporaire sur usage des pièces | Pour le BFS : plans de prévention établis pour les entreprises relevant de la responsabilité du BFS. Echafaudage protégé par alarme et télésurveillance. |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | FSER : exercice d'évacuation car aucun depuis 3 ans IGAC : pas d'observation CH : 1 agent sur 10 formé ssiap | | IGAC : participation aux réseaux professionnels | IGAC : formation continue CH : formation SSIAP, améliorer l'information sécurité | Pour le BFS deux exercices sont organisés par an conformément à la législation Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations |
| 18 | Risque amiante | 3 | CPPAP : désamiantage de certaines pièces du bâtiment, laisse présager sa présence dans les bureaux CBP : aucune donnée sur la présence d'amiante | | | | Pour les BFS : - les équipements amiantés font l'objet d'une signalisation - mise à jour annuelle du DTA (diagnostic technique amiante) - dans le cadre des travaux menés par le MCC, information et suivi dans le cadre des COPILs travaux |

| CABINET - BUREAU POLES (CBP) IGAC COMITE D'HISTOIRE DGMIC (CPPAP et FSER) DICOM VALOIS | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Valois_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | Médecine de prévention informée | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | DICOM : travail isolé BCP : problème concernant les conducteurs et coursier, huissier et agents de sécurité 24/24H FSER : travail tard le soir IGAC : pas d'observation | | DICOM : points d'information et suivi régulier de la hiérarchie | | <p>Pour le BFS :</p> <p>Après 20H signaler sa présence au PCSécurité</p> <p>L'ensemble des consignes de sécurité seront affichées dans les bureaux en 2014/2015.</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 3 | BCP : risques d'attentat chimiques ou bactériologiques liés à la présence du cabinet | | BCP : matériel de protection sommaire | BCP : matériel de protection approprié ; alerte ; formation aux nouveaux arrivants | |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | Médecine de prévention informée | | | | |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | BCP : risque lors de la présence de la Ministre et de son Cabinet CH : journal officiel : difficulté pour ouvrir les fenêtres ; vols d'objets personnels et professionnels | | | BCP : agents de sécurité 24/24H ; système de détection électronique et accès contrôlés et surveillés CH : journal officiel : refaire les fenêtres et système d'ouverture ; précautions à prendre lors des travaux de façade | Pour le BFS : PCS présent 24h/24 – 7j/7 /accès contrôlé |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | BCP : inquiétudes manifestées par certains agents lors de l'installation des bornes wifi FSER : borne wifi dans le bureau 448 CH : risques habituels liés aux nouvelles technologies CPPAP : inquiétudes manifestées par certains agents lors de l'installation des bornes wifi | | | BCP : information préalable sur installation wifi et veiller à les isoler du champ des bureaux FSER : désinstaller borne wifi CPPAP : information préalable sur installations wifi et veiller à les isoler du champ des bureaux | <p>Pour le BFS : Campagne de mesures réalisée Pas de nouvelles antennes installées</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formationen</p> <p>FSER : La borne WIFI a été installée à la demande du cabinet après communication au CHSCT. Les bornes Wifi installées à Valois ont la référence JD472A du constructeur HP Networking et sont conformes aux normes européennes qui sont, pour la radio: EN 300 328, EN 301 893 (EU); pour la sécurité: EN 60950-1, IEC 60950-1:2001; pour les émissions: ANSI C63.4; pour l'immunité des rayonnements: EN 301 489-1, EN 301 489-17; pour le Médical: EN60601-1-2 et pour l'exposition aux fréquences radio : EN 50385.</p> <p>La désinstallation ne peut émaner que de l'émetteur de la demande, en l'occurrence le cabinet.</p> <p>Pour information : http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail/installation-wifi</p> |

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|--|--|
| DELEGATION GENERALE LANGUES FRANCAISES ET LANGUES DE FRANCE PYRAMIDES | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11853/0/Pyramides_brochure_securite_2010.pdf http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 2 | manque d'éclairage dans les espaces de circulation | | nécessité de compléments lumineux pour suppléer la pénombre des bureaux sans fenêtres | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | température ambiante de plus 35° l'été en cas de canicule | | deux bureaux au 4ème étage sont dotés de climatisation et d'autres ont des ventilateurs | isolation des fenêtres à vérifier ; fonctionnement des stores internes et extérieurs à vérifier pour les bureaux situés plein soleil ; climatiser tout le 6ème étage situé sous les toits avec des baies vitrées sans fenêtre et y installer une fontaine à eau | note de la médecine de prévention http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/travailler-en-periode-de-fortes-chaleurs Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS Remplacement du groupe de production d'eau glacée pour une meilleure efficacité. |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | | | mesures de dératisation | pendant les travaux de l'hôtel Régina accentuer la lutte contre l'invasion des souris venant de cet hôtel ; information sur les changements des filtres des fontaines à eau ; indication dans les étages des lieux où se trouvent les fontaines à eau dans le bâtiment | Pour le BFS passage de la société pour la sanitation (blattes, souris) Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | valable sur l'ensemble du bâtiment | | escalier du 5ème au 6ème : rampe allongée jusqu'au bas des marches et mise en place d'antidérapant sur les marches | éclairage des escaliers et des espaces de circulation ; fixations des moquettes qui se décollent dans les couloirs | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Copils travaux organisés avec les services concernés, la médecine de prévention, l'ISST, les agents de prévention, la SDSI, le BFS |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | | | mise à disposition de diables et chariots pour réceptionner les livraisons | mettre des rampes où il y a des marches pour faciliter les déplacements avec les chariots et mutualisation des chariots et diables dans le bâtiment | Pour le BFS : au 7/11 commande des diables faite et en cours de livraison. Installation de rampes à étudier. |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | réparation après chute des rayonnages qui s'est produite en l'absence de l'agent dans le bureau 416 | | | vérification des fixations des rayonnages dans les bureaux concernés | Pour le BFS : vérifications dans le cadre de l'opération de chantier Pour les demandes ponctuelles, signalement au BFSVP 3131 pour intervention technicien |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | en dehors de fermer les fenêtres de son bureau peu de moyens pour lutter contre le bruit généré par la circulation incessante des voitures et des cars dans des rues de Rivoli et des Pyramides | | | isolation des fenêtres côté rue de Rivoli bureaux 409, 410, 411, 412 et en cas de pluie l'eau s'infiltré | Pour le BFS : saisine du service de la voirie de la Ville de Paris faite en octobre 2014 signalant les nuisances liées au stationnement des autocars Dans l'attente du retour de la voirie. Estimation du coût de remplacement des fenêtres faite lors de l'audit énergétique de 2011. |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | | | indication pour ne jamais fermer les portes des locaux où se trouvent les armoires électriques en surchauffe faute de climatisation | climatisation des locaux où se trouvent les armoires électriques en surchauffe | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 Climatisation des locaux informatiques en étage dans le cadre des travaux de rénovation. |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | chemins de câbles dangereux, prises desoudées dans certains bureaux et locaux où sont installés les copieurs multifonction | | | | Pour le BFS : Travaux en cours et en cas de besoin BFSVP 31 31 |

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| SOUS DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION SAINT CYR | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 2 | Le dispositif sonore d'alarme actuel s'appuie sur des cornes de brune réparties à différents points du bâtiment. Faisant nécessairement appel à une intervention humaine, ce dispositif ne semble pas suffisant au regard de la configuration des locaux. | | | La SDSI demande la mise en place d'un dispositif d'alarme sonore automatique. | Etude pour installation d'une Unité de Gestion d'Alarme raccordée à la centrale incendie |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | le carrelage du perron est glissant quand il est mouillé Construction d'une rampe d'accès pour l'accessibilité du bâtiment | | | réfection du perron | Pour le BFS : - analyse technique à faire sur les travaux qui pourraient être engagés sur le perron - s'agissant de la rampe analyse technique faite par le BFS et transmise au SRH pour crédits (FIPHP) |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | risque de prendre un carton sur le pied | | | chaussures de sécurité | Pour le BFS : - référents BFS sur site. Leur faire la demande pour des travaux de manutention (les agents du BFS sont équipés d'EPI) |
| 4 | Risque lié à la manutention mécanique | 3 | utilisation de transpalette + machines à emballer | | | chaussures de sécurité | Pour le BFS : - référents BFS sur site. Leur faire la demande pour des travaux de manutention (les agents du BFS sont équipés d'EPI) |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | ne concerne pas les trajets domicile-travail | | | | Pour le BFS : Un plan des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan devra ensuite être décliné dans les services par le SRH Utilisation de la télé-conférence (audio-viso) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur semaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | stockage des palettes en hauteur | | | | Pour le BFS : - référents BFS sur site. Leur faire la demande pour des travaux de manutention (les agents du BFS sont équipés d'EPI) |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | travaux de raccordement d'ordinateurs | | | | Examen du niveau d'habilitation électrique des agents en cours |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | on ne peut pas revenir en arrière avant l'informatique | | | | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | concerne principalement la conduite à tenir en cas d'incendie (utilisation des extincteurs, etc...) | | | formation information | Pour le BFS : - exercices d'évacuation organisés deux fois par an conformément à la réglementation - des formations aux extincteurs vont être organisées en 2015 par le BFS Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations |
| 18 | Risque amiante | 3 | | | | en attente des travaux de dépose programmés | Deux marchés infructueux, marché relancé en 2015 |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | L'absence d'un second bureau individuel aux BE complexifie très fortement l'organisation du travail et demeure une source importante de fatigue. A titre d'exemple, pour une réunion parfois d'une heure aux BE, les agents dont le poste est localisé au fort de Saint-Cyr doivent effectuer plus de 3h00 de transport en commun par jour. Pour certains cadres, notamment pour l'adjoint au sous-directeur et les chefs de bureau ou de mission, ce genre de situation peut se reproduire 2 à 3 fois par semaine. Un bureau de passage est certes mis à disposition mais la surface de travail consentie à chaque agent et l'absence de cloisonnement ne permet pas, d'une part, de traiter des dossiers de fond ou ayant un caractère confidentiel et, d'autre part, de recevoir des agents de la SDSI localisés aux BE ou des prestataires externes | | | La SDSI demande qu'un second bureau individuel aux BE lui soit attribué à compter du 01/01/2015. | Pour le BFS : - étude d'implantation à faire sur le bureau de passage Utilisation de la visioconférence. |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | deux personnes ont des bureaux isolées dans l'enceinte de la salle machine ; les autres peuvent se trouver seuls en salle | | | déplacement du lecteur | Pour le BFS : - analyse technique du déplacement du lecteur - signalement auprès du PCS lorsque un agent se trouve en position de travailleur isolé |

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| RICHELIEU | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 1 | Demande de toilettes PMR au niveau du RDC. La médecine de prévention demande de prendre en compte les travaux d'aménagement d'un toilette PMR ; | | | | Pour le BFS : études à lancer pour l'aménagement de toilette et d'un accès PMR au bâtiment |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 1 | UNSA : réunions sur différents sites paris ile de france + province CFDT : très nombreux déplacements Paris/Paris et Paris/Province CGT : déplacements sur Paris et Province réunions administration et établissements. Domicile travail transports (moyenne de 3h/jour) DONT 3 accidents dont 1 grave | | | | Pour le BFS : un plan des risques routiers est en cours de rédaction pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner dans les autres services par le SRH Utilisation de la télé-conférence(audio-viso) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 1 | CGT : bureaux côté rue : contraintes de travailler les fenêtres fermées mêm par grosses chaleurs, impossible de faire les réunions dans les bureaux Pièce reprographie énormément de nuisance. | | | CGT : double vitrage pour les bureaux, demande de casque antibruit, bouchons d'oreilles et mesurer l'intensité du bruit par la médecine de prévention lors des travaux de reprographie. | Pour le BFS :demande auprès du BFSVP 3131 afin d'obtenir des casques et bouchons d'oreille |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 1 | UNSA : odeurs persistantes de peinture ou produit chimique, signalées à maintes reprises depuis l'installation à Richelieu CFDT : travaux BNF CGT : travaux BNF, CHSCT extraordinaire Richelieu le 25 juillet 2014 ; mise en place de sondes pour les mesures. Vapeur d'encre dans la pièce de reprographie | | | CGT : médecine de prévention devrait demander les fiches de données de sécurité des produits avec l'indication de toxicité pour y suppléer | Pour le BFS : UNSA, attente du rapport VERITAS Pour les autres bureaux rapport VERITAS rendu et transmis à la médecine de prévention Sujet CHSCT AC |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 1 | UNSA : aucune visite médicale proposée | | | | Les convocations on été envoyées. Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-c Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 1 | UNSA : problèmes isolation fenêtres déjà signalé CFDT : bâtiment mal isolé | | | CFDT : Très chaud été (37°), froid l'hiver ; Déménagement | Pour le BFS : fiche CHSCT AC |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 1 | | | | CFDT : formations en chsct, utilisation des extincteurs, premier secours, serre-file et guide-file, évacuation incendie. | Pour le BFS : - désignation des guides et serre-files en cours - formations à l'utilisation des extincteurs à programmer en lien avec l'adjudant chef du département de maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et la sureté de la DGP Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire ; RPS demande à faire sur formation. http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formationen |

| RICHELIEU | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|-----------|---|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | UNSA : demande de visite médicale ; souvent face à des situations graves d'agents en détresse | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 1 | UNSA : sécurité ? Aucune directive ? Et le week end si problème où téléphoner ? | | | | <p>Pour le BFS : campagne d'affichage des consignes de sécurité faite en 2014</p> <p>Demande au BFSVP si besoin d'informations complémentaires</p> <p>Le WE et le soir se signaler au PCS BE au 5141</p> <p>Présence d'un agent au PC Richelieu du lundi au vendredi de 6h00 à 18h00</p> |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 1 | UNSA : idem risque 20 numéro d'appel secours PC ? Horaires sécurité immeuble ? | | | | <p>Pour le BFS campagne d'affichage des consignes de sécurité faite en 2014</p> <p>Demande au BFSVP si besoin d'informations complémentaires</p> <p>Le WE et le soir se signaler au PCS BE au 5141</p> <p>Présence d'un agent au PC Richelieu du lundi au vendredi de 6h00 à 18h00</p> |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 1 | UNSA : antenne sur le toit signalé par FSU | | | | <p>Pour le BFS :</p> <p>Réalisation de campagnes de mesures</p> |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 2 | CGT : beaucoup de manipulation, sur 5 niveaux (-2,-1,RDC, 3ème et 4ème étages) : caisses d'envoi en nombre (4000) ; tirage, dépôt de courrier, étiquetage, mise sous pli, archives, dossiers ; utilisation de chariots ; charges lourdes dans les locaux, transports de documents. | | | CGT : livraison du matériel confédéral, etc... | <p>Pour le BFS : demande au BFSVP 3131 lors des opérations de manutention afin que des manutentionnaires prennent en charge des opérations</p> <p>Formation gestes et postures en manutention sur site. En faire la demande au bureau de la formation.</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 2 | CGT : dangerosité des fenêtres, elles basculent toutes seules, les points de freinage des fenêtres ne fonctionnent plus, les poignées de fermeture n'ont pas assez de marges (voir accident du 9 juillet 2014) | | | | <p>Appel au BFSVP et résolution des problèmes au cas par cas.</p> <p>Nécessité de réaliser la rénovation des façades du bâtiment (façade en aluminium très mal isolée).</p> |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 2 | CGT : utilisation de matériels : massicot, reprographie, grosse agrafeuse, relieuse-plieuse-agrafeuse | | | | <p>Pour le BFS RAS</p> |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | CGT : travail sur écran toute la journée | | | CGT : pause toutes les 2 heures | <p>Pour le BFS RAS</p> <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-d</p> <p>Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMATION</p> |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | CGT : impossibilité d'ouvrir les fenêtres (bruit et poussières, grosses chaleurs sur une période délimitée "modéré grâce au CHSCT mise en place de fontaines d'eau sur les 2 étages, de ventilateurs. Pièce de reprographie : par temps de pluie, de l'eau s'écoule par une gaine se trouvant au fond de la pièce et il y a des câbles électriques. | | | CGT : isolation de l'immeuble | <p>Pour le BFS :</p> <p>- s'agissant de l'eau qui s'écoule, signalement au BFSVP 3131 afin qu'un technicien intervienne</p> <p>- plus globalement sujet traité en CHSCT AC</p> |

| RICHELIEU | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|-----------|---|-------------------|--|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | CFTC : sac poubelle non remplacé à chaque fois | | | | <p>Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 afin que la consigne soit transmise aux agents de ménage si le sac poubelle doit être changé (il ne l'est pas tous les jours mais en fonction de son état)</p> <p>Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations</p> |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 2 | <p>CFDT : les activités/dialogue social créent des tensions et du stress</p> <p>CFTC : problèmes de tendinite lié au maniement de la souris</p> <p>CGT : pression, stress, charge de travail, gestion des priorités et des urgences, sollicitations permanentes ; amplitude horaires</p> | | | <p>CFDT : formation sur les risques psychosociaux</p> <p>CGT : réflexion collective, répartition du travail, information et incitation à la mise en place d'une prévention collective.</p> | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des membres des CHSCT une formation thématique aux Risques psychosociaux. Demande à faire au bureau de la formation</p> |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 2 | CFDT : pas d'affichage des n° obligatoires (urgences etc...) pas de référent en évacuation ; ascenseurs hasardeux | | | | <p>Pour le BFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consignes de sécurité en cours d'affichage dans les bureaux sur les sites - désignation des guides et serre files en cours - deux exercices d'évacuation par an conformément à la législation - audit sur l'état des ascenseurs à venir |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | <p>CFTC : escalier en sortie de bureau</p> <p>CFDT : passages de fils non protégés au sol</p> | | | CFDT : nécessité de gouttières pour les fils au sol | <p>Pour le BFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signalement au BFSVP 3131 afin qu'un technicien intervienne. <p>Mise en place de goulottes pour les câbles.</p> |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | <p>CFDT : cartons en hauteur ; manque de place de stockage vivant (déjà signalé lors de l'installation dans les locaux)</p> <p>CGT : 1 seul tabouret pied d'éléphant pour les 2 étages</p> | | | <p>CFDT : déménagement</p> <p>CGT : voir pour une commande d'un deuxième tabouret pied d'éléphant</p> | Visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS (intervention technique et achat de matériel) |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | | | | CFDT : Formation : sensibilisation gestes et postures et acquisition d'un petit chariot pour le transport des archives par ascenseur; | <p>Pour le BFS : demande auprès du BSVP si besoin d'aide à manutention</p> <p>Formation gestes et postures en manutention sur site. En faire la demande au bureau de la formation.</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | | CFDT : voir risque 2 (code 3) | | | | |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | CFDT : utilisation de matériels tranchants et perforants (massicot, perceuse) | | | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | CFDT : travaux BNF | | | | Sujet traité en CHSCT AC |

| RICHELIEU | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|-----------|------------------------------------|-------------------|--|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | <p>CFDT : rallonges non sécurisées et prises électriques en nombre insuffisant dans les goulottes</p> <p>CGT : le PCSécurité rue de Richelieu n'a pas systématiquement accès au local serveur informatique situé au sous-sol -2</p> | | | | <p>Pour le BFS : Après signalement auprès du BFSVP, visite d'un agent du BFS pour analyse de la situation Sensibilisation auprès des agents - que tous les sujets liés à l'électricité doivent être signalés au BFSVP 3131 - sur les surcharges des prises électriques - de l'utilisation d'équipements électriques personnels (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...)</p> <p>S'agissant de l'accès au local serveur vérification immédiate par le BFSavec le PCS Richelieu</p> |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | CFDT : néons lumineux | | | CFDT : changement de la nature de l'éclairage | Visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | CFTC : fatigue oculaire | | | CFDT : formation gestes et postures | <p>Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-c</p> <p>Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION</p> |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | <p>UNSA : aucune fontaine à l'étage et demande de changement de mitigeur du lavabo (col haut) demande sans réponse à ce jour</p> <p>CFDT : présence d'un essuie-mains enrouleur tâché bien qu'arrivant du nettoyage</p> <p>CGT : pendant l'été : défaut d'essuie-main, liquide savon et plus du tout de papier hygiénique pendant quelques jours donc plusieurs signalements au BFS</p> | | | CFDT : utilisation de serviettes à usage unique ; faire un grand ménage annuel et révision du nettoyage des toilettes. | <p>Pour le BFS : ménage quotidien fait par les agents de ménage du BFS et/ou le prestataire de nettoyage. Si dysfonctionnement, signalement au BFSVP 3131 pour intervention S'agissant des mitigeurs de lavabos, ils seront remplacés au fur et à mesure des pannes rencontrés Fontaine à eau installée à l'été 2014</p> <p>Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations</p> |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | <p>UNSA : extincteurs (manipulation) ; évacuation locaux ; aucune information, ni directive</p> <p>CGT : demande de formation pour secourisme-incendie et surtout pour les 2 serre-file et l'agent d'accueil</p> | | | CGT : problème d'information, point de rendez-vous si exercice d'évacuation | <p>Pour le BFS : - deux exercices par an organisés sur le site conformément à la réglementation - affichage des consignes de sécurité dans les espaces de circulation - campagne d'affichage des consignes de sécurité dans les bureaux en cours de réalisation sur les sites - formations aux extincteurs en 2015 - désignation des guides et serre files en cours de finalisation</p> <p>Offre de formation générales et spécifiques sur FORMACTION</p> <p>Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation.</p> <p>http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations</p> |
| 18 | Risque amiante | 3 | <p>CFDT : sous réserve du diagnostic et des travaux extérieurs BNF</p> <p>CGT : à l'administration de nous en informer</p> | | | | <p>Pour les BFS : - les équipements amiantés font l'objet d'une signalisation - mise à jour annuelle du DTA (diagnostic technique amiante) - dans le cadre des travaux menés par le MCC, information et suivi dans le cadre des COPILS travaux</p> |

| RICHELIEU | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|-----------|--|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | | | | | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des membres des CHSCT une formation thématique aux Risques psychosociaux. Demande à faire au bureau de la formation</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | CGT : pièce de reprographie se situant au -1, tirage régulier, personne se retrouvant toute seule. Local aveugle. | | | CGT : Reprographie -1 poste 89.95 ; contrôler et se déplacer. Quand c'est possible, y aller à 2 personnes. | Pour le BFS : - signalement auprès du PCS lorsque un agent se trouve en position de travailleur isolé |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | UNSA : vapotage "cigarettes électroniques" CFDT : non déconnexion aux pratiques professionnelles CGT : risque de développement de ces pratiques | | | CGT : liées au stress et à la charge de travail, démarche individuelle et collective de formation et d'information + soutien collectif | Note sur le tabagisme en <u>annexe n° 10</u> Campagne d'affichage de pictogramme à prévoir Groupe de travail en cours sur les addictions |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | CGT : tentatives d'effraction déclarées au MCC (bureaux du 3ème étage) | | | | Pour le BFS : - signalement au BFSVP 3131 dès constat par les agents - prise en charge par le BFS (constat avec les forces de police, intervention de la police scientifique si nécessaire, dépôt de plainte) - rappel des consignes de sécurité et de vigilance auprès des agents du PCS et des agents du site |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | CFDT : antenne déjà signalée à l'installation en décembre 2012 et voir si c'est en 4 G CGT : risques inconnus ! | | | CFDT : sous réserve des rapports (BFS) CGT : faire des mesures ; suivi médical | Campagne de mesures réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Pas de nouvelles antennes installées http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement |

15/01/15

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|---|-------------------|--|---|---|--|---|
| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | DM : risque de TMS (douleur au dos) | | | | Pour le BFS : une demande pour manutention peut être faite auprès du BFSVP 3131 Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation. |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 1 | DM : stress engendré par les possibles retards lors des réunions à l'extérieur ; la multiplication des déplacements entre différents sites (beaubourg-Bons Enfants-Valois) entraîne des pertes de temps | | | | Pour le BFS : un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction pour les agents du bureau. Ce plan pourra ensuite être décliné dans les services par le SRH Utilisation de la télé-conférence(audio-viso) Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur sémaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 1 | DM : risque associé au bâtiment : luminosité intense des néons au plafond DT : risque associé au bâtiment : éclairage intense sans possibilité de modulation qui associé au travail sur écran peut occasionner des troubles. SDEF : recensé mais pas d'observation | | DT : campagne de mesures établie par le médecin de prévention en juin 2014 | | Création d'un groupe de travail (utilisateurs, agent de prévention, MDP, IHS, BFS) pour solutionner le problème. Difficulté d'avoir un accord global pour le choix du type de luminaires. |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 1 | DM : problème de TMS en raison de la position du corps face à l'écran et risque de syndrome du canal carpien : conséquence sur la vue qui se dégrade, migraine, sécheresse oculaire SDEF : recensé mais pas d'observation | | | DM : le guide établi par le service de médecine de prévention et disponible sur sémaphore sera diffusé aux agents | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 1 | DM : risque associé au bâtiment : la climatisation assèche les bureaux durant l'hiver pouvant entraîner une gêne oculaire | | | | L'hygrométrie n'est pas gérée par le système de climatisation du bâtiment. Nécessité de renouveler périodiquement l'air du bureau en ouvrant les fenêtres. |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | DM : trop de commandes et souvent à réaliser dans l'urgence, beaucoup de commandes tardives, manque d'instruction sur le contenu, manque de coordination et d'information, absence de consignes quant à la prise d'initiative laissée à l'agent, des demandes ne relevant pas des compétences de l'agent, des réunions tardives et trop longues, des interruptions constantes dans la réalisation des tâches, risque fort de "burn out" et de démotivation, stress et fatigue. Les problèmes liés à la climatisation, au bruit, et à l'éclairage agissent comme des facteurs aggravants. DT : déresponsabilisation, manque d'arbitrage, contre ordre, écartement des prises de décision, absence d'indications sur les méthodes de travail, sentiment de mépris, démotivation et découragement, déprime, arrêts de travail, (les problèmes d'éclairage, de bruits et de manque d'espaces sont des facteurs aggravants) DD : constatation d'un manque de circulation de l'information et de mauvaise coordination avec d'autres services de la DGCA, et des problèmes en rapport avec l'organisation du travail. Travail dans l'urgence occasionnant un fort stress. Pour le reste, le service renvoie au rapport de la médecine de prévention consacré à la DGCA SDEF : travail dans l'urgence, charge de travail, injonction contradictoire, pas de retour sur le travail demandé, problème d'information et de formation, travail fragmenté par des commandes de notes et de fiches (perte de temps), court-circuitage hiérarchique, manque de lisibilité des objectifs (perte de sens), manque de considération sur la séparation entre vie privée et vie professionnelle. | | | DM-DT-DD-SDEF : Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec : - multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, - développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), - accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), - amélioration des conditions de travail | Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMACTION Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|---|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | <p>ICAB : manque de sens et de cohérence, problème de reconnaissance, pas de retour d'information, usure psychologique et démotivation, exposition au milieu professionnel : rôle d'interlocuteur mis à mal, répercussion sur les secrétariats manque de fluidité</p> <p>ICAV : modalités d'organisation du service : rôle, attributions et durée du mandat de coordinateur à clarifier (glissement ambigu vers un positionnement hiérarchique qui entraîne des dysfonctionnements dans le travail collectif comme une mauvaise identification par les délégations des inspecteurs en charge de certains dossiers suivis ce qui entraîne une perte de l'information), faible considération et mauvaise prise en compte pour le travail conduit en dehors des inspections (commissions, jurys, recrutements dans les SN, veille sur un secteur, analyse de dossiers, etc), pas de visibilité sur le plan de charge ce qui nuit à l'organisation du travail (pic d'activité, journées interminables), par conséquent charge de travail trop conséquente au regard des effectifs globalement en baisse du service, cette charge de travail se reporte sur les secrétariats qui assument des missions très diversifiées (constitution des jurys pour le DE, constitution des dossiers pour les comités d'expert par ex) implan dans les locaux de Valois : impression d'être isolé et éloigné de l'information, difficulté à organiser des échanges collectifs sur tout le service, conditions matérielles d'exercice des missions dégradées : baisse des frais de missions du service depuis 2 ans, niveau de remboursement insuffisant au regard des frais engagés par les agents, nuit à l'exercice des missions qui exige une excellente connaissance du terrain et des acteurs locaux.</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ: tous les agents ne sont pas concernés de façon identiques par le RPS. Situation plus difficile observée au BAJ et au BAT qu'au BOPCG. Sont dénoncés les dysfonctionnements liés à une absence de procédures claires et d'identification du rôle des services, la multiplication des commandes urgentes qui ne laisse pas aux services le temps de l'analyse, le manque de retour d'information sur des dossiers instruits par les services. Ce constat de désorganisation générale est renforcé par le renouvellement rapide des agents et handicap particulièrement les services de la SDAFIG chargés d'un rôle de coordination et de synthèse (tributaires de l'information des services)</p> | | | <p>ICAB-ICAV-BAT-BOPCG-BAJ :</p> <p>Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, - développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), - accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), - amélioration des conditions de travail | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 21 | Risque d'affections contagieuses | 1 | ICAV : risque réel pour les inspecteurs effectuant des missions dans des zones à risque notamment les DOM TOM et sans objet pour les autres agents du service | | ICAV : visite de pré mission en lien avec le médecin de prévention | | Pour le BFS : un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction pour les agents du bureau. Ce plan pourra ensuite être décliné dans les services par le SRH |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 2 | <p>DM : risque TMS (douleur au dos)</p> <p>DT : risque de TMS par une manipulation de dossiers lourds</p> <p>ICAB : manutention importante pour les documentalistes hors des transferts de documentation entre le site des Bons Enfants et le site de Beaubourg, manutention de documents par les inspecteurs lors de leur mission.</p> <p>BAG-MCA : correspondantes informatiques déjà équipées d'un chariot mais il faut néanmoins y déposer le matériel + agencement des bureaux qui ne permet pas d'adopter toujours la bonne posture pour déplacer le matériel.</p> | | | BAG-MCA : organiser sur le site de la rue Beaubourg une formation gestes et postures | <p>Pour le BFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - référent BFS sur site. Lui faire la demande pour des travaux de manutention (les agents du BFS sont équipés d'EPI) - si agent absent faire une demande auprès du BFSVP 3131 <p>Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation.</p> |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 2 | <p>DT : exposition à un risque lors des déplacements en mission ou sur le trajet de réunions se déroulant à l'extérieur.</p> <p>ICAB : risque important en raison de la fréquence des déplacements en mission d'inspection et par le fait d'un service scindé sur deux sites (Valois-Beaubourg)</p> <p>ICAV : plusieurs situations ont été évoquées dans ce cadre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la circulation verticale dans les espaces de travail avec deux escaliers signalés comme dangereux car raides (celui qui donne accès aux sanitaires du sol et celui qui donne accès aux bureaux des inspecteurs au 1ER étage) 2) les déplacements fréquents entre les locaux rue de Valois, des BE ou de la rue Beaubourg : plusieurs agents ont recours au vélo ; tous les agents ne se déplacent pas fréquemment entre ces sites ; 3) les déplacements en mission des inspecteurs durant lesquels ils peuvent être amenés à porter des charges lourdes, utiliser les transports en commun, ou utiliser leur propre véhicule. 4) les spectacles le soir ou le WE : si un souci devait intervenir serait-il pris en compte dans le cadre des accidents de service ? <p>SDEF : recensé mais sans observation</p> <p>BAG-MCA : 1 agent dans le périmètre effectue de nombreux déplacements professionnels (missions) et utilise parfois son véhicule personnel. Par ailleurs certains agents ont évoqué la fatigue et l'usure liées à leur temps de transport pour atteindre leur lieu de travail (voiture-train de banlieue-métro), le risque de chute s'accroît en période de grève (mouvements de foule sur les quais) ; plusieurs agents font les trajets régulièrement vers les BE mais le trajet se fait à pied.</p> | | ICAV : lors des déplacements tous les inspecteurs disposent d'une valise personnelle à roulette pour faciliter le port de charge lourde | <p>ICAV : pour la question de l'accès au 1ER étage, étudier la possibilité d'élargir les droits d'accès des inspecteurs aux locaux de Valois pour leur permettre de prendre l'ascenseur du 5 rue de Valois ; étudier la possibilité d'attribuer un ordre de mission permanent aux inspecteurs (à l'instar de ce dont disposent les conseillers en DRAC pour couvrir les sorties au spectacle notamment des inspecteurs.</p> <p>BAG-MCA : Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec : multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), amélioration des conditions de travail</p> | <p>Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH.</p> <p>Utilisation de la télé-conférence(audio-viso)</p> <p>Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur semaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 2 | ICAV : espace de travail encombré ; pas d'archivage mis en oeuvre depuis l'installation dans les locaux ; encombrement renforcé durant les périodes de montage et de démontage des expositions (cf. Supra) | | | ICAV : définir une politique en matière d'archivage et les documents qui doivent être conservés dans le cadre de l'élaboration d'un rapport d'inspection d'ici aux futurs départs à la retraite ; organiser régulièrement des journées places nettes. | Visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention BFS si nécessaire |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 2 | <p>ICAV : trois types de bruit ont été identifiés : -ceux liés à l'environnement extérieur (travaux de la circulation côté rue de Valois, bruit des passants et des travaux sur le théâtre éphémère côté palais royal)</p> <p>- ceux liés à l'environnement intérieur dans un espace de travail commun : téléphone, échanges, entre deux collègues dont tout le monde profite ;</p> <p>- ceux liés aux équipements (armoire électrique et sanitaires)</p> <p>Les agents ayant un bureau seuls sont moins concernés par ce risque, par ailleurs la fréquence de déplacements des inspecteurs explique aussi qu'ils peuvent être moins exposés que les secrétaires qui sont en permanence à leur poste de travail ; en raison de l'inconfort des espaces de travail, une hausse du travail à domicile est observée.</p> | | | ICAV : étudier la possibilité de renforcer l'isolation de l'armoire électrique et des sanitaires mitoyens du bureau du coordinateur du collège danse. | Visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention BFS si nécessaire |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 2 | <p>ICAB : risque associé au bâtiment : trop forte intensité lumineuse des néons au plafond, engendre fatigue visuelle-migraine</p> <p>ICAV : bureaux très sombres, particulièrement ceux situés au RDC là où sont installés les agents qui sont en permanence à leur poste de travail (secrétaire) ; ce manque de lumière naturel est compensé par un éclairage artificiel allumé toute la journée ce qui entraîne une fatigue visuelle</p> | | ICAV : installation d'éclairage halogène dans tous les bureaux | ICAV : demande au médecin de prévention de venir effectuer des mesures. | Création d'un groupe de travail (utilisateurs, agent de prévention, MDP, IHS, BFS) pour solutionner le problème. Difficulté d'avoir un accord global pour le choix du type de luminaires. |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|--|-----------|---|--|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | DPD : la taille trop importante des écrans amène fatigue visuelle et une gêne relative à la lecture DESAR : risque de TMS en raison d'une mauvaise configuration des postes ; sécheresse oculaire ICAV : certains agents se plaignent d'une baisse de leur acuité visuelle du fait d'un travail sur écran très prolongé ; la configuration des espaces de travail ne permet pas toujours de respecter les préconisations en termes d'aménagement de poste de travail du service de médecine de prévention (fenêtre sans store dans le dos reflétant sur l'écran). MC : problème aux cervicales et oculaire SDEF : risque lié au travail sur ordinateur (tendinite) | | ICAV : tous les agents sont dotés d'un écran 22 pouces dont la luminosité et l'intensité sont réglables. | DT : le guide établi par le service de médecine de prévention et disponible sur semaphore sera diffusé aux agents. ICAV : diffuser auprès des agents les conseils du service de médecine de prévention relatifs au travail sur écran mis en ligne sur l'intranet. | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION DPD : Transmettre d'ici la semaine 51 au SDSI et l'ADJ/SDSI une fiche précisant l'expression du besoin en termes d'écran. |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | DD : risque associé au bâtiment : dysfonctionnement du système de climatisation | | DD : campagne de mesures réalisées par la médecine de prévention en juin 2014 | | Signaler tout dysfonctionnement au BFSVP3131. La maintenance du système est réalisée par le propriétaire de l'immeuble. |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | DM : présence de poussières ICAV : Les agents ne sont pas satisfaits du ménage fait dans leur bureau : toujours de présence de poussières sur les dossiers sur les bureaux ou dans les armoires dont les portes ne se ferment pas (suite aux travaux qui ont apporté de la poussière dans les bureaux) ; la moquette du bureau du RDC devrait être nettoyée ; les agents déplorent la vétusté et l'entretien des sanitaires du sous-sol ; oœur des égouts très nauséabonde surtout par temps de pluie (pb de la pompe de relevage) | | | DM : signalement auprès de l'équipe de nettoyage intervenant sur cet étage. ICAV : faire connaître la localisation des sanitaires situés auxquels on peut accéder via le couloir du sous-sol | Pour le BFS : signalement au BFSVP 3131 dès constat d'un dysfonctionnement pour constat par le BFS et intervention du prestataire Le ménage est réalisé quotidiennement par le prestataire. Un chiffon sec est passé sur les bureaux non encombrés de dossier Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 2 | ICAV : réelle méconnaissance des règles relatives à l'hygiène et la sécurité ; un post it non connu de tous les agents est affiché sur une armoire signalant les numéros utiles et la conduite à tenir en cas d'incendie (sortie et point de rassemblement) | | | ICAV : diffusion auprès des agents du site de Valois des dates de formation aux premiers secours par le BAG, mise en place en lien avec le BFS de session de démonstration de l'utilisation des extincteurs ; vérifier que des panneaux sur les issues de secours existent. BAT-BOPCG-BAJ : diffuser les consignes de sécurité aux nouveaux arrivants ; communiquer aux agents un bilan du dernier exercice incendie pour identifier les points d'amélioration. | Pour le BFS : - deux exercices par an organisés sur le site conformément à la réglementation - affichage des consignes de sécurité dans les espaces de circulation - campagne d'affichage des consignes de sécurité dans les bureaux en cours de réalisation sur les sites - formations aux extincteurs en 2015 - désignation des guides et serre files en cours de finalisation Offre de formation générales et spécifiques sur FORMACTION Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|---|-----------|---|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 2 | <p>DAP : cf le rapport de la médecine de prévention</p> <p>DPD: hausse de la charge de travail, mauvaise prise en compte de la charge de travail, baisse des effectifs dans le cadre de la RGPP ; partage difficile de l'information (réseau saturne notamment) ; lourdeur des procédures ; perte de compétence du fait d'un temps consacré à des tâches auparavant déléguées.</p> <p>ICAB : manque de sens et de cohérence ; - problème de reconnaissance ; - pas de retour d'information ; - usure psychologique et démotivation ; - exposition au milieu professionnel : rôle d'interlocuteur mis à mal ; - répercussion sur les secrétariats, manque de fluidité</p> <p>ICAV : modalités d'organisation du service : rôle, attributions et durée du mandat de coordinateur à clarifier (glissement ambigu vers un positionnement hiérarchique qui entraîne des dysfonctionnements dans le travail collectif comme une mauvaise identification par les délégations des inspecteurs en charge de certains dossiers suivis ce qui entraîne une perte de l'information), faible considération et mauvaise prise en compte pour le travail conduit en dehors des inspections (commissions, jurys, recrutements dans les SN, veille sur un secteur, analyse de dossiers, etc), pas de visibilité sur le plan de charge ce qui nuit à l'organisation du travail (pic d'activité, journées interminables), par conséquent charge de travail trop conséquente au regard des effectifs globalement en baisse du service, cette charge de travail se reporte sur les secrétariats qui assument des missions très diversifiées (constitution des jurys pour le DE, constitution des dossiers pour les comités d'expert par ex) implanation dans les locaux de Valois : impression d'être isolé et éloigné de l'information, difficulté à organiser des échanges collectifs sur tout le service, conditions matérielles d'exercice des missions dégradées : baisse des frais de missions du service depuis 2 ans, niveau de remboursement insuffisant au regard des frais engagés par les agents, nuit à l'exercice des missions qui exige une excellente connaissance du terrain et des acteurs locaux.</p> | | | <p>DAP – DPD - ICAV : Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec : - multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, - développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), - accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), - amélioration des conditions de travail</p> | <p>Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</p> <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole</p> <p>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale</p> <p>Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS</p> <p>S'inscrire sur FORMATION</p> <p>Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants</p> |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | <p>DD : risque associé au bâtiment : risque dans l'escalier central</p> <p>DM : risque associé au bâtiment : risque en raison des branchements au sol ; risque en raison de l'encombrement des bureaux.</p> <p>DESAR : risque associé au bâtiment</p> <p>DPD : risque associé au bâtiment : risque faible car pas de chute constatée</p> <p>DT : risque associé au bâtiment : encombrement dans les bureaux et au dessus des armoires en raison d'un volume de rangement jugé trop faible.</p> <p>DSC : risque associé au bâtiment : sol de la terrasse peut s'avérer glissant après une averse ou lors de gel.</p> <p>ICAV : espace au sol très encombré par des dossiers mais surtout durant les périodes d'installation des expositions des galeries par le matériel entreposé par les ouvriers ; les agents sont parfois obligés d'enjamber ; par ailleurs au 1ER étage la marche pour accéder aux bureaux du collège danse n'est pas suffisamment visible ; plafond bas et escaliers raides</p> <p>MC : risque associé au bâtiment : chute sur la terrasse faite de caillebotis de bois (gel au sol ou humidifié)</p> <p>SDEF : recensé mais sans observation</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : dans la majorité des bureaux, encombrement en raison des dossiers entreposés au sol</p> <p>BAG-MCA : espace au sol encombré (câbles), parfois détérioré (décollement de la moquette ou inondation)</p> | | ICAV : signalétique existante au sol et au plafond | <p>DM : réinstallation des branchements ; archivage.</p> <p>ICAV : étudier la possibilité d'installer un plan incliné pour la marche dans le couloir du 1ER étage, signaler ou protéger les endroits où le plafond est particulièrement bas ; renforcer la signalétique existante pour signaler cette marche (bandes velcro ?) ; voir avec les équipes de la DICOM pour qu'un espace de stockage soit trouvé pour les ouvriers en charge de l'installation des expositions des galeries.</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : organisation d'une campagne générale d'archivage (journées banalisées place nette)</p> <p>BAG-MCA : trouver une signalétique pour distinguer l'extincteur</p> | <p>Pour le BFS : - visite de la médecine de prévention dans les bureaux encombrés pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire - pour les branchements signalement au BFSVP 3131 pour visite sur place d'un agent du BFS pour constat puis intervention du prestataire si nécessaire - prendre l'attache du propriétaire pour le sol de la terrasse - procédure à revoir avec la DICOM pour l'utilisation des vitrines de Valois (co-activité) - signalétique sécurité à revoir (marches, plafonds bas etc..)</p> |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|---|-------------------|---|-----------|--|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | <p>DESAR : risque lors de récupération de dossiers ou cartons au dessus des armoires</p> <p>DSC : risque mineur avec l'usage d'un escabeau</p> <p>ICAB : travail en hauteur en salle de doc pour les documentalistes</p> <p>ICAV : les agents montent en hauteur (sur leur chaise généralement) afin d'accéder aux dossiers qui sont entreposés dans les étages supérieurs de leurs armoires voire sur le dessus de leur armoire</p> <p>SDEF : risque de chute dans les escaliers</p> <p>BAG-MCA : chutes en hauteur observées dans 3 situations : dans les escaliers, des bureaux ou des chaises pour attraper quelque chose en hauteur</p> | | | <p>ICAB : prévoir l'achat d'un escabeau à 3 marches</p> <p>ICAV : mise en place d'une politique d'archivage ; mise à disposition d'un pied d'éléphant</p> | <p>Visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention BFS si nécessaire (achat de matériel escabeaux, pieds d'éléphant etc..)</p> <p>Faire demande auprès du référent BFS du site si besoin de manutention. En l'absence de l'agent, faire une demande auprès du BFSVP 3131</p> |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | <p>DAP - DPD : recensé mais sans observation</p> <p>DD : problème de dos notamment lors de l'archivage</p> <p>DESAR : risque de TMS suite à la manipulation-déplacement de dossiers</p> <p>DSC : problématique du portage fréquent de document lors de réunion extérieure</p> <p>ICAB : manutention importante pour les documentalistes hors des transferts de documentation entre le site des Bons Enfants et le site de Beaubourg, manutention de documents par les inspecteurs lors de leur mission.</p> <p>ICAV : les secrétaires et les inspecteurs peuvent être amenés à transporter des dossiers lourds notamment pour partir en mission ou organiser des réunions</p> <p>MC : risque de TMS : transport de brochures pour les salons ; intervention physique dans l'organisation des diverses manifestations</p> <p>SDEF : recensé mais sans observation</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : dans le cadre de certaines réunions notamment pour le bureau des affaires juridiques (RIM ou certaines commissions) ; transport des documents assuré par les encadrants ou les chargés de mission.</p> | | <p>ICAV : pour tout déplacement manuel il convient de faire appel aux services du BFS (31 31)</p> | <p>ICAV : un chariot pourrait être mis à disposition des secrétaires mais cet accessoire ne permet pas de régler la question de l'escalier.</p> | <p>Pour le BFS :</p> <p>Faire demande auprès du référent BFS du site si besoin de manutention. En l'absence de l'agent, faire une demande auprès du BFSVP 3131</p> <p>Formation gestes et postures en manutention sur site. Le chef de service en fait la demande au bureau de la formation.</p> |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | <p>DAP : mauvaise disposition des portes (risque lors des déplacements)</p> <p>DD : risque plus important pour la déléguée en raison du nombre de missions ; risque pour les agents qui se déplacent à vélo ; risque associé au bâtiment : risque dans le parking pour les agents à vélo</p> <p>DM : stress engendré par les possibles retards lors des réunions à l'extérieur ; la multiplication des déplacements entre différents sites (beaubourg-Bons Enfants-Valois) entraîne des pertes de temps</p> <p>DESAR : risque lors de déplacements entre site Beaubourg et site des Bons-Enfants ; risque en raison de la fatigue engendrée par des temps de trajet aller/retour long et concentré sur une journée, lors de certaines missions.</p> <p>DPD : risque important en raison des déplacements nombreux (entre site Beaubourg et Valois ou les Bons Enfants (circulation à pied, vélo ou transport en commun) et lors des missions.</p> <p>DT : exposition à un risque lors de déplacements en mission ou sur le trajet de réunions se déroulant à l'extérieur</p> | | | <p>BAG-MCA : Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec : multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc..), accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), amélioration des conditions de travail</p> | <p>Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH.</p> <p>Utilisation de la télé-conférence(audio-viso)</p> <p>Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur semaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire</p> |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|---|-------------------|---|-----------|---|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | <p>ICAB : risque important en raison de la fréquence des déplacements en mission d'inspection et par le fait d'un service scindé sur deux sites (Valois-Beaubourg)</p> <p>ICAV : plusieurs situations ont été évoquées dans ce cadre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la circulation verticale dans les espaces de travail avec deux escaliers signalés comme dangereux car raides (celui qui donne accès aux sanitaires du sol et celui qui donne accès aux bureaux des inspecteurs au 1ER étage) 2) les déplacements fréquents entre les locaux rue de Valois, des BE ou de la rue Beaubourg : plusieurs agents ont recours au vélo ; tous les agents ne se déplacent pas fréquemment entre ces sites ; 3) les déplacements en mission des inspecteurs durant lesquels ils peuvent être amenés à porter des charges lourdes, utiliser les transports en commun, ou utiliser leur propre véhicule. 4) les spectacles le soir ou le WE : si un souci devait intervenir serait-il pris en compte dans le cadre des accidents de service ? <p>MC : déplacements piétons entre les sites de Valois, des B Enfants et de la rue Beaubourg</p> <p>SDEF : recensé mais sans observation</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : déplacements fréquents des agents (à l'exception du secrétariat) à pied vers l'immeuble des bons enfants, carrefour à proximité de BBG dangereux</p> <p>BAG-MCA : 1 agent dans le périmètre effectue de nombreux déplacements professionnels (missions) et utilise parfois son véhicule personnel. Par ailleurs certains agents ont évoqué la fatigue et l'usure liées à leur temps de transport pour atteindre leur lieu de travail (voiture-train de banlieue-métro), le risque de chute s'accroît en période de grève (mouvements de foule sur les quais) ; plusieurs agents font les trajets régulièrement vers les BE mais le trajet se fait à pied.</p> | | ICAV : lors des déplacements tous les inspecteurs disposent d'une valise personnelle à roulette pour faciliter le port de charge lourde | <p>ICAV : pour la question de l'accès au 1ER étage, étudier la possibilité d'élargir les droits d'accès des inspecteurs aux locaux de Valois pour leur permettre de prendre l'ascenseur du 5 rue de Valois ; étudier la possibilité d'attribuer un ordre de mission permanent aux inspecteurs (à l'instar de ce dont disposent les conseillers en DRAC pour couvrir les sorties au spectacle notamment des inspecteurs.</p> | <p>Pour le BFS : Un plan de prévention des risques routiers est en cours de rédaction par le BFS pour les agents du bureau. Ce plan sera ensuite à décliner pour les autres services par le SRH.</p> <p>Utilisation de la télé-conférence(audio-visio)</p> <p>Voir Plan de déplacement pour l'administration centrale (janvier 2014) sur semaphore ressources métiers développement durable (DD) et actualités du DD et aussi Plan d'administration exemplaire</p> |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | <p>DM : encombrement dans les bureaux du fait d'un déficit de meuble de rangement</p> <p>DESAR : risque (mais jugé mineur) quand à l'encombrement de certains bureaux</p> <p>DPD : problème de rangement en hauteur de certains bureaux</p> <p>DT : encombrement dans les bureaux et au dessus des armoires en raison d'un volume de rangement jugé trop faible</p> <p>ICAB : nombreux rangements en hauteur</p> <p>MC : fils au sol, rangement dans armoire informatique</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : avec un risque mineur identifié sur le changement de toner des imprimantes individuelles</p> <p>BAG-MCA : plusieurs situations évoquées : quand des objets situés sur des armoires peuvent tomber car empilés (dossiers, cartouches) ; quand du matériel est déplacé et fait tomber autre chose ; lors des visites de chantier.</p> | | | <p>DM : campagne d'archivage afin de libérer l'espace des armoires</p> <p>DESAR : campagne d'archivage</p> <p>DT : campagne d'archivage pour libérer les armoires</p> <p>ICAB : prévoir une campagne d'archivage</p> <p>MC : mise en place de goulotte</p> <p>SDEF : archivage à réaliser régulièrement pour éviter les encombrements.</p> | <p>Pour le BFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite de la médecine de prévention dans les bureaux encombrés pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire - pour les branchements signalement au BFSVP 3131 pour visite sur place d'un agent du BFS pour constat puis intervention du prestataire si nécessaire |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|---|-------------------|--|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | DAP : photocopieurs DD : blessure en cas d'intervention sur les photocopieurs lors de dysfonctionnement DM : écorchures lors d'intervention sur les photocopieurs DESAR : risque lors d'intervention sur les photocopieurs DT : risque mineur lors de dépannage sur un des copieurs ICAB : risque associé au copieur lors d'intervention pour des pannes mécaniques BAT-BOPCG-BAJ : risque mineur identifié sur le changement de toner des imprimantes individuelles BAG-MCA : les agents concernés peuvent se coincer les doigts lors de manipulation d'objets lourds (armoire ou machine à café) ou la réparation de matériel informatique | | | | Pour le BFS : Faire demande auprès du référent BFS du site si besoin de manutention. En l'absence de l'agent, faire une demande auprès du BFSVP 3131 |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | DAP : isolation phonique faible, gêne de la concentration DD : risque associé au bâtiment : mauvaise isolation phonique des bureaux et salles de réunions ; bruit du système de climatisation et bruits provenant de l'école voisine. DM – ICAB : mauvaise isolation phonique des bureaux DESAR : mauvais isolement phonique des bureaux ne protégeant pas du bruit des bureaux voisins, de la salle de réunion, des bruits dans la circulation (distributeurs, copieurs, toilettes...). A cela peut s'ajouter le bruit généré par les agents eux-mêmes dans les bureaux partagés. DPD : isolation phonique faible (rue, bureau voisin) et nuisance dans les bureaux partagés DT : mauvaise insonorisation des bureaux ; bruit provenant de la rue et de la cour d'école ; ce bruit engendre plus de stress et plus de fatigue DSC : isolement phonique des bureaux (notamment salle de réunion) ; photocopieur et bruits dans le bureau partagé ; perte de concentration et de productivité | | | | Pour le BFS : visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | ICAV : trois types de bruit ont été identifiés : -ceux liés à l'environnement extérieur (travaux de la circulation côté rue de Valois, bruit des passants et des travaux sur le théâtre éphémère côté palais royal) - ceux liés à l'environnement intérieur dans un espace de travail commun : téléphone, échanges, entre deux collègues dont tout le monde profite ; - ceux liés aux équipements (armoire électrique et sanitaires) Les agents ayant un bureau seuls sont moins concernés par ce risque, par ailleurs la fréquence de déplacements des inspecteurs explique aussi qu'ils peuvent être moins exposés que les secrétaires qui sont en permanence à leur poste de travail ; en raison de l'inconfort des espaces de travail, une hausse du travail à domicile est observée. MC : en raison de l'emplacement des bureaux au RDC, les agents se plaignent du bruit de la rue et du bruit de l'accueil SDEF : isolation phonique insuffisante engendrant des difficultés de concentration BAT-BOPCG-BAJ : plusieurs sources de gêne sonore engendrant des difficultés de concentration et par conséquent de productivité des agents, voire des maux de tête : bruits liés à l'environnement urbain (rue, voisinage), à la cohabitation dans des bureaux partagés, à une mauvaise insonorisation du bâtiment en général et des salles de réunion en particulier BAG-MCA : plusieurs espaces collectifs de travail qui induisent beaucoup de bruit + lieu de passage pour beaucoup d'agents de la direction ; le système de climatisation est par ailleurs très bruyant, certains préfèrent l'éteindre pour cette raison | | BAT-BOPCG-BAJ : utilisation par les agents concernés de bouchons d'oreille | ICAV : étudier la possibilité de renforcer l'isolation de l'armoire électrique et des sanitaires mitoyens du bureau du coordinateur du collège danse. BAG-MCA : demander une mesure du niveau sonore à la médecine de prévention et étudier la possibilité d'installer des panneaux insonorisants ? | Pour le BFS : visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|---|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | DPD : appréhension relative à de possibles émanations toxiques des imprimantes taser dans les bureaux (gêne oculaire signalée) ICAB : poussière en salle de doc ICAV : gêne due à la poussière qui vient des travaux côté rue et celle amassée sur tous les dossiers papiers entreposés sur les bureaux, les sols; les armoires. | | | ICAB : prévoir masque de protection ICAV : généraliser les campagnes d'archivage pour limiter le nombre de dossiers exposés à la poussière. | Pour le BFS : visite de la médecine de prévention pour préconisations puis intervention du BFS si nécessaire |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | DD - DM - DESAR – DPD – ICAB- MB – SDEF : Risque associé au bâtiment ICAV : les consignes sécurité ne sont pas connues des agents à l'exception des secrétaires (pour le contact au PC de Sécurité), aucun exercice d'évacuation organisé depuis leur installation dans ces locaux BAT-BOPCG-BAJ : présence d'appareils électriques dans plusieurs bureaux (cafetières, bouilloires) BAG-MCA : risque lié aux fumeurs qui fument encore dans leurs bureaux et aux radiateurs d'appoint ; problème pas le bon extincteur installé à côté de certains photocopieurs ; les consignes d'évacuation et les guides et serre-files sont en revanche bien identifiés | | DD - DM – DESAR – DPD – DT -DSC – ICAB – MB - SDEF : diffusion d'un livret rappelant les consignes de sécurité(DM, DT, DSC) ; deux exercices d'évacuation par an depuis 2012 ; Formation des guides et serre-files | ICAV : organiser un exercice incendie, diffuser la documentation utile quand elle sera mise à jour sur l'intranet BAT-BOPCG-BAJ : rappel aux agents de bien vérifier que les appareils chauffants sont éteints voire débranchés le soir en quittant les locaux BAG-MCA : procéder au remplacement du ou des extincteurs inappropriés ; proposer une (nouvelle ?) formation de manipulation des extincteurs aux agents. | Pour le BFS : - deux exercices d'évacuation organisés par an conformément à la réglementation - affichage des consignes de sécurité dans les bureaux en cours sur tous les sites - sensibilisation auprès des agents sur le risque lié à la multiplicité des multiprises et sur le branchement de matériel personnel (radiateurs, bouilloires, cafetières etc...) en lien avec l'agent de prévention |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | ICAV : manque de prises dans certains bureaux donc recours à des multiprises ; des fils dénudés dans un bureau ; point à faire vérifier par le conseiller de prévention SDEF : recensé mais sans observation BAT-BOPCG-BAJ : interrupteur défectueux signalé dans deux bureaux distincts ; positionnement des prises très contraignant pour l'installation des postes de travail et peu adapté (sous les fenêtres), ce qui implique un recours accru aux rallonges et multiprises BAG-MCA : manutention d'appareils électriques + fuite d'eau dans le local serveur avec des délais d'intervention non satisfaisants | | BAT-BOPCG-BAJ : signalement auprès de l'entreprise chargée des questions électriques des deux interrupteurs à vérifier | | Pour le BFS : signalement de tout dysfonctionnement électrique auprès du BFSVP 3131 pour intervention d'un technicien |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | DAP : néons agressifs DD : risque lié au bâtiment : l'intensité lumineuse dans les espaces de travail occasionne des problèmes de vue ; et un bureau en second jour : (bureau 401) DESAR : risque associé au bâtiment : luminosité trop intense des néons au plafond ; celle-ci constitue une gêne importante DPD : risque associé au bâtiment : fatigue visuelle liée à une luminosité trop intense des néons aux plafonds des bureaux DSC : risque associé au bâtiment : néons au plafond trop lumineux MC : nettoyage des vitres BAT-BOPCG-BAJ : le risque diffère selon les bureaux ; pour le bureau au 1ER étage, la puissance de l'éclairage au plafond ne semble pas BAG-MCA : de nombreux néons ont été retirés à la demande des agents ; certains des bureaux ont été cloisonnés à partir des espaces de circulation : la lumière du couloir pilote celle des bureaux, voire des sanitaires | DD : 401 | BAT-BOPCG-BAJ : pour les bureaux partagés au 5ème étage le niveau de luminosité a été régulée par le retrait de plusieurs néons | BAT-BOPCG-BAJ : attente du retour des préconisations du médecin de prévention à la suite des mesures sur la lumière effectuées courant juin ; mettre à disposition des agents une seconde lampe de bureau | Création d'un groupe de travail (utilisateurs, agent de prévention, MDP, IHS, BFS) pour solutionner le problème. Difficulté d'avoir un accord global pour le choix du type de luminaires. |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|---|-------------------|---|--|---|---|--|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | DAP : recensé sans observation DD : gêne oculaire ; TMS du fait de mauvais positionnement pour un travail sur écran DSC : usage de la souris ; douleur liée à la sédentarité ICAB : fatigue oculaire BAT-BOPC-BAJ : la conjugaison de l'éclairage et d'un travail prolongé sur écran accentuent la fatigue oculaire exprimée par plusieurs agents BAG-MCA : tous les agents de ce service disposent d'écran de 22 pouces, beaucoup ressentent néanmoins une fatigue visuelle ; les agents qui ont des fenêtres dans leur dos utilisent les stores pour diminuer le reflet sur leur écran | | BAT-BOPC-BAJ : globalement tous les agents présentent respectent les conseils en terme d'installation du poste de travail (perpendiculaire à la source de lumière naturelle) ; les agents du BAJ éditent régulièrement sur format papier les documents qui doivent être lus. | BAT-BOPC-BAJ : diffuser les consignes du service de médecine de prévention relatives au travail sur écran BAG-MCA : diffuser les consignes du service de médecine de prévention relatives au travail sur écran consultables sur l'intranet | Avertir et informer la médecine de prévention et à la demande de l'agent et des agents une analyse de la situation et aménagement de poste en lien avec les organisations du travail peut être faite. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/bien-travailler-sur-ordinateur Formation gestes et postures en milieu tertiaire sur FORMACTION |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | DAP : recensé sans observation DESAR : risque associé au bâtiment : dysfonctionnement du système de climatisation DPD : risque associé au bâtiment : la régulation du système de climatisation s'avère mal conçue dans certains bureaux avec des variations importantes occasionnant de fortes gênes. DT : risque associé au bâtiment : gêne en hiver avec parfois des bureaux ou des salles réunion surchauffés DSC : risque associé au bâtiment : problème avec la climatisation ICAB : climatisation défectueuse ICAV : les agents se plaignent d'une mauvaise isolation des locaux, notamment en raison de l'état des huisseries du côté du jardin du palais royal, ce qui entraîne des courants d'air froids fréquents MC : pas d'ouverture des fenêtres possible, impression d'un manque de renouvellement d'air SDEF : problème avec la climatisation l'hiver | | DESAR : informer les agents quand à la possibilité de réguler les consignes de températures et la mise en gard contre les chocs thermiques l'été ou la variation de l'hygrométrie l'hiver ICAV : calfeutrage des fenêtres réalisé au printemps 2014 ; mise à disposition des agents de radiateurs d'appoint dans chaque bureau BAT-BOPCG-BAJ : chauffage d'appoint mis à disposition des agents installés dans les bureaux où le système de chauffage est défectueux ; l'été les agents ont pris l'habitude d'alterner les périodes de fonctionnement et d'arrêt du système de climatisation BAG-MCA : système de climatisation insatisfaisant : certains agents préfèrent le couper ; courant d'air froid sur le plateau partagé, cette sensation de froid est renforcée depuis le cloisonnement d'un des bureaux ; fréquentes inondations lors d'averses orageuses | | Pour le BFS : - signalement auprès du BFSVP 3131 de tout dysfonctionnement de la climatisation pour intervention d'un technicien - formation de l'agent du BFS sur site à la manipulation du thermostat afin qu'il puisse informer les agents qui le souhaite. Maintenance faite par le propriétaire |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | DT : absence de produit de nettoyage pour le matériel informatique MC : nettoyage irrégulier des vitres + problème des poubelles dans l'entrée BAT-BOPCG-BAJ : les agents ne sont pas satisfaits des prestations de ménage (doute sur le fait que l'aspirateur soit effectivement passé tous les jours), le savon dans les toilettes n'est pas suffisamment fréquemment changé, les vitres ne sont pas nettoyées régulièrement BAG-MCA : prestation de ménage jugée insatisfaisante (poussière), état de la moquette, shampoing pas assez fréquent | | BAT-BOPC-BAJ : campagne annuelle de shampoing organisée par la direction | DT : signalement auprès de l'équipe de nettoyage intervenant sur cet étage BAT-BOPC-BAJ : des bureaux moins encombrés faciliteraient le travail des équipes de nettoyage BAG-MCA : à signaler dans le registre hygiène et sécurité ; demander à disposer du matériel pour pouvoir nettoyer en cas d'incident (café renversé, par ex) | Pour le BFS : Signalement au BFSVP 31 31 des dysfonctionnements Ménage quotidien des espaces communs et bureaux sauf parties encombrées. Pour les cas particuliers, un nettoyage approfondi peut être envisagé. Plan de gestion des déchets, actions de sensibilisations |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 3 | ICAV : la gêne est liée au montage et démontage des expositions dans les galeries du palais royal (un bureau d'inspecteurs mitoyens à la galerie) ; gêne sonore pendant les interventions et va et vient dans les bureaux ; stockage par ailleurs des plots utilisés pour les réceptions rue de Valois. BAG-MCA : les agents qui sont parfois chargés d'accueillir les prestataires externes ne sont jamais au courant de leur date de venue | | ICAV : planning connu à l'avance pour permettre aux inspectrices dont le bureau sert accès aux galeries d'organiser leur travail en conséquence (mission ou travail à domicile) ; utilisation du local dédié pour stockage du matériel | ICAV : possibilité d'inverser le bureau des inspectrices avec le local de stockage du matériel nécessaire à l'installation des expositions à expertiser BAG-MCA : se faire communiquer les plans de prévention des entreprises | Pour le BFS : - procédure à revoir avec la DICOM pour l'utilisation des vitrines de Valois (co-activité) - retrait des plots |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|--|--|--|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | DD : formation inadéquate pour l'usage d'un nouveau logiciel DM : l'absence de certaines formations entraîne une dégradation des compétences de l'agent et engendre du stress lors de commande de travaux sur des points mal maîtrisés ; besoin exprimé de formation pour une meilleure maîtrise des outils informatiques ICAV : réelle méconnaissance des règles relatives à l'hygiène et la sécurité ; un post it non connu de tous les agents est affiché sur une armoire signalant les numéros utiles et la conduite à tenir en cas d'incendie (sortie et point de rassemblement) | | | DM : orientation vers la chargée des plans de formation à la DGCA ICAV : diffusion auprès des agents du site de Valois des dates de formation aux premiers secours par le BAG, mise en place en lien avec le BFS de session de démonstration de l'utilisation des extincteurs ; vérifier que des panneaux sur les issues de secours existent. BAG-MCA : gestes et postures sur le site de Beaubourg et manipulation d'extincteurs | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail Offre de formation générales et spécifiques sur FORMATION y compris sur les outils informatiques Premiers secours ; gestes et postures en milieu tertiaire; RPS demande à faire sur formation. http://semaphore.culture.gouv.fr/web/formation/offres-de-formations |
| 18 | Risque amiante | 3 | ICAB : exposition à l'amiante lors des missions d'inspection ICAV : risque pour les inspecteurs dans le cadre de leurs missions | | | | |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | DAP : cf le rapport de la médecine de prévention DD : constatation d'un manque de circulation de l'information et de mauvaise coordination avec d'autres services de la DGCA, et des problèmes en rapport avec l'organisation du travail. Travail dans l'urgence occasionnant un fort stress. Pour le reste, le service renvoie au rapport de la médecine de prévention consacré à la DGCA DESAR : forte charge de travail résultant des réformes en cours sur l'éducation et la tutelle des établissements ; enchaînement de réunions jugées trop longues ; l'absence de polyvalence des agents entraîne une impossibilité de déléguer certaines tâches ; cette situation conduit à accroître l'amplitude horaire de travail afin d'éviter tout retard ; perte de maîtrise des agendas ; multiplication des demandes de note en urgence ; problème de manque d'effectifs ; fatigue compassionnelle DPD : hausse de la charge de travail, mauvaise prise en compte de la charge de travail, baisse des effectifs dans le cadre de la RGPP ; partage difficile de l'information (réseau saturne notamment) ; lourdeur des procédures ; perte de compétence du fait d'un temps consacré à des tâches auparavant déléguées. DT : déresponsabilisation, manque d'arbitrage, contre ordre, écartement des prises de décision, absence d'indications sur les méthodes de travail, sentiment de mépris, démotivation et découragement, déprime, arrêts de travail, (les problèmes d'éclairage, de bruits et de manque d'espaces sont des facteurs aggravants) DSC : charge de travail plus importante avec des effectifs réduits ; urgences (commande du cabinet) fréquentes ce qui crée des interférences avec le travail quotidien | | | DAP - DD - DESAR - DPD - DT - DSC : Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec : - multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, - développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), - accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), - amélioration des conditions de travail | Application de la circulaire du 26 décembre 2013 : Articulation des compétences des Comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12 Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13 Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15) Médecine de prévention : analyse de la situation en lien avec les organisations du travail. Prise en charge des situations individuelles et/ou collectives selon protocole Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail Administration Centrale Le SG propose à destination des managers une offre de formation permettant pour partie, de pallier à des problèmes pouvant déboucher sur des RPS exemple : 1) organisation du travail de son équipe 2) animation d'une équipe 3) prévention et résolution des conflits 4) prévention des RPS S'inscrire sur FORMACTION Intégrer les dimensions environnements, social et gouvernance dans les parcours professionnels des encadrants |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail | |
|---|--|-------------------|---|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | <p>DPD : hausse de la charge de travail, mauvaise prise en compte de la charge de travail, baisse des effectifs dans le cadre de la RGPP ; partage difficile de l'information (réseau saturne notamment) ; lourdeur des procédures ; perte de compétence du fait d'un temps consacré à des tâches auparavant déléguées.</p> <p>DT : déresponsabilisation, manque d'arbitrage, contre ordre, écartement des prises de décision, absence d'indications sur les méthodes de travail, sentiment de mépris, démobilisation et découragement, déprime, arrêts de travail, (les problèmes d'éclairage, de bruits et de manque d'espaces sont des facteurs aggravants)</p> <p>DSC : charge de travail plus importante avec des effectifs réduits ; urgences (commande du cabinet) fréquentes ce qui crée des interférences avec le travail quotidien</p> <p>ICAB : manque de sens et de cohérence ; problème de reconnaissance ; pas de retour d'information ; usure psychologique et démotivation ; exposition au milieu professionnel : rôle d'interlocuteur mis à mal ; répercussion sur les secrétariats manque de fluidité</p> <p>MC : forte réactivité exigée et urgence permanente</p> <p>BAG-MCA : agents du pôle RH et du pôle logistique confrontés à l'exigence des agents en termes de service rendu (délais par ex), demandes urgentes et à tout moment (y compris pendant la pause déjeuner effectuée sur le poste de travail), incivilités, sentiment d'incarner les réformes et donc le ressentiment, relations conflictuelles avec certains services prescripteurs (pôle compta) ; charge de travail accrue côté RH avec la mise en place du plan de prévention du RPS</p> | | | <p>DPD – DT – DSC – ICAB - MC :</p> <p>Mise en place des mesures définies dans le plan d'action et de prévention des RPS (janvier 2014) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - multiplication des instances de dialogues (réunions de service, réunions bimestrielles, point agendas, campagne d'évaluation pro...) dédiées au travail des agents, - développement de la communication entre agents (information de la DGCA, requalification d'espace, accueil des arrivants, etc.), - accompagnement des encadrants dans leurs pratiques managériales (par la formation notamment ou la mise en place d'un règlement intérieur), - amélioration des conditions de travail <p>BAG-MCA : formalisation de procédure pour encadrer le travail et cadrer les sollicitations des agents comme cela a été fait pour les fournitures ; organisation d'une formation d'une demi journée pour les agents du BAG sur les questions de médiation (quelles attitudes adopter dans certaines situations ?)</p> | <p>Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014 annexe n°12</p> <p>Protocole d'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 22 octobre 2013 annexe n° 13</p> <p>Circulaire MCC du 13 juillet 2005 (annexe 14) et du 4 juin 2009 (annexe 15)</p> <p>Médecine de prévention : traitement cas par cas et prise en charge</p> <p>CHSCT AC</p> |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | <p>DD : isolement du fait de journée de travail se prolongeant après 21h</p> <p>DT : isolement en raison d'une activité professionnelle se prolongeant jusqu'à après 21h le soir (heure de départ de l'agent de surveillance)</p> <p>DESAR : le chef de service se retrouve fréquemment seul dans son bureau après le dernier passage de l'agent de surveillance</p> <p>DSC – ICAB : recensé mais sans observation</p> <p>ICAV : certains inspecteurs restent sur leur poste de travail tard le soir après fermeture de l'entrée principale ; multiplication du travail à domicile</p> <p>SDEF : travail tardif le soir et le we</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : situation liée à des horaires parfois tardifs</p> <p>BAG-MCA : agents présents en dehors des plages où est présent le vigile (soit très tôt le matin soit tard le soir ; agents qui descendent seuls dans des espaces isolés (local serveur ou réserves)</p> | | | <p>ICAV : signaler systématiquement sa présence au delà de 20h au PC de sécurité ; avertir les secrétariats (et/ou) l'adjoint au chef de service de ses jours de travail à domicile</p> <p>BAT-BOPCG-BAJ : les agents doivent quitter leur poste de travail après la dernière ronde de l'agent de sécurité</p> <p>BAG-MCA : toujours prévenir ses collègues si on se rend dans un endroit isolé ; pas d'agent dans les locaux après 19h</p> | <p>Pour le BFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - lors de la présence de l'agent de sécurité, se signaler - en dehors de la présence de l'agent de sécurité, se signaler auprès du PCS Bons-enfants au 5141 |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 3 | <p>DD : pratique addictive en lien avec les technologies de l'information (consultation permanente de sa messagerie électronique professionnelle via smartphone et autres)</p> <p>ICAV : consommation tabagique stress, et recours médicamenteux (nuisance sonore et absence de lumière)</p> <p>BAG-MCA : observation d' une hausse de consommation de cigarette en situation de stress professionnel</p> | | | | <p>SDSI : Avis de la médecine du travail sur les suites à donner pour les pratiques addictives des moyens d'information et de communication.</p> |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | <p>ICAB : exposition à l'agressivité de certains visiteurs</p> <p>SDEF : intrusion de manifestants (décembre 2010)</p> | | | | <p>Pour le BFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renfort de sécurité lors des manifestations - si anticipation possible de l'agressivité d'un visiteur (personne connue pour ce type de faits), le signaler au BFSVP 3131 avec date et heure du rendez-vous afin de poster un agent de sécurité sur site - si aucune anticipation possible et si agression, contacter la Police puis le BFSVP 3131 pour intervention BFS |

| DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE BEAUBOURG et VALOIS | | | DAP : département artistes et professions DD : délégation danse DM : délégation musique DT : délégation théâtre DPD : département publics et diffusion | | DESAR : département écoles supérieure art et architecture DSC : département soutien à la création ICAB : inspection création artistique Beaubourg ICAV : inspection création artistique Valois MC : mission communication | SDEF : sous direction emploi et formation BAT-BOPCG-BAJ : bureau action territoriale et bureau observation performance et contrôle de gestion et bureau affaires juridique BAG-MCA : bureau affaires générales et mission conseil architectural | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|---|-----------|---|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | DD : risque associé au bâtiment : en lien avec la présence d'une antenne relais à proximité du site DT : risque associé au bâtiment : appréhension relative à la présence d'une antenne relais à proximité du site Beaubourg ICAV : une baie informatique de serveur dans le bureau partagé du collège danse, matériel isolé pour le bruit, pas d'évaluation des risques liés à une exposition prolongée des ondes émises ; armoire électrique positionné derrière le bureau d'un inspecteur théâtre MC : usage important du téléphone mobile dans le cadre de leurs fonctions BAT-BOPCG-BAJ : forte électricité statique observée dans le bâtiment BAG-MCA : les agents se plaignent de bourdonnement ; présence d'une antenne relais à proximité | | BAT-BOPCG-BAJ : certaines poignées de bureau sont entourées de scotch | ICAV : reconfiguration des espaces de travail au gré des départs à venir dans les deux collèges ; des mesures du niveau des ondes seront réalisées dans ces locaux BAG-MCA : voir avec la médecine de prévention si des mesures peuvent être réalisées | Pour le BFS : Campagne de mesures réalisée Pas de nouvelles antennes installées http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11270/223213/Rayonnement_Bons_enfa |

15/01/15

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|---|--|---|
| BEUIA BUREAU DE L'ELABORATION ET DE L'UTILISATION DES INVENTAIRES ARCHEOLOGIQUES A TOURS Sous-direction de l'Archéologie Direction générale des Patrimoines | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 1 | Devenir du site, grande inquiétude – incompréhension – Absence d'information – Pression psychologique (manque de dialogue) – Totale démotivation, sentiment de fatigue psychologique et physique, manque de reconnaissance, rupture de confiance avec la hiérarchie, sentiment d'abandon – Pas de visite médicale depuis plusieurs années | A la demande du CHSCT en 2013 lancement d'un groupe de travail sur les missions d'archéologie urbaine au sein de la SDA avec les membres du CHSCT puis groupe de réflexion archéologie urbaine et pôle public depuis juin 2014 – suivi CHSCT et CT – Réunion DUERP – 1 rendez-vous avec le médecin de prévention en 2013 sur la situation | Attente de décision pérenne sur le devenir du site : personnel, missions et locaux. Organiser les visites médicales Information sur la charte courriel | |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 1 | | | Mettre en oeuvre une procédure d'alerte | |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 2 | Grande vétusté des sièges – Poste carto non adapté | Pause de 15 minutes toutes les 2h | Demande de fauteuils auprès de la médecine de prévention. Demande d'un poste informatique adapté au travail de cartographie | |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | Froid dans les espaces de travail + présence d'humidité au RDC – Température parfois non adaptée au travail. Robinets de certains radiateurs ne fonctionnent plus. | Chauffage central collectif contrôlé régulièrement par la mairie, chauffage d'appoint électrique dans le bureau le plus froid. | | |
| 24 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | Alerte de la médecine de prévention. Constatation d'une fatigue oculaire. | | | |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | Encombrements de cartons fréquents liés aux stockages de documents à envoyer | Faire les envois des documents plus régulièrement | Rangement au fil de l'eau | |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 3 | Fenêtres basses qui peuvent constituer un danger de chute ; Utilisation quotidienne de l'escalier central qui peut constituer un danger de chute ; Utilisation d'une échelle très haute, très lourde et sans main courante pour accéder aux rayonnages en hauteur de la bibliothèque. | | Mise en place de gardes corps aux fenêtres. Responsabilité du propriétaire. Demande auprès de la médecine de prévention d'une mise aux normes d'échelles sécurisées. | |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | Port de charge très régulier (matériel informatique, livres, revues) | Organisation du travail spécifique | Stages gestes et postures/demander que les livraisons soient effectuées à l'étage du bâtiment directement. | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | Déplacement chez l'imprimeur, distance de 10 à 30 km du domicile au lieu de travail en voiture et en transports en communs ; Déplacements à pied et utilisation du véhicule personnel pour assurer des déplacements professionnels ; Trajets en train Tours-Paris | prévenir la hiérarchie lors d'un déplacement ; Envoi annuel de la copie de l'attestation d'assurance et de la carte grise | Ordre de mission permanent pour se déplacer sur Tours et sa banlieue ; Adresser à chaque agent l'autorisation annuelle d'utiliser son véhicule personnel | |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | Encombrements dans les espaces de travail | | rangement des espaces | |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | constat de matériel : massicot, perforeur | vigilance à l'utilisation | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | Nuisances régulières et continues des serveurs imprimantes, photocopieurs, éclairage (néon) bruyant | Fermer les portes des bureaux, les néons restent éteints. | Demander 4 lampes de bureaux auprès du BFS (1 par agent + pour le centre de documentation) | |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | Extincteurs vérifiés annuellement par la ville de Tours | | suivre la formation sécurité risques incendie | |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | Le tableau électrique est situé hors locaux du service. Lorsque le compteur disjoncte nécessite de faire appel à la mairie. Existence de micro-ondes, d'un four de cuisson, d'un frigo et de plaques électriques. | Vérification annuelle par la mairie | Etablir un contact référent auprès des services techniques de la mairie | |

| BEUIA BUREAU DE L'ELABORATION ET DE L'UTILISATION DES INVENTAIRES ARCHEOLOGIQUES A TOURS Sous-direction de l'Archéologie Direction générale des Patrimoines | | | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|--|---|-------------------|---|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | Interrupteur d'éclairage de l'entrée est mal placé. La sortie du bâtiment s'effectue dans le noir. On ne bénéficie que de l'éclairage extérieur de l'allée du château. | | | |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | Rupture du contrat du prestataire concernant l'entretien des locaux en 2012 et en 2013 ; difficultés à passer commande pour des produits sanitaires; depuis 2012 aucun prestataire pour le nettoyage des torchons – source d'inconfort obligeant les agents à faire le ménage à nettoyer le linge et à acheter des produits hygiéniques | Contrat rétabli pour le prestataire du nettoyage des locaux et commandes de produits plus rapides | Anticipation pour 2 commandes annuelles de fournitures Anticipation vis à vis de l'association (insertion professionnelle) qui assure l'entretien des locaux à N-3 mois de la fin d'exercice des travaux en cours | |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 3 | concerne les livraisons informatiques et les interventions de maintenance sur matériel à la demande du service et celles de la mairie | | | |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | Aucun agent de prévention sur place | | Faire la formation aux premiers secours A mettre en oeuvre | |
| 18 | Risque amiante | 3 | | | Demander le DTA à la ville de Tours | |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | Les agents de la mairie disposent d'un passe général et entrent ponctuellement pour vérifier l'alarme localisée dans les locaux du service | Affichage des consignes de sécurité : bâtiment et locaux sous alarme de 20h à 6h du matin relié à la police municipale. Interphone à l'entrée et code digital au niveau des portes palières du 1 ^{er} étage, accès aux locaux | | |

2015-07-01

| DUERP ADMINISTRATION CENTRALE CODE DE PRIORITE DES RISQUES DES UNITES DE TRAVAIL | | | | | | | |
|---|--|-------------------|--|---------------------|---|---|---|
| SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE | | | MCN : Mission aux commémorations nationales SIAFD : Direction du SIAF DFST : Département de la formatin scientifique et technique SDPITATN : Sous direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques SDAACR : Sous direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 1 | MCN : câbles électriques | | | MCN : poser des goulottes dans 2 bureaux | |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 1 | MCN : problème de dos possibles avec transport des recueils commémorations | | | MCN : veiller à limiter le rangement d'affaires qui nécessite un eescabeau de sécurité | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 1 | MCN : escalier abrupt | | | MCN : étudier la possibilité de poser une rampe ? | |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 1 | MCN : rumeur de présence de plomb | | | MCN : demander une étude | |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 1 | | | | MCN : rappeler la règle de la pause toutes les 2 heures SDPITATN : revoir où sont les fauteuils ergonomiques | |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 1 | SDPITATN : trop de soleil dans un bureau | SDPITATN 255 et 256 | SDPITATN : panne de chauffage ; petits radiateurs d'appoint | SDPITATN : bureaux 255 et 256 très froid : mettre des doubles vitrages pour isoler du froid | |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 1 | MCN : recensé mais sans commentaire | | | | |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | 2 | DFST : risque de chute dans l'escalier | DFST 373 | | DFST : il y a 4 marches à signaler bureau 373 | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacement et risque routier | 2 | SDPITATN : recensé mais sans commentaire SDAACR : déplacement à Blois en voiture, transport de livres | | SDAACR : ceinture de sécurité, airbags | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 2 | SDAACR : réunions fréquents en salle de commissions | | SDAACR : consignes pour limiter le passage | SDAACR : isoler la porte ? | |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 2 | SDPITATN : mettre en place de toute urgence un dispositif d'éclairage SDAACR : changer les halogènes par des modèles "froid" | | | SDPITATN : hall de sortie pas éclairé le soir SDAACR : poser des blocs de secours (BAES) | |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 2 | MCN : température contrastée, très froid et très chaud | | | | |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 2 | SDPITATN : il manque plusieurs fontaines à eaux | | | SDPITATN : rumeur de plomb : étude à faire | |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 2 | SIAFD : le chauffeur et l'informaticien sont dans des bureaux isolés | | | | |

| SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE | | | <p>MCN : Mission aux commémorations nationales SIAFD : Direction du SIAF DFST : Département de la formatin scientifique et technique SDPITATN : Sous direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques SDAACR : Sous direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau</p> | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|---|--|-------------------|---|-----------|--|---|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 22 | Risque lié à des pratiques addictives | 2 | | | | MCN : note de rappel a été transmise – tabgisme passif SDPITATN : note de rappel sur le tabagisme passif SDAACR : note de rappel faite sur le tabagisme passif | |
| 1 | Risque lié aux chutes de plain pied | 3 | SIAFD : pavés pouvant être glissants DFST : fils électriques au sol SDPITATN : marche d'escalier qui reste un risque SDAACR : marche d'escalier qui reste un risque | | SDPITATN : marche signalée mais qui reste un risque SDAACR : marche signalée mais qui reste un risque | DFST : goulotte de protection à poser SDPITATN : faire appel à un menuisier pour réparer la marche SDAACR : faire appel à un menuisier pour réparer la marche | |
| 2 | Risque lié aux chutes de hauteur | | SDAACR : risque de chute de hauteur d'un escabeau | | SDAACR : escabeau actuel inadapté | SDAACR : changer pour escabeau de sécurité | |
| 3 | Risque lié à la manutention manuelle | 3 | SDAACR : l'ascenseur en panne oblige à circuler pa l'escalier à la cave | | SDPITATN : par le tri et classement | SDPITATN : limiter les trans ports de cartons lourds SDAACR : l'ascenseur en panne oblige à circuler par l'escalier à la cave | |
| 5 | Risque lié aux circulations, aux déplacements et risque routier | 3 | SIAFD : rue des Francs-Bourgeois : trottoirs trop étroits, pas assez de protection, passage de bus | | | SIAFD : faire une lettre à la mairie d'arrondissement | |
| 6 | Risques liés aux effondrements, aux chutes d'objets et à l'encombrement | 3 | MCN : palette de recueils reçus SDAACR : morceaux de plafond tombés | | | MCN : solliciter aide du SCN AN ou du BFS ? SDAACR : visites du BFS sur les fissures | |
| 7 | Risques liés aux machines et aux outils | 3 | SDAACR : massicot | | SDAACR : voir les protections actuelles | | |
| 8 | Risque et nuisance liés au bruit | 3 | DFST : néon qui fait du bruit. Souffleuse très bruyante SDPITATN : bureau rpoche du serveur et du switch | | SDPITATN : cloison posée mais insuffisante | DFST : remplacer le néon. Voir si possibilité de souffleuse le samedi SDPITATN : cela gêne 3 personnes au bureau des missions | |
| 9 | Risque lié aux produits, émissions et déchets ou aux matériaux (poussière de bois, plomb...) | 3 | SIAFD : présence de produits chimiques dans les toilettes du directeur (produits ménagers) SDPITATN : visites sur sites, moisissures | | SDPITATN : poussières des archives non traitées | SDPITATN : lors des sinistres, étude en cours sur la santé des agents | |
| 10 | Risque d'incendie, d'explosion | 3 | MCN : demander un exercice annuel d'évacuation et de manipulation des extincteurs SIAFD : présence de bouilloires et de machine à café DFST : pas de consignes incendie ; manque d'information sur le défibrillateur SDPITATN : exercice manuel SDAACR : exercice annuel | | MCN : visites du service de sécurité SDPITATN : refaire une formation ? SDAACR : visite des pompiers | MCN : prévoir un extincteur pour un agent isolé DFST : demande de formation au manieiment d'extincteur SDPITATN : revoir les fiches avec les noms des serre-file SDAACR : revoir les fiches avec les noms des serre-file et guides | |
| 11 | Risque lié à l'électricité | 3 | DFST : les circuits électriques sont obsolètes SDPITATN : prises informatiques à réparer dans plusieurs bureaux | | SDAACR : les chauffages d'appoint doivent venir du BSF | SDPITATN : goulottes à poser pour les fils électriques au sol SDAACR : revoir l'électricité à cause de la vétusté | |
| 12 | Risque lié à l'éclairage | 3 | MCN : besoin de stores, reflets SIAFD : bureaux mal éclairés DFST : bureaux trop sombres ; lumières insuffisantes | | | DFST : halogènes à remplacer ; lampes à ajouter | |
| 13 | Risque lié à l'utilisation d'écran | 3 | SIAFD : postes informatiques face fenêtre et dos fenêtre | | | SDAACR : rappeler la règle de la pause toutes les 2 heures | |

| SERVICE INTERMINISTRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE | | | <p>MCN : Mission aux commémorations nationales SIAFD : Direction du SIAF DFST : Département de la formatin scientifique et technique SDPITATN : Sous direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques SDAACR : Sous direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau</p> | | | | http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail |
|--|---|-------------------|---|------------|---|--|---|
| N° | RISQUES | ORDRE DE PRIORITE | OBSERVATIONS | N° BUREAU | MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION EXISTANTES DANS L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS CORRECTIVES PROPOSEES PAR L'UNITE DE TRAVAIL | ACTIONS ET REALISATIONS |
| 14 | Risque lié aux ambiances thermiques, intempéries | 3 | DFST : les bureaux sont trop froids SDAACR : problème du chauffage d'appoint | | SDAACR : bureau 242 : trop chaud ; isolation des vitres à étudier | DFST : un double vitrage est nécessaire SDAACR : bureaux 255 et 256 très froid : mettre des doubles vitrages pour isoler du froid | |
| 15 | Risque lié au manque d'hygiène | 3 | SIAFD : repas pris dans les bureaux vaisselle faite dans les toilettes, ménage insuffisant DFST : le ménage fait au quotidien n'est pas suffisant SDAACR : qui change les filtres de la fontaine à eau ? BFS ? | | SDAACR : micro ondes pas nettoyés ; note pour vider frigo chaque vendredi | DFST : nettoyage complet à faire 2 fois pas an SDAACR : rumeur de plomb : étude à faire | |
| 16 | Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure | 3 | SIAFD : entreprise de nettoyage SDPITATN : pas de plan de prévention nécessaire SDAACR : pas de plan de prévention | | SDPITATN : intervention BFS le samedi ce qui évite la co-activité SDAACR : intervention BFS le samedi ce qui évite la co-activité | | |
| 17 | Risque lié au manque de formation | 3 | MCN : vente du recueil : formation souhaitées et réactions | | | MCN : formatin aux situations de gestion du stress/contact avec le public SDAACR : formation au module RPS | |
| 18 | Risque amiante | 3 | SIAFD : entreprise de nettoyage | SDAACR 257 | | SDPITATN : DTA à retrouver au SCN AN SDAACR : bureau 257 un contrôle à prévoir | |
| 19 | Risques psychosociaux, organisation du travail | 3 | DFST : risque de surchage de travail selon les périodes de stage | | MCN : fiche de poste revue/2 adjointes | DFST : examiner le planning des stages | |
| 20 | Risque lié au travail isolé | 3 | SDAACR : travail dans la cave | | | | |
| 21 | Risques d'affections contagieuses | 3 | DFST : cas de tuberculose signalé | | | | |
| 23 | Risque lié à l'insuffisance du système de sûreté | 3 | MCN : risque intrusion par le public SIAFD : éclairage de sécurité absent DFST : vols signalés SDPITATN : vols et risque intrusion SDAACR : vols et risque intrusion | | DFST : fermeture des portes de bureau SDPITATN : fermeture des bureaux par les pompiers SDAACR : fermeture des bureaux par les pompiers | DFST : demander des clés pour ceux qui n'en ont pas | |
| 24 | Risque lié aux champs électromagnétiques | 3 | SIAFD : photocopieur allumé en permanence dans un bureau SDAACR : emplacement des photocopieurs | | | SDAACR : revoir les emplacements avec le médecin | |

2015-07-01